Montréal, mercredi 26 juin 1935

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE : . . . . . HArbour 1241

SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . . . HArbour 1243
Rédaction : . . . . . HArbour 3679
Cérant : . . . . . HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOLUME XXVI — No 145

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA . . . . . $ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . 3.00

La presse franco-américaine

A propos du cinquantenaire de l'"Indépendant"

En revenant au bureau ce matin, je trouve sur ma table le numéro spécial, amplement et richement documenté, que l'*Indépendant* de Fall River vient de publier à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste et du cinquantenaire de sa propre fondation. J'ai à peine le temps d'y jeter un coup d'oeil avant de griffonner ce bout d'article, qui ne peut attendre; mais l'occasion est excellente pour rappeler, tout en félicitant notre confrère de Fall River, quelques vérités utiles, d'application immédiate aux Etats-Unis... et ailleurs.

La situation de la presse franco-américaine ne doit pas être très facile. Cette presse souffre, comme les journaux du monde entier, de la crise qui nous prend tous à la gorge. Puis, un facteur travaille contre elle, dont on ne peut sous-estimer l'importance.

Les Franco-Américains savent l'anglais. Et cette connaissance, déjà très généralisée, se répandra forcément de plus en plus. D'où ce fait de portée si considérable pour les journaux de langue française: leurs lecteurs naturels auront, par cette connaissance de l'anglais, l'accès le plus facile aux journaux de langue anglaise qui, pouvant, d'autre part, faire appel aux lecteurs de toute origine, se trouvent en bien meilleure posture, la plupart du temps, pour mener la concurrence.

* * *

Il faut pourtant que la presse franco-américaine vive et se développe. A la condition, naturellement, de rester fidèle à nos hautes traditions, elle est l'un de nos plus puissants moyens de conservation. Du point de vue particulier de la langue, on ne saurait surestimer son rôle. Elle est d'abord pour un grand nombre de Franco-Américains presque leur seule prise de contact avec le français écrit. Si peu de gens ont, par le temps qui court, le temps ou le goût de lire autre chose que des journaux! Elle est ensuite l'un des plus forts instruments de communication naturels entre les individus du groupe franco-américain. Elle maintient en eux le sentiment de la collectivité ethnique. Elle leur rappelle ce qui se fait chez eux. Elle facilite les relations. En ce sens travaillent des facteurs qu'on pourrait juger d'une très minime importance: les plus simples nouvelles des groupes franco-américains, et jusqu'aux récits de famille, jusqu'aux notes mondaines même.

Il va de soi, ensuite, que la presse franco-américaine, qui a déjà rendu de grands services, pourrait en rendre de plus grands encore, qu'elle pourrait même devenir un moyen de formation d'une puissance telle qu'elle surprendrait beaucoup de gens.

Sans doute, il doit se trouver aux Etats-Unis nombre des nôtres qui regrettent la faiblesse de certaines feuilles. Nous avons d'abord le goût de la critique fort développé, puis, et nous sommes payés pour le savoir, les journalistes ne font pas toujours ce qu'ils voudraient, tout ce qui leur paraît d'une utilité évidente. Ils sont limités par leurs moyens. Et ce qui est vrai chez nous doit l'être autant, et plus encore aux Etats-Unis, où presque tous les journaux franco-américains ne peuvent compter que sur une clientèle locale.

Mais certaines faiblesses peuvent se corriger. Et toute feuille existante, si modeste qu'elle soit, peut devenir un facteur de progrès, s'améliorer et par là accroître sa puissance, ses moyens de servir. Il suffit pour cela que les critiques ajoutent à la critique... la collaboration.

Tout ce que l'on a dit de l'utilité de la presse vaut pour la presse franco-américaine. Et certains arguments acquièrent en ce cas une puissance nouvelle du fait que les lecteurs naturels de cette presse sont, pour la plupart, les clients habituels d'une presse de langue et d'esprit étrangers. Pour les protéger contre l'anglicisation, et contre les idées qui pénètrent une si large partie de la presse américaine de langue anglaise, il est deux fois important qu'ils possèdent une presse catholique et française aussi forte que possible.

* * *

Et c'est pourquoi, particulièrement, nous souhaitons à la presse franco-américaine de grandir, de se fortifier, de recueillir les plus nombreuses et les plus efficaces collaborations possibles.

Ajouterons-nous que nos confrères franco-américains doivent aussi clairement que nous voir qu'ils n'ont de chance de résister qu'en travaillant énergiquement à la conservation des plus hautes caractéristiques de leur groupe, qu'en aidant énergiquement à sa volonté de survie. Le jour où s'abaisserait chez nos frères des Etats-Unis cette volonté de survie, les journaux franco-américains seraient les premiers à en subir le dur contrecoup.

... Nous nous excusons de ces lignes hâtives et incomplètes. Elles diront tout au moins à nos confrères de là-bas que nous suivons leurs travaux, que nous souhaitons leur croissance, que nous souhaitons surtout qu'entre eux et leur clientèle s'établisse la plus intime et la plus fructueuse des collaborations.

Omer HEROUX

L'actualité

Ce que la Russie nous enseigne

L'un de mes amis doit partir prochainement pour la Russie. Il n'a aucunement la prétention de donner, une fois là, de profonds coups de sonde dans l'énigme moscovite. Réaliste, il se rend nettement compte des difficultés auxquelles se heurte, dans ce pays immense, le voyageur qui n'en connait pas la langue, qui en connait peu les moeurs et guère mieux l'histoire.

Comme il a bien réfléchi à sa situation, aux handicaps qui l'embarrassent, il a été amené à faire des rapprochements entre ce qui se passe dans l'ancien pays des tsars, à ce qu'on lui a dit et à ce qu'il a lu et le pays où les tsars (les tsars trustards), le nôtre, règnent encore.

J'ai été frappé de la justesse de ses observations et je veux vous en faire part.

En Russie, les étrangers qui peuvent montrer patte blanche sont remis entre les mains de l'Intourist. La grande organisation touristique leur met, pour ainsi dire, des oeillères. Ils ne vont pas où ils le veulent; ils ne voient pas ce qu'ils voudraient voir, ils n'entendent pas non plus — et voilà mes oeillères insuffisantes puisqu'elles bouchent les yeux et non pas les oreilles — ce qu'ils voudraient entendre.

Au reste, dit mon ami, le sort du voyageur dans un pays dont il ne connait pas l'idiome et quand il dispose de peu de temps pour voir beaucoup de choses, n'est-il- pas, mutatis mutandis, à peu près le même sous toutes les latitudes? Nous ressemblons à la Russie en ceci que nous avons nous aussi un territoire immense; nous lui ressemblons encore, dans la province de Québec, en ceci que notre langue est différente de celle de la plupart de nos visiteurs. Pour l'Américain moyen, en effet, le français est aussi impénétrable que la langue slave.

Et le touriste est à la merci des agences qui parfois lui en font voir de toutes les couleurs. Mon ami me dit qu'il s'est donné la peine de prendre les autocars qui conduisent les voyageurs de par la métropole. On ne leur montre pas les choses les plus intéressantes, mais parfois les plus grotesques ou les plus banales.

Nous pourrions pour d'autres fins imiter ici le système soviétique et guider les touristes afin de leur permettre d'avoir une image fragmentaire mais avantageuse de la vie canadienne et particulièrement de la vie canadienne-française qui les intéresse le plus, mais qu'ils ont bien de la peine à deviner sous notre épaisse écorce anglaise.

Un simple détail en passant, mais qui est topique: le Devoir publie depuis quelque temps la liste des compagnies nouvellement incorporées et révèle les noms des véritables propriétaires. Une chose frappe: nombre de petites sociétés qui sont aux mains des Canadiens français s'incorporent sous des raisons sociales anglaises. Or nous perdons énormément de terrain dans le domaine économique. Est-ce vraiment le moment de continuer cette pratique qui tient à un inexplicable snobisme?

Mais, vous diraient ces gens, en clignant de l'oeil, c'est une habileté subtile, c'est le moyen de faire des affaires et de duper les étrangers. Le jeu en vaut-il la chandelle quand vous voyez tout à côté tant d'Israélites qui, eux, s'incorporent sous des raisons sociales françaises? Ils font la preuve que le nom français est un actif en affaires et, à la façon dont ils réussissent, une garantie de succès. Nous sommes bien mal placés pour leur reprocher ce camouflage, pour les accuser de voler nos noms et de se masquer, quand nous recourons nous-mêmes aux mêmes subterfuges. La seule différence, c'est que dans leur cas ce subterfuge est payant et que, dans le nôtre, c'est tout simplement une singerie creuse, c'est tout simplement cracher en l'air avec les conséquences que l'on sait.

Cette chronique est en train de ressembler à une salade russe, ce qui fait que je m'éloigne moins de mon sujet que je n'en ai l'air.

Je voudrais tout simplement mettre en lumière ces deux points: 1o Prenons aux autres ce qui peut s'adapter avec profit à notre situation: guider le touriste n'est pas en soi un mal, c'est au contraire un bien. Mieux vaut qu'il rapporte dans son sac de voyage une image trop flattée qu'une image caricaturale.

2o Par contre, évitons les sottes imitations de l'étranger, les tentations du snobisme qui nous sont infiniment plus dommageables qu'utiles. Nous n'avons aucune raison de diminuer nos faibles forces aux yeux des visiteurs. Gardons nos noms français. Tirons même la couverture à nous tant que nous pouvons. Puisqu'il nous faut sans cesse imiter, nous imiterons encore ici le Juif, qui réclame pour sien tout homme ou toute femme qui de par le monde a une goutte de sang israélite dans les veines. (Comme nous sommes loin du compte avec tant de Franco-Américains camouflés en Anglo-Saxons parce qu'ils ont changé leur nom. Exemple ce Desty, dont parle M. P.-G. Roy, auteur de droit international de réputation mondiale, auteur de la constitution de Californie, et qui était un Canayen du nom de d'Estimauville).

Masquons nos faiblesses, grossissons nos forces et cela nous débarrassera de notre inferiority complex. *Dès cette opération réussie, nous ne verrons plus ce que nous voyons à l'heure actuelle: la province de Québec brimée à Ottawa, quoique presque sans interruption depuis la Confédération, et même sous M. Bennett, elle ait tenu entre ses mains la vie de ses* brimeurs, *si l'on peut dire. Voyez-vous quel parti les congénères de M. S.-W. Jacobs eussent tiré d'une situation identique?*

Paul ANGER

Bloc-notes

"Tolérance" religieuse

Il y a quelques semaines, de laconiques dépêches de presse ont signalé des bagarres déclenchées en Ecosse contre des catholiques, à l'occasion d'une cérémonie religieuse. Une foule sortie des faubourgs d'une ville populeuse s'était livrée à la violence contre ses concitoyens coupables de n'avoir pas honte de leur foi. Hier, de nouvelles dépêches, un peu plus prolixes que les premières, — on aurait dit que les agences de presse étrangères ont d'abord voulu gazer la vérité, — ont signalé qu'à Edimbourg, la populace fanatisée a lancé des bouteilles et des pierres à une réunion de prêtres et de fidèles catholiques assistant à un congrès eucharistique régional. Il y avait messe en plein air, dans la matinée d'hier; et trois mille hommes, chauffés à blanc par la *Protestant Action Society*, dont on a retracé l'influence dans les bagarres d'il y a quelques semaines, se sont groupés pour lapider les catholiques, les empêcher d'entendre en paix la messe et pour interrompre la cérémonie religieuse. "C'est l'une des plus sérieuses bagarres qu'il y ait eu à propos de religion, depuis plusieurs années, à Edimbourg", notent les dépêches; elles signalent que sept hommes arrêtés par la police ont dû opter entre un mois de prison ou une amende de $50 pour avoir participé à ce désordre. La *Protestant Action Society* cherche à empêcher par la violence le pouvoir civil de reconnaitre officiellement l'existence de l'Eglise catholique en Ecosse. En fait, cela n'empêchera rien du tout et cette société court risque de faire passer Edimbourg pour une ville arriérée et fanatique, ce qui est plus que jamais stupide, à l'époque présente. Mais cette nouvelle réjouira ici les derniers vestiges des loges orangistes, en pleine décadence.

Jeu de massacre

Lors de son dernier séjour à Londres, le chroniqueur de la politique étrangère au *Figaro*, M. Wladimir d'Ormesson, s'est fait, dit-il, accueillir d'un air fort narquois, — c'était juste à l'heure où le cabinet Bouisson, à peine formé, allait se présenter devant les Chambres. — "Alors, votre Chambre vient encore de se livrer à son petit jeu de massacre. Elle a renversé Flandin. Pourquoi? C'est une sottise", lui a dit un ami anglais. A quoi M. d'Ormesson a répondu en tentant d'expliquer les raisons psychologiques de la culbute de M. Flandin et en affirmant que le ministère Bouisson, représentant une très large union, serait solide. "Solide comme un ministère français, c'est tout dire", ont répondu les amis de M. d'Ormesson. Il ajoute: "Le lendemain matin, je fus réveillé au téléphone par un de mes amis de la veille. — "*Good morning!* Vous avez bien dormi? — Fort bien. — Et le ministère Bouisson, toujours solide comme un ministère français? — Evidemment!" Là-dessus, un éclat de rire strident me déchire l'oreille. — Il est déjà par terre, votre solide ministère Bouisson. La Chambre l'a renversé par deux voix". Sur quoi M. d'Ormesson écrit: "Le Palais-Bourbon est devenu le foyer le plus virulent de la propagande antifrançaise. Depuis trente-six heures, jamais je n'ai mieux mesuré l'étendue des ravages que provoque notre instabilité ministérielle. C'est un désastre. Il n'y a pas d'autre mot. Pour peu que l'on ait le moindre sens national, on rage, on s'exaspère, on souffre du mal que nous nous faisons ainsi à nous-mêmes par étourderie, et des idées fausses que l'étranger, même le mieux averti, en retire sur la France... Jadis, les étrangers jugeaient les Français d'après Montmartre, où il n'y avait pas de Français; maintenant, ils les jugent par le Palais-Bourbon. Et, ce qu'il y a de plus frappant, c'est que notre déliquescence parlementaire n'est pas seulement un sujet d'agacement et d'inquiétude du point de vue *politique*, pour ceux des Anglais qui sont franchement nos amis et qui résistent à la propagande effrénée que les agents hitlériens, qui pullulent à Londres, ne manquent pas de tirer des événements; elle est aussi un objet de préoccupation du point de vue des libertés démocratiques" (6 juin, le *Figaro*). A un ami français haut placé, un Canadien en séjour à Paris et qui y avait fréquenté le Palais-Bourbon et le Palais de Justice, pressé de dire franchement ce qu'il en pensait, répondait par cette boutade: "Si j'étais de la propagande française, je donnerais des ordres sévères pour qu'aucun étranger n'entrât jamais au Palais-Bourbon ou à vos procès politiques, au Palais de Justice. Vous n'avez pas idée comme ces sortes de séances peuvent desservir le prestige de votre pays. Moi-même, si je n'avais pas séjourné ici aussi longtemps, j'aurais été effaré de ce que j'y ai vu et entendu.... Pourtant, chez nous, je ne trouvais pas cela fort édifiant. Mais ici...."

G. P.

A Ottawa

MM. Lapointe et Guthrie de méchante humeur

Libéraux et conservateurs s'attrapent à propos d'une loi... dont la plus dangereuse clause a un précédent à Québec

Où l'accusé devra prouver son innocence

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 26. — La séance des Communes, hier soir, s'est terminée en bourrasque, pour ne pas dire en ouragan.

M. Hugh Guthrie, ministre de la justice, est probablement l'homme le plus placide, le plus flegmatique de la Chambre. Les débats les plus violents ont toujours paru le laisser froid.

Hier soir, M. Guthrie s'est mis en colère. En répondant à M. Ernest Lapointe ainsi qu'à quelques autres libéraux, il n'a pu s'empêcher de ponctuer son discours de grands gestes, d'avoir des éclats de voix, de lancer des interruptions d'autant plus surprenantes qu'elles venaient de lui.

Il va sans dire que le tout s'est accompagné d'un beau vacarme tantôt par les libéraux, tantôt par les conservateurs.

De bonne heure dans la soirée, la Chambre s'était mise tout bonnement à l'étude d'un bill du ministre de l'agriculture, M. Weir, modifiant la loi de la vente dirigée des produits naturels.

Cette mesure, 1o définit autrement les *produits naturels* de façon à ce qu'ils comprennent, au sens de la loi, les pâtes de bois, le papier et les autres produits forestiers; 2o permet au gouvernement de consentir des prêts à des comités qui s'organisent et qui n'ont pas encore de revenu; 3o permet à tout comité (*scheme* en anglais), de "pourvoir exclusivement à l'égalisation, entre les producteurs, des recettes provenant de la vente de la denrée réglementée, dans quelque mesure que ce soit"; 4o décrète que le fardeau de la preuve repose sur l'accusé, dans le cas d'une infraction présumée aux dispositions de la loi à propos de l'origine des produits.

M. Lapointe proteste

C'est le quatrièmement qui a déclanché l'orage. Ce quatrièmement mettant de côté ce principe de droit criminel anglais d'après lequel un accusé est présumé innocent tant que sa culpabilité n'est pas établie, stipule que c'est à l'accusé qu'il appartient de démontrer son innocence.

M. Ernest Lapointe dit qu'il ne peut accepter cela. Déjà l'an passé, il s'est absolument opposé à cette loi de la vente dirigée parce que c'est une atteinte à la liberté du producteur. La modification que l'on propose maintenant est inconcevable.

Le producteur qui ne se soumettra pas aux décisions d'un comité fédéral, d'un comité local ou du gouvernement, s'il plaît à celui-ci de réglementer pour tel ou tel groupe de producteurs, sera passible d'une amende de $25 à $500 ou d'un emprisonnement de trois mois, ou encore, à la fois de l'amende et de l'emprisonnement. Et le producteur accusé sera présumé coupable tant qu'il n'aura pas prouvé son innocence.

M. Casgrain: C'est comme en Russie.

M. Lapointe: C'est absolument cela, comme en Russie. Ces *schemes* d'enregimentation ne peuvent réussir que sous une dictature. L'expérience le démontre. La Russie n'aurait pu atteindre à la moindre partie du succès qu'elle obtient avec son plan quinquennal, si elle n'avait eu l'*Ogpou*, sa fameuse police militaire. C'est la même chose pour l'Allemagne et l'Italie. C'est la force militaire qui rend possible l'enrégimentation des agriculteurs italiens et allemands sous la férule d'une bureaucratie. Les agriculteurs canadiens ne se soumettront pas à pareil régime. C'est contraire à notre esprit.

Une voix: Pas dans Québec.

M. Lapointe: Je défie le gouvernement de forcer les agriculteurs de la province de Québec à se soumettre à pareille coercition. C'est contraire à nos traditions, à notre esprit et un tel régime ne peut exister chez nous. Le gouvernement n'a même pas eu la décence de faire adopter ses lois de cette sorte pour un temps défini, comme la chose s'est faite aux Etats-Unis pour les lois de la *N. R. A.*, mais il a voulu les rendre permanentes. La grosse besogne du prochain Parlement, ce sera de rappeler la plupart des lois du Parlement actuel.

En tout cas, si cet article subsiste, je voterai contre tout le bill à la troisième lecture.

M. Weir, le timide ministre de l'agriculture, intervient: L'ancien ministre de la justice dénonce cette mesure comme du bolchevisme et il semble faire appel particulièrement aux gens de sa province.

M. Lapointe: Je ne fais pas un appel, j'énonce un fait.

M. Weir: En 1928, alors que l'honorable député était ministre de la Justice, une loi contenant un article pratiquement exactement semblable à celui-ci a été votée.

Un libéral: Pratiquement exactement!

M. Pierre Casgrain: Citez-la.

M. Weir: Je regrette que l'on ne me manifeste pas la même courtoisie que celle que j'ai eue pour le député de Québec-Est. A-t-on peur que je dise certaines choses? Je les dirai quand même.

M. William Duff, tonitruant: Dites-les!

M. Weir: C'est ce que j'essaie de faire. Un article semblable à celui-ci se trouvait dans une loi de 1928, alors que mon honorable ami était ministre de la justice, une loi relative aux fertilisants. Il ne s'agissait encore là que de désobéissance à des règlements.

M. Weir lit les articles 15 et 16 de la loi en question. La similitude entre ces articles et l'article à l'étude ne paraît pas suffisante aux libéraux.

L'un d'entre eux: Il faudrait choisir un meilleur exemple que celui-là.

M. Casgrain: Il n'est pas dit que le fardeau de la preuve incombe à l'accusé.

M. Guthrie fâché

M. Elliott: Je suis absolument incapable de distinguer la similitude. L'an dernier le gouvernement a voulu faire un nouveau code. Il ne le trouve plus assez sévère et veut se reprendre en forçant un accusé à prouver qu'il est innocent.

M. Guthrie, fâché: Non, ce n'est pas cela.

M. Elliott: Qu'est-ce que l'article dit d'autre chose?

M. Guthrie: Lisez-le.

M. Elliott: Je l'ai lu et je trouve que c'est l'un des articles les plus iniques qui aient jamais été mis dans une loi.

M. Guthrie, courroucé: Il n'est pas dit qu'une personne est présumée coupable.

M. Fraser, libéral de Northumberland: Le ministre admet l'article?

M. Guthrie: Je le crois raisonnable.

M. Fraser: Le ministre lui donne son approbation?

M. Guthrie: Combien de fois dois-je le répéter?

M. Elliott: Il est cruel de demander au mnistre chargé de l'administration de la justice de la justice qu'il approuve pareille loi, qu'il tient à infliger une pareille mesure aux agriculteurs.

M. Howard, libéral de Sherbrooke: Nous sommes peut-être en Russie?

M. Elliott: Il faut être juste pour la Russie. On n'y proposerait sans doute pas une loi pareille, à l'heure actuelle. Ici, la chose est possible. Un homme accusé en vertu de cette loi devra démontrer lui-même que tel produit qu'il a vendu n'a pas été produit dans la région réglementée par tel *scheme*. Le même homme, accusé de meurtre, n'aura pas à prouver ainsi son innocence. Accusé de meurtre il bénéficierait même du doute. Loi tyrannique, article tyrannique. Je propose que l'article soit complètement biffé.

M. Guthrie, toujours courroucé: Il est inutile de dénoncer cet article comme monstrueux. Il stipule simplement qu'une personne qui a un produit en sa possession doit en prouver la provenance.

M. Duff: Possession vaut titre!

M. Guthrie: La possession d'articles volés suffit à faire condamner un voleur.

M. Duff: Les cas ne sont pas les mêmes et la remarque est mesquine.

M. Guthrie: La simple possession d'objets volés.

Des protestations s'élèvent dans tous les rangs de la gauche libérale.

M. Guthrie: Je ne discuterai plus s'il n'est plus possible de me faire entendre.

M. Elliott: En acceptant la comparaison du ministre, celui qui est accusé d'être en possession d'objets volés est-il obligé d'établir que les objets ne sont pas volés?

M. Guthrie: C'est à l'homme de s'expliquer car il peut être condamné pour possession d'objets volés.

M. Elliott: Mais ce n'est pas à lui de prouver qu'ils n'ont pas été volés.

M. Guthrie: Si vous voulez, mais la possession suffit. La possession sans explication d'objets volés est une preuve contre l'accusé.

Une voix libérale: Mais si l'accusé a fait pousser les objets présumés volés?

M. Guthrie cite plusieurs lois qui imposent le fardeau de la preuve à l'accusé, celle des douanes, celle des jeunes délinquants par rapport aux adultes corrupteurs.

M. Lapointe: Comparer ces lois criminelles à la réglementation des produits agricoles! Depuis quand le fait de travailler, de produire est-il devenu un péché mortel, un crime? Parce qu'un homme garde en sa possession un article qu'il a produit, à la sueur de son front, il doit démontrer que cet article a été produit en dehors du territoire où existe tel *scheme*, sinon il devient un criminel. C'est l'absurdité même. D'abord cet homme peut très bien ne pas savoir qu'il a commis un délit, qu'il a contrevenu à une loi. Il est tout de même exposé à trois mois de prison. Si le ministre de la Justice croit que c'est là de la bonne législation, il fait erreur.

M. Guthrie: Cette loi est aussi bonne que la loi de 1928 à propos des fertilisants.

"Standup" Fraser

M. Fraser, libéral, de Northumberland, est probablement le plus petit député, quant à la taille, de toute la Chambre. Quand il se lève pour parler, les conservateurs lui crient généralement: *Stand up!* M. Fraser siège aux arrière-banquettes de gauche. Hier soir, il s'était avancé aux premiers rangs et il occupait une banquette de l'état-major de son parti. Se haussa-t-il, hier soir, pour apostropher M. Guthrie, sur une montagne de volumes du Hansard? Etait-ce l'indignation qui le soulevait? Toujours est-il que M. Fraser paraissait alors moins minuscule.

M. Fraser, fulminant: Nous avons le spectacle d'un ministre de la Justice qui met les agriculteurs sur le même pied que les criminels.

M. Guthrie, furieux: Non!

M. Fraser: Un instant, attendez!

M. Guthrie: J'ai le droit d'interrompre parce que je n'ai jamais rien dit de tel. Je ne me laisserai pas interrompre continuellement parce que l'on me fait dire des choses que je n'ai jamais dites. Je ne le souffrirai pas.

M. Fraser: Très bien, je vais m'expliquer en d'autres termes.

Un conservateur: Dites la vérité!

M. Fraser: Si vous voulez attendre une seconde, vous allez la con-

(Suite à la pae 3)

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Notre patriotisme doit être intégral, constructif et chrétien, déclare S. E. le cardinal Villeneuve

Dans sa causerie donnée hier soir, à Québec, Son Eminence déplore qu'en cette période critique de notre histoire, on consacre tant d'efforts à se démolir les uns les autres

"NE NOUS ISOLONS PAS; NOUS SOMMES PARTOUT CHEZ NOUS"

QUEBEC, 26. (D.N.C.) — La célébration de la fête nationale s'est terminée hier soir par une magistrale leçon de patriotisme qu'a donnée Son Eminence le cardinal Villeneuve, au cours d'un grand banquet offert par la Société St-Jean-Baptiste.

Son Eminence avait intitulé sa causerie: "Le devoir et la pratique du patriotisme". Après avoir défini ce qu'est le patriotisme et quels sont nos devoirs envers la patrie, le cardinal déclare que notre patriotisme doit être intégral, constructif et chrétien.

L'éminent orateur déclare qu'il lui fait peine de constater qu'en cette période critique de notre histoire, on consacre tant d'efforts à se démolir les uns les autres.

Il ne défend point les divergences de vues ou les avertissements, si danger il y a, mais pourquoi se livrer aux excès de langage, aux médisances, aux calomnies, aux injures, aux indignités à l'égard des nôtres? Et ce, jusque dans la politique où le devoir patriotique est encore des plus urgents. Les moeurs politiques actuelles attristent Son Eminence. Elle constate qu'il n'est pas facile aux plus intègres de nos hommes publics de tenir longtemps en place et d'y faire leur besogne sans dégoût. Battons notre coulpe franchement: Nous sommes étroits, jaloux, soupçonneux, nos divisions perpétuelles nous rongent. La discussion est ouverte en pays démocratique; mais pourquoi faut-il qu'un vulgaire esprit de parti nous empêche tout de même de nous élever, à l'heure des intérêts vitaux, au-dessus des mesquines préoccupations humaines? Ce sera un beau jour que celui où il sera résolu que chacun de nous doit à la patrie un vote libre et consciencieux.

Le cardinal déplore ensuite notre peu de convictions françaises dans la famille, où l'américanisme nous ronge comme une vermine et il parle de l'éducation nationale.

"Cessons de nous lamenter comme des enfants, dit-il. Prenons notre place comme des hommes, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le Canada. Ne nous isolons pas; nous sommes partout chez nous".

M. J.-A. Gravel, président général de la St-Jean-Baptiste, a présenté Son Eminence et M. Ernest Drolet, avocat, président adjoint général, a remercié.

Carnet d'un grincheux

Ce visiteur américain qui s'attendait de trouver sir Wilfrid Laurier encore premier ministre du Canada ne retarde pas; il ne fait que devancer les temps. Ces semaines-ci, les libéraux québécois doivent ressusciter Laurier pour la campagne électorale.

* * *

Babson prétend que la démocratie court vite à tous les diables. Elle court vite bien tranquillement.

* * *

La compagnie des tramways devrait protester contre la baisse des prix de l'essence à Montréal. Si cela continue, au prix où sont les tacots d'occasion et où se détaille l'essence, des milliers de ses clients voudront lui faire la nique en achetant à crédit un vieil auto de $50 et en y mettant de l'essence pour $10.

* * *

Aux dernières nouvelles, le ministère Laval va durer jusqu'à l'automne prochain. Bel exemple de longévité politique, . . . là-bas.

* * *

Le **Franc-Parti** devra protester, parce que MM. Bennett et King ont oublié de le consulter pour faire le choix du prochain gouverneur général.

* * *

Le blé a beau déborder des entrepôts et la nouvelle récolte s'annoncer très bien, le pain reste au même prix, s'il ne monte pas. Preuve qu'il n'y a pas besoin de blé pour faire du pain de blé, quand le blé est bon marché. Mais s'il est cher, alors, comme il en faut!

* * *

Est-ce qu'après avoir eu des élections sur le beurre, en 1930, nous aurons celles de 1935 sur le fromage? Tout cela parce que les partis se battent autour de l'assiette au beurre.

Le Grincheux

A Ottawa

Les députés ont hâte de s'en aller

Les perspectives de prorogation pour cette semaine sont cependant minces — Le bill Sutherland adopté en moins de trois minutes

La Commission des céréales — Le bill de l'habitation s'en va maintenant au Sénat

Ottawa, 26. — Les perspectives de prorogation pour cette semaine sont minces. La chose peut se produire mais il est improbable, quoique la Chambre des Communes elle-même accomplisse rapidement son travail, au fur et à mesure qu'on le lui présente.

Par exemple, en moins de trois minutes, hier après-midi, le ministre des Pensions militaires, M. Sutherland, a présenté une mesure ministérielle et lui a fait franchir tous les stages de la procédure.

La résolution budgétaire y afférant a été adoptée en première lecture, étudiée — si l'on peut dire — par le comité général et votée définitivement. Le bill n'était encore imprimé ni en anglais, ni en français. Le ministre l'a présenté sous sa forme dactylographiée et il a franchi toutes les étapes. En comité général, le président, le Dr Morand, n'a même pas eu le temps d'en lire un seul article que les *carried* fusaient de partout, de gauche comme de droite. La basse profonde de l'amiral Duff, député libéral de Guysborough-Antigonish, acheva de couvrir la voix du président: *Show me the way to go home.*

Il est vrai qu'il s'agissait d'une mesure sans grande conséquence. L'ancien président de la Commission des pensions, le colonel Thompson, est devenu commissaire du cens électoral. A la dernière session, on amendait la loi des pensions de façon à ce que le colonel pût être remplacé par un juge désigné par le gouvernement, mais pour la durée d'un an seulement. Le délai expire au 1er août. On proroge pour douze autres mois la loi de l'an dernier.

Les députés ont hâte de s'en aller, c'est évident. Il reste peu de choses au programme sessionnel mais certaines d'entre elles sont importantes et la Chambre ne peut les étudier tout de suite. Ainsi la loi de la Commission des céréales, actuellement à l'étude par une commission parlementaire que préside le premier ministre lui-même, M. Bennett.

Cette commission siège l'avant-midi et l'après-midi, elle entend témoin après témoin et, comme chaque fois c'est long, son enquête s'éternise.

Hier, la plus grande partie de la journée a été prise par la déposition du président du *Canadian Wheat Pool* et du *Wheat Pool* de la Saskatchewan, M. L. G. Brouillette, un unilingue anglophone, à nom français. M. Brouillette, avec qui nous avons pu causer, nous a dit qu'étant très jeune lorsqu'il perdit son père, un Canadien français de la province de Québec, il fut élevé par des gens de langue anglaise.

Après M. Brouillette, la commission a entendu M. A. Brett, du *Wheat Pool* du Manitoba, dont la déposition se continuera aujourd'hui. MM. Brouillette et Brett ont dit que leurs *Pool's* sont en faveur du monopole de l'Etat sur les céréales.

Viendront ensuite d'autres représentants du même *Pool* et peut-être du *Pool* de l'Alberta; enfin, M. John McIver, l'assistant de M. John McFarland, le fameux gérant d'affaires du *Canadian Wheat Pool*, celui qui s'est occupé de l'achat et de la vente du blé, depuis 1930, avec avec tout l'appui du crédit de l'Etat.

On ne prévoit pas que la commission parlementaire puisse soumettre son rapport avant jeudi, peut-être vendredi. La Chambre sera ensuite appelée à se prononcer définitivement sur le bill qui crée la Commission des céréales. Un débat de grand gala ne peut manquer de marquer l'événement.

A ce compte, cependant, la prorogation sera, selon toute apparence, reportée à la semaine prochaine.

Le bill de l'habitation

Sir George Perley est parvenu à le faire voter jusqu'en troisième lecture mais après un long et laborieux débat en comité. Le parrain du bill, sir George, est le seul qui n'ait rien dit contre le bill. Tous les autres qui ont parlé, soit lundi, soit hier, députés conservateurs comme députés de gauche, ont trouvé des points à reprendre. Libéraux et travaillistes ont même formulé des dénonciations vigoureuses. Certains sont allés jusqu'à dire qu'il ne valait rien du tout. La troisième lecture s'est tout de même faite sans qu'un scrutin soit demandé.

M. Neil, député indépendant de Comox-Alberni, a proposé un amendement pour permettre que le gouvernement puisse prêter tout aussi bien pour la restauration de vieilles maisons que pour la construction de nouvelles. Le comité l'a rejeté par un vote de 23 à 15.

A la demande de plusieurs députés de gauche, sir George a accepté de modifier légèrement son bill de façon à ce que les municipalités puissent emprunter du gouvernement, pour construire des maisons, au même titre que les particuliers mais sans passer par une compagnie de prêts.

M. Perley avait pourtant commencé par dire, et il l'avait répété à maintes reprises, que le gouvernement n'avait pas l'intention par son bill d'entreprendre la lutte aux taudis, qu'il s'agissait simplement d'un projet de loi pour aider à la construction de maisons, pas davantage. Si les municipalités veulent faire disparaître les taudis, avait-il dit, c'est de leur domaine et rien ne les empêche de procéder. Quant au gouvernement, il entend simplement faire un premier pas en attendant que le conseil économique national ait pu tenir des enquêtes et lui faire des suggestions.

M. Stevens

L'ancien ministre du Commerce a prononcé un assez long discours sur la nécessité de faire disparaître le taudis et de le remplacer par l'habitation salubre, non seulement dans les villes mais aussi dans les campagnes.

Les gens qui n'ont aucun capital, qui ne sont pas en mesure de faire un premier versement sont justement ceux-là, dit-il, qui ont le plus besoin qu'on les aide à devenir propriétaires d'une maison convenable. C'est là une vérité que le législateur devrait toujours se rappeler quand il entreprend d'étudier la question du logement.

Le bill tel que rédigé ne semble pas permettre au gouvernement d'autoriser des prêts d'argent pour la construction de maisons qui seront louées à bas prix. Un article stipule pourtant que le conseil économique national devra faire des suggestions au gouvernement au sujet de la construction de maisons pour être louées aux petits salariés.

Toute personne qui est au fait des conditions dans les villes de Montréal, de Toronto, de Vancouver, de Hamilton, de Windsor, ou dans n'importe quel autre centre industriel sait combien est partout urgent le besoin de maisons salubres et à bon marché, de maisons ouvrières comme on dit souvent. Par ailleurs il n'y a pas beaucoup de ces municipalités qui ne soient devenues propriétaires de terrains par suite du non-paiement des taxes. Ces mêmes terrains ne pourraient-ils servir dans la mise à exécution d'une politique nationale du logement salubre?

Il est démontré que la construction de maisons à bon marché et répondant à toutes les exigences de l'hygiène est parfaitement possible. Pourquoi le gouvernement n'aiderait-il pas les municipalités à construire de telles maisons qui seraient louées à très bas prix?

Dans les prêts à la construction, selon les méthodes en usage aujourd'hui, les frais accessoires de toutes sortes sont exorbitants. Le projet du gouvernement devrait éliminer tout cela. Il ne fait qu'autoriser l'emploi d'une partie de l'emprunt à l'acquittement de ces frais.

Il est admis en économie pratique que le loyer d'une famille ne doit pas être de plus du quart de son revenu, entre 20 et 25 pour cent. Dans le cas de bien des familles, il faudrait payer davantage. Comme c'est impossible, il arrive que plusieurs familles vivent dans le même logement qui ne serait pourtant suffisant que pour une seule. Ce surpeuplement d'une maison est plus fréquent qu'on ne le croit. Une enquête faite à Montréal récemment l'a révélé.

Le bill donne-t-il au gouvernement l'autorisation de remédier à pareille situation? Au contraire, il semble que la loi nouvelle pourrait précisément servir à de nouveaux abus dans le genre de ceux qui existent.

Une véritable politique de l'habitation doit tenir compte des besoins de la classe des petits salariés dans les villes et de la classe rurale. Une enquête faite aux Etats-Unis a révélé qu'il n'y avait dans ce pays que très peu d'habitations rurales possédant une baignoire, que très peu avaient un système de lumière convenable et étaient munies d'appareils sanitaires suffisants ou simplement conformes à notre stantard de civilisation. Une enquête faite chez nous ne donnerait-elle pas les mêmes résultats?

Une bonne loi de l'habitation devrait aussi offrir des prêts à un taux d'intérêt très bas. Le Parlement n'aura pas accompli son devoir s'il fixe un taux de l'intérêt à 5 1-2 pour cent, ce qui voudrait dire en définitive 6 pour cent, avec les frais. Les prêts en vertu de la présente loi devraient être consentis à peu près au même taux auquel le gouvernement trouve lui-même à emprunter, c'est-à-dire de 3 à 3 1-2 pour cent.

Sir George cède

Il cède mais sur un point seulement et non pas immédiatement après les remarques de M. Stevens. Il n'eût pas été convenable que le représentant du gouvernement eût l'air d'accepter l'avis de ce dernier. Plusieurs députés avaient parlé après M. Stevens, quand sir George a accepté l'amendement qui permet les prêts aux municipalités.

Du cinq pour cent

Le bill tel qu'adopté par les Communes met à la disposition du ministre de la Justice un fonds de $10,000,000 à même lequel des avances pourront être faites pour la construction de maisons, d'après un plan approuvé, jusqu'à concurrence de 20 pour cent de la valeur de ces maisons. Cette avance de 20 pour cent sera consentie par le gouvernement à la condition qu'une compagnie de prêts fasse une avance de 60 pour cent, les derniers 20 pour cent devant être fournis par la personne même qui construit.

M. Perley a annoncé que les compagnies devront prêter à 5 1-2 pour cent tandis que l'avance du gouvernement sera consentie à 3 1-2 p. cent. L'emprunteur se trouvera à payer environ 5 pour cent sur l'emprunt hypothécaire détenu conjointement par le gouvernement et la compagnie de prêt.

Les moratoires provinciaux ne s'appliqueront pas aux hypothèques consenties en vertu de cette loi. Quant à la loi des concordats agricoles, il y a un doute.

Le bill de l'habitation s'en va maintenant au Sénat. Il se pourrait fort bien que celui-ci le modifie, car il ne s'est pas gêné de le faire jusqu'à présent pour les autres mesures ministérielles dites de réforme.

Emile BENOIST

Décès

GODIN — A Montréal, mardi le 25 juin 1935 à l'âge de 42 ans et 11 mois est décédé J.-Léonidas Godin, avocat. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 juin 1935 à l'église de Notre-Dame du Rosaire, à Saint-Hyacinthe, à neuf heures de l'heure solaire. L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Hyacinthe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

AUGER — A Montréal, le 24, à 69 ans, Joseph Auger, époux de Léda Bureau.

BARAVALLE — A Montréal, le 24, Giuseppe Baravalle, époux d'Angiolina Ravizza, à 48 ans.

BATES — A Montréal, le 24, à 70 ans, Mme veuve Thomas Bates, née Marie-Louise Deschatelets.

BESSETTE — A Montréal, le 24, Joseph Bessette, époux de feu Louisa Campeau.

CHARBONNEAU — A Montréal, le 22, Graziella, fille d'Anthime Charbonneau et de Marie-Louise Giroux, décédée.

CONNOLLY — A Châteauguay, à 55 ans, John-Harry Connolly.

DANSEREAU — A Montréal, le 23, à 62 ans, Philadelga de Bellefeuille, épouse d'Hormisdas Dansereau.

DOMPIERRE — A Montréal, le 24, à 82 ans, Onésime Dompierre.

FILION — A Montréal, le 24, à 86 ans, Eléonore Poirier, veuve de feu Alphonse Filion.

GALARNEAU — A Montréal, le 23, à 49 ans, Julien Galarneau, époux de Blanche Gauthier.

GODARD — A St-Jérôme, le 23, Mme veuve Pierre Godard, née Adrienne Lacasse.

Le nouvel appareil De Forest-Crosley

Au cours d'une réunion des ingénieurs de De Forest Crosley Ltd., à Toronto, le nouvel appareil De Forest-Crosley a été présenté.

Le nouvel appareil se distingue surtout par ses lampes métallisées. Ces lampes ont non seulement les caractéristiques des lampes à blindage métallique ordinaire, mais elles ont une durée beaucoup plus longue. Ce nouveau blindage élimine les effets de capacité internes entre les éléments et la paroi de l'ampoule, ce qui supprime les bruits parasitaires et permet une réception très nette sur les ondes courtes.

La nouvelle lampe est construite comme une cartouche; le blindage métallisé est noir, de façon à absorber et disséminer plus rapidement la chaleur. La douille est d'un nouveau type, avec tige goujonnée et huit pointes de contact, ce qui permet l'échange des ampoules de verre à volonté.

Le nouveau radio offre une grande qualité de son. Il reproduit bien les hautes fréquences, et la gamme de contrôle des sonorités est plus étendue.

M. A.-L. Ainsworth, président de la compagnie, a fait observer la remarquable sélectivité de l'appareil. On a pu entendre une station émettrice de 1000 watts de puissance, intercalée entre une station de 10,000 watts et une autre de 50,000 watts, et séparée par une marge de 10 kylocycles seulement, avec la plus grande pureté et sans la moindre interférence. C'est là une amélioration marquée, et d'une importance quasi essentielle, pour la réception des programmes des pays étrangers, sur ondes courtes.

Pour la commodité des clients, la compagnie a placé le panneau des contrôles, sur un angle de 45 degrés, ce qui assure la manoeuvre idéale des boutons et une claire vision.

Départ du R. P. Durocher, S.J.

On estime que pas moins de 2,300 passagers s'embarqueront sur trois paquebots du Pacifique Canadien en partance pour l'Europe cette semaine. Ces navires sont le *Montrose*, qui quitte Montréal ce matin; l'*Empress of Britain* et le *Duchess of Atholl*, qui quitteront respectivement Québec et Montréal samedi. Ce dernier paquebot aura plus de 1,0000 passagers à son bord. Ainsi, durant une période de dix jours, 3,500 passagers auront laissé nos rives pour l'Europe sur des navires du Pacifique Canadien.

Parmi les passagers du *Montrose*, on remarque le R. P. P. R. Durocher, S.J., qui s'en va à Rome assumer ses nouvelles fonctions d'économe général de la Société de Jésus. De plus une délégation de parlementaires canadiens, comprenant le sénateur A. B. Copp, de Sackville, N.B.; C. N. Dorion, député de Québec, et H. Butcher, député de Saskatoon, qui assisteront aux délibérations de la conférence de l'Association parlementaire de l'Empire à Londres.

A bord du "Britain"

Plusieurs passagers de marque sont attendus vendredi, à Québec sur le paquebot *Empress of Britain*, du Pacifique Canadien, parti dimanche de Southampton. Le luxueux paquebot ne fera qu'un rapide séjour dans le port de la vieille capitale et repartira samedi après-midi pour l'Angleterre, avec environ 900 passagers.

Parmi les personnalités attendues, on remarque sir Charles Gordon, G.B.E., président de la Banque de Montréal; le vicomte Hardinge, le vicomte Duncannon, fils du comte Bessborough, gouverneur général du Canada et de lady Bessborough, M. F. E. Meredith, c.r.; lady Drummond, Guy Drummond et Mme G. T. Dowling, de Montréal; M. W. R. Campbell, président de la *Ford Motor Co. of Canada*, et autres.

Brochure Pinkham sur l'embellissement de la maison

La Lydia-E. Pinkham Company encourage l'embellissement et la construction des maisons en imprimant et distribuant dix millions d'exemplaires d'un ouvrage intitulé "Let's fix up the house".

C'est une brochure de 32 pages avec de nombreuses illustrations et une attrayante couverture en deux couleurs. Elle offre une foule de suggestions pratiques pour tous, car elles sont tout aussi utiles pour le locataire que pour le propriétaire. La Pinkham Medicine Company, qui a publié 30 millions de brochures par année depuis plusieurs années, croit que cette édition sera l'une des plus populaires.

"Let's fix up the house" sera distribuée de porte en porte au cours des quatre prochains mois. Si vous ne pouvez attendre jusqu'à ce que cette distribution se fasse dans votre ville, écrivez directement à la Lydia-E. Pinkham Medicine Co., à Lynn, Mass., U. S. A.

Faits divers

Tragédie à élucider

La Sûreté municipale est perplexe, car elle a le choix entre deux hypothèses: celle de suicide ou celle de mort accidentelle. En effet, elle ne sait à quoi s'en tenir sur les circonstances qui ont entouré la mort d'un inconnu qui s'est noyé, hier soir, vers six heures, au Bout-de-l'île.

Le détective Aimé Bissonnette, attaché à la Cour du coroner, a recueilli les informations suivantes au sujet de cette noyade: vers cinq heures et trente, un individu a loué une chaloupe pour une heure. Une demi-heure plus tard un homme a jeté l'alarme en criant qu'il venait d'apercevoir, au large, une chaloupe et un homme emportés par le courant, sur la rivière des Prairies, près du pont de Charlemagne.

On a repêché le cadavre que le loueur de chaloupes a identifié comme l'individu à qui il avait loué une chaloupe quelque temps auparavant. Le loueur de chaloupes, quand le détective Bissonnette l'a interrogé, s'est rappelé que celui qu'on venait de repêcher avait parlé d'une façon assez étrange en louant son embarcation, quand il a laissé entendre que les meilleurs nageurs étaient souvent victimes de l'onde.

Sur le noyé, on n'a trouvé que deux adresses écrites en anglais, la première disant que son veston appartenait ou lui avait été donné par une famille domiciliée à 390, avenue Prince-Arthur, et son chapeau par une autre famille domiciliée à 1230, rue Ottawa.

Un policier se blesse

Le policier Paul Blanchette (2075), attaché au poste numéro 20, l'a échappé belle hier soir. En arrivant à son domicile, il a voulu vider le barillet de son arme. Sans trop s'expliquer comment l'accident est mésarrivé, l'arme partit. Le policier Blanchette a été frappé à la jambe. On l'a immédiatement transporté à l'hôpital, où nous apprenons que son état n'inspire aucunes craintes sérieuses.

La contrebande en Nouvelle-Ecosse

Halifax, 26 (C. P.). — A l'ouverture de l'enquête préliminaire au procès des 11 contrebandiers néo-écossais, la poursuite, représentée par Me H. P. MacKeen, a annoncé que les 35 ou 40 témoins à charge que l'on fera comparaître dévoileront tous les méfaits des accusés qui, prétend-on, ont fait entrer au pays pour $1,000,000 de boisson de contrebande, de janvier 1927 à juin 1935. La poursuite dispose, de plus, d'exhibits révélateurs.

La cause a été ajournée au 4 juillet.

En plus des 11 accusés, il y a 20 mis-en-cause. Ce sont: Maxime Albert, d'Edmundston, N.-B.; William Babineau, de Charlottetown; Frank S. Blair, de Montréal; Lloyd A. Cook, de Wilson's Beach, N.-B.; Jack Creighton, de Lunenburg, N.-E.; Howard Creaser, de Riverport, N.-E.; Byron Dauphinee, de Halifax; Vernon Gay, de l'Ile-du-Prince-Edouard; Thomas Gibbons, de Halifax; Israël Lillington, de Charlottetown; Hugh McDougall, de Pictou; Reginald Maid, d'Annandale; William Munn, de Summerside; Thomas O'Laughlin, de Halifax; Frank Paturel, de Saint-Pierre; Alan M. Robertson, de Saint-Jean, Terre-Neuve; Rupert Smith, de Lunenberg; Robert Steven, de Montréal; Clarence Tanner, de Lunenberg, et Henry Zinc, de West-Dover, N.-E.

L'un des pilotes s'est suicidé

Medellin, Colombie, 26. (A.P.) — Les investigateurs, fouillant les restes carbonisés des deux avions de transport qui se sont frappés lundi, tuant 15 hommes, ont découvert la preuve que l'un des pilotes s'est tiré une balle dans la tête pour ne pas être brûlé vif.

La main d'un des squelettes, que l'on croit être celui du pilote allemand, était encore crispée sur la poignée d'un pistolet contenant une douille vide.

Quatre des blessés sont à l'hôpital, grièvement atteints. Le corps de Gardel, le fameux "chanteur de Tango" et acteur de cinéma, a été trouvé sous le moteur. Des pièces d'or étaient éparpillées tout autour. Il a été identifié par les initiales de son mouchoir, et de sa chemise, ainsi que par deux bracelets qu'il portait au poignet gauche, sur lesquels son nom était gravé.

Samper, le pilote qui conduisait l'avion portant Gardel et sa troupe, était encore à son siège, cramponné aux leviers de contrôle dans un effort pour éviter la collision avec l'autre avion qui prenait le départ en même temps.

Les cadavres du pilote allemand et de son assistant ont été conduits à Bogota.

La nation colombienne tout entière est atterrée ar le sinistre.

Noyé dans la rivière Yamaska

Saint-Hyacinthe, 26. (D.N.C.) — Raphaël Audette, un jeune homme de 16 ans, du village de La Providence, s'est noyé dans la rivière Yamaska, à environ un mille à l'ouest de Saint-Hyacinthe. Le jeune Audette ne savait pas nager. Il appert qu'il perdit pied à un moment donné, et tomba dans un trou d'une vingtaine de pieds de profondeur. Il était environ 2 heures 45 au moment de l'accident. Le jeune Audette était à se baigner avec son frère, Emile, et trois autres compagnons, Maurice et René Bousquet, et Marcel Berleau. Le jeune Audette disparu, ses jeunes amis donnèrent immédiatement l'alarme et le sous-chef de police Adrien Malo, accompagné du constable Oscar Bélanger, fut dépêché sur les lieux. Le constable Bélanger retrouva le cadavre à l'aide de grappins, environ une heure après l'accident. On pratiqua en vain la respiration artificielle.

Les impôts sur la richesse aux Etats-Unis

Washington, 26. (A.P.) — Sous la menace d'obstruction et devant la forte opposition qui se manifeste à la Chambre des représentants, le président Roosevelt a ordonné d'agir promptement à l'endroit de son nouveau programme d'impôts sur la richesse.

On ne semble pas très favorable à ce que le nouveau projet de M. Roosevelt soit attaché à la résolution maintenant les "nuisance-taxes". Si cette résolution n'est pas sanctionnée d'ici samedi, le gouvernement perdra un revenu journalier de $1,500,000 à $2,000,000. Les "nuisances-taxes" cessent d'être imposables le 30 courant.

Les nouvelles impositions sur la richesse — impôt sur le revenu, sur les successions, etc — apporteront au trésor un revenu annuel de $340,000,000.

POUR VOTRE
SURETE
BONS
Freins-Volant-Phares
CUSSON Frères
NOUVELLE ADRESSE
282 ONTARIO O.
à BLEURY PL. 7969

• Une fabrication d'une maison canadienne et indépendante
Cigarettes
GRADS
Le comble du bon goût
L.-O. GROTHE LIMITEE — MONTREAL

Avez-VOUS déjà fait le...
SAGUENAY?

TAUX DE FIN-DE-SEMAINE
$30
TOUT COMPRIS
Départ vendredi soir. Retour lundi, à l'heure du bureau.
•
Voyage régulier aller et retour
$35
TOUT COMPRIS
Cabines de luxe légèrement plus chères.

Si peu loin... et si peu cher!
★ Le Saguenay est l'un des cours d'eau les plus pittoresques du monde — comparable aux fjords de la Norvège. Voyez-le en été. Vous partez de Montréal, le soir, à 6h. 30, H.S.E., le mardi ou le vendredi jusqu'au 30 juin; après cette date, départs tous les jours à la même heure. Trois nuits *fraîches* et reposantes... deux magnifiques journées sur l'eau. Toutes les cabines sont *extérieures*. Musique. Danse. Le passage comprend repas et lit.
Fin-de-semaine facultative au Manoir Richelieu
Les passagers de fin-de-semaine qui le désirent peuvent passer une journée au Manoir Richelieu, à La Malbaie, et reprendre le bateau à son retour.
Pour renseignements et locations, toute agence de tourisme ou la
CANADA STEAMSHIP LINES
715, Carré Victoria, Montréal
LAncaster 0231
Hôtel Mont-Royal: PLateau 1863 Hôtel Ford: PLateau 5111
Hôtel Windsor: PLateau 7443 Hôtel Queen's: MArquette 8536

AUX
MILLE ILES
en une journée
DEPARTS DE MONTREAL TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES — 10.15 A.M.
Retour à 11 h. 30 le soir
● De Montréal à Brockville par rail — De là en bateau — 4 heures de navigation au milieu des 1,692 îles échelonnées sur une distance de 50 milles — 3 heures à Kingston, fondée par Frontenac — Retour par rail à Montréal..... $10
Siège wagon-salon, aller et retour, en plus..... $2.00
Billet du samedi bon pour revenir le dimanche — Hébergement à Kingston en plus.
LE DEVOIR-VOYAGES
430, Notre-Dame Est
HArbour 1241 - Montréal

QUAND LA FAMILLE EST RENDUE À LA MAISON DE CAMPAGNE... QU'ELLE A L'ASSURANCE D'Y PASSER UN JOYEUX ÉTÉ... QU'ELLE N'OUBLIE PAS LE PAPA QUI EST RETENU À LA VILLE...

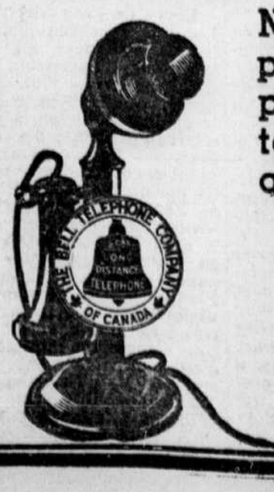

Ne manquez pas de lui téléphoner au moins une fois par semaine par service interurbain. C'est un compte qu'il paiera volontiers.
● Les taux de nuit pour les appels entre postes COMMENCENT MAINTENANT À 7 P.M.
C. M. GRANT
Gérant

VOLUME XXVI — No 145

— CALENDRIER —

Demain: JEUDI, 27 juin 1935

Octave de la Fête-Dieu, dble-maj.
Lever du soleil, 4 h. 13.
Coucher du soleil, 7 h. 52.
Lever de la lune, 1 h. 23.

Nouvelle lune, le 1er, à 2h. 58m. du matin.
Premier quart. le 9, à 55m. du matin.
Pleine lune le 16, à 3h. 26m. du soir.
Dernier quart. le 23, à 9h. 27m. du matin.
Nouvelle lune, le 30, à 2h. 51m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 26 JUIN 1935

— DEMAIN —

ORAGEUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 75.
Même date l'an dernier 74.
Minimum aujourd'hui 61.
Même date l'an dernier 50.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.10. 11 h. a.m. 30.11. Midi: 30.11.
Chiffres fournis par la maison M. R. de Mesle, 300-a, rue Saint-Denis, Montréal.

S. E. Mgr Monahan évêque de Calgary, devient archevêque de Régina

Il succède à Mgr McGuigan, maintenant archevêque de Toronto

CITE DU VATICAN, 26. (C.P.)—Mgr Peter Joseph Monahan, évêque de Calgary, est nommé archevêque de Régina. Il succède à S. E. Mgr James McGuigan, maintenant archevêque de Toronto.

S. E. Mgr Monahan est né à Saint-Lin, province de Québec, le 4 mai 1882. Il fut ordonné prêtre le 4 juillet 1909, élu évêque de Calgary le 10 juin 1932 et sacré à North Bay, le 10 août 1932 par S. E. Mgr Cassulo.

M. Duranleau ne sera pas ministre du Canada à Paris

La démission prochaine de M. Philippe Roy

OTTAWA, 26 (D.N.C.) — Un journal d'Ottawa et un journal de Montréal annonçaient, hier, que l'actuel ministre de la Marine, M. Alfred Duranleau, serait probablement le successeur de M. Philippe Roy, comme ministre du Canada à Paris.

Ce qui fait prévoir la démission prochaine de M. Roy, c'est que le gouvernement a inscrit une somme de $3,000 dans les crédits supplémentaires à titre de pension, avec cette mention que la même somme lui sera payée annuellement, après sa démission, sa vie durant. Pour qu'on ait inscrit une somme de $3,000 à cette fin dans les crédits supplémentaires qui viennent d'être présentés, il faut que le gouvernement prévoie la démission prochaine de M. Roy.

M. Alfred Duranleau, que nous avons interrogé à ce sujet, dit qu'il a appris par les journaux la nouvelle de sa nomination probable au ministère de Paris. Il nous a autorisé à couper les ailes à ce canard.

L'appel de M. Jules Paiement contre l'Académie de Musique maintenu

L'Académie devra payer $1,000 de dommages à M. Paiement

La Cour d'appel a maintenu l'appel de M. Jules Paiement, jeune musicien de Québec, contre un jugement de la Cour supérieure prononcé en faveur de l'Académie de Musique de Québec. De plus, la Cour d'appel condamne l'Académie de Musique de Québec à payer à M. Jules Paiement la somme de $1,000, en dommages et les frais, pour avoir causé des dommages à sa carrière ainsi qu'à sa réputation, en lui enlevant le Prix d'Europe 1932 qu'elle lui avait accordé après la première correction des épreuves du concours pour ce prix.

On se souvient que M. Jules Paiement s'était présenté, en 1932, au concours annuel de l'Académie de Musique de Québec pour le Prix d'Europe. Le jury du concours rendit son verdict le 17 juin 1932, et accorda le Prix d'Europe à M. Jules Paiement. Le résultat du concours fut publié dans tous les journaux de la province. Or, un mois après, le jury revisa les épreuves des concurrents et revint sur sa première décision. Il accorda, cette fois, le Prix d'Europe à M. Bernard Piché.

La Cour d'appel, dans son jugement, déclare qu'il n'est pas de son ressort de savoir si c'est bien Paiement ou Bernard Piché qui méritait le Prix d'Europe. Mais, après la preuve faite, elle en vient à la conclusion que l'Académie de Musique de Québec a certainement causé de grands dommages à M. Jules Paiement en lui retirant un prix qu'elle lui avait d'abord accordé publiquement et dont le résultat avait été publié dans les journaux, qu'elle lui a fait perdre une position à la radio, qu'elle l'a privé de deux années d'études en Europe, et que, d'une façon générale, elle a causé des dommages à sa réputation et à sa carrière. Pour ces différents torts dont elle s'est rendue coupable, la Cour d'appel maintient l'appel de Jules Paiement et condamne l'Académie de Musique de Québec à lui payer $1,000 en dommages et à payer les frais.

Me Jean-Marie Guérard, avocat de Québec, du bureau Guérard et Pelland, était le défenseur de M. Jules Paiement.

Un mandat, un protectorat, ou la guerre

C'est l'alternative qu'aurait en somme posée Mussolini au sujet de l'Ethiopie — M. Eden se rend à Paris pour terminer ses conversations avec M. Laval

Rore, 26. (S.P.A.) — Des personnages officiels laissent entendre que M. Anthony Eden part sans avoir modifié la résolution que M. Mussolini a prise "d'apporter au problème italo-éthiopien une solution intégrale".

Dans les milieux diplomatiques de Rome, certains pensent que cette seule ressource reste à M. Eden: trouver une formule qui fasse que l'Italie demeure membre de la Société des nations s'il y a une guerre italo-éthiopienne. Pour fonder une formule à cette fin, explique-t-on, il faudrait convaincre l'Ethiopie de manquement aux conditions d'admission dans la Société des nations. Après cela, la Société, dans une note, inviterait l'Ethiopie à accepter qu'une puissance l'aide à remplir ces conditions. Si l'Ethiopie refusait l'aide d'une puissance, l'Italie pourrait intervenir sans engager la responsabilité de la Société.

Un communiqué relatif aux entretiens annonçait, il y a quelques heures, que la Grande-Bretagne et l'Italie reconnaissaient qu'il leur était possible de continuer de faire cause commune avec la France, suivant les lignes tracée sau cours de la conférence de Stresa.

* * *

Londres, 26. (S.P.C.) — M. Eden se rend de Rome à Paris, afin de terminer les entretiens qu'il a commencés avec M. Pierre Laval il y a quelques ours. Il fera connaitre au chef du gouvernement francais les entretiens relatifs à la question italo-éthiopienne. Il lui fournira des précisions sur l'opinion de la Grande-Bretagne quant aux mesures à prendre pour réaliser le projet de locarno aérien.

D'après des informations reçues de Rome, M. Mussolini aurait en somme posé cette alternative: l'Ethiopie se soumettra à un mandat ou à un protectorat, ou l'Italie lui fera la guerre. A Londres, on se demande en premier lieu comment un membre de la Société des nations peut exercer un mandat sur un autre membre. En second lieu, on se dit que l'entrée de l'Italie dans une guerre en Afrique pourrait mettre la paix en péril dans la région danubienne.

Les autorités ont ajourné des vacances qu'allait bientôt prendre le ministre de la Grande-Bretagne à Addis-Abeba.

Le *Daily Herald* a reçu d'Addis-Abeba une dépêche d'après laquelle des citoyennes des Etats-Unis sont en train de quitter l'Ethiopie, de crainte qu'une guerre n'éclate après la saison des pluies, en septembre.

EN VACANCES
faites-vous suivre par
LE DEVOIR

Canada
1 semaine 20
2 semaines 35
3 semaines 50
1 mois 60
2 mois 1.00

Etats-Unis
1 semaine 25
1 mois 75
3 mois 2.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir" C.P. 4020, Montréal (abonnements).

Hitler et la guerre sous-marine

Londres, 26 (S.P.A.) —Plusieurs journaux accueillent avec scepticisme la promesse que le Reichsführer Hitler fait de ne jamais se livrer à une guerre sous-marine effrénée. L'*Express* de lord Beaverbrook rappelle qu'en 1899, à la convention de La Haye, l'Allemagne avait promis de ne pas se servir de gaz de combat, mais que le 23 avril 1915 une vague de chlore partit de tranchées allemandes et déferla sur des tranchées françaises et canadiennes.

La section Sainte-Cunégonde du Club libéral du comté Saint-Henri, incorporé, tiendra une assemblée générale ce soir, à 8 heures, en la salle située à 3407, rue Saint-Jacques, sous la présidence de M. A. Vidal. Plusieurs orateurs y porteront la parole.

Les stations de gazoline

Tout règlement municipal, toute loi spéciale ou générale qui interviennent pour empêcher l'application de la nouvelle loi provinciale, deviennent automatiquement illégaux

Des fonctionnaires municipaux ont émis des doutes pour savoir si la loi provinciale qui accorde désormais le contrôle de l'établissement et de l'installation des stations de gazoline à la Commission des services publics, ne vient pas en conflit avec les pouvoirs actuels de la ville.

En d'autres mots, le citoyen qui veut installer une station de gazoline est-il obligé d'obtenir et la permission de la ville, et la permission de la Commission?

La lecture de la loi provinciale ne laisse aucun doute.

Le bill classe d'abord dans la définition des "services publics" qui tombent sous la juridiction de la Commission les stations de gazoline, etc. Puis vient ensuite l'article 28, tel qu'amendé par le bill:

28—1. "Après le 24 mars 1926, aucun service public ne doit commencer la construction ou l'opération d'une ligne, d'une usine ou d'un réseau ou système, ou d'une partie ou addition quelconque d'iceux, sans avoir au préalable obtenu l'approbation et la permission de la Commission".

"La Commission a le pouvoir de donner cette approbation et cette permission quand elle trouve après enquête que cette construction ou cette opération est nécessaire ou utile pour assurer l'avantage du public."

"Le paragraphe 1 du présent article (28) s'applique aux cas d'établissement de dépôts de gazoline et de l'installation de pompe à gazoline ou de réservoir à gazoline additionnel, nonobstant toute loi générale ou spéciale ou règlement municipal à ce contraire."

Si donc tout règlement municipal, loi spéciale ou générale intervient pour empêcher l'application du bill susdit, ils deviennent automatiquement illégaux.

Externat classique de Saint-Sulpice

BOURSES D'ETUDES

Le supérieur de l'Externat classique de Saint-Sulpice communique au public le résultat du concours institué parmi les aspirants aux études classiques. La maison offrait quinze bourses d'études d'une valeur totale de $500. Les élèves qui se sont classés les premiers parmi les 98 concurrents du district nord de la Commission scolaire, auront droit à une réduction de $50 ou de $25 sur le prix de l'instruction.

Sixième année: 1o Lucien Jasmin, école St-Jean de la Croix, $50; 2o Roger St-Arnaud, école St-Barthélemy, $50; 3o Jacques Ménard, école St-Gérard, $50; 4o Marcel Brunet, école Jean-Talon, $25; 5o Paul-André Asselin, école St-Nicolas, $25; 6o Marcel Desjardins, école Christophe-Colomb, $25; 7o Jean-Charles Goulet, école St-Gérard, $25; 8o ex-aequo Normand Jolicoeur, école St-Gérard; Marc-Edouard Ferland, école Christophe-Colomb, $25; 9o ex-aequo Sylvio Ferraro, école Philippe-Aubert de Gaspé; Marcel Berthiaume, école du Christ-Roi, $25.

Septième année: 1o Emilien Bujold, école Jean-Talon, $50; 2o André Favreau, école St-Vincent Ferrier, $25; Jean Blanchette, école St-Jean de la Croix, $25.

Huitième année: 1o André Plante, école St-Gérard, $50; 2o Charles Desjardins, école St-Vincent Ferrier, $25; 3o Paul-Emile Laflamme, école St-Jean de la Croix, $25.

On repêche le cadavre d'un garçonnet dans le lac du parc LaFontaine

On a repêché ce matin le cadavre de Laurent de Glandon, âgé de 11 ans, dont les parents demeurent à 1566 est, rue Ontario. Le cadavre du garçonnet a été repêché du lac du parc LaFontaine.

M. Lorenzo Camirand au Club Confédération

Me Lorenzo Camirand sera le conférencier de l'Idée conservatrice, ce soir, au Club Confédération. Il traitera le sujet suivant: "Le libéralisme à la Taschereau". Me J. H. Loranger, président du comité des conférences, le présentera. Il fera également le résumé des dernières actualités politiques.

M. Tancrède Fortin, c.r., président de l'Idée, sera au fauteuil.

Les dames et le public en général sont invités. Pour renseignements: MA. 1308.

Dans l'Ile-du-Prince-Edouard

Charlottetown, 26 (S.P.C.) — M. Thane A. Campbell, c.r., avocat de Summerside, et ancien procureur général de l'Ile du Prince-Edouard, a été choisi comme chef provisoire du parti libéral pour l'élection qui aura lieu le mois prochain, en l'absence du chef libéral Walter M. Lea, actuellement en convalescence à la suite d'une longue maladie.

M. Campbell veut équilibrer le budget, faire des économies, réduire le nombre des employés provinciaux, faire une enquête sur la mise en conserve des patates, etc.

La réciprocité avec les Etats-Unis

Ottawa, 26. (D.N.C.) — La session se prolonge et cela, paraît-il, fait assez l'affaire du gouvernement. Si elle durait encore assez de jours, il paraît que celui-ci serait en mesure d'annoncer avant la prorogation qu'un traité de réciprocité commerciale a été signé avec les Etats-Unis.

Il y a quelque temps, le premier ministre avait annoncé à la Chambre que les négociations allaient reprendre pour de bon. On entend dire qu'elles sont à la veille d'aboutir.

Ces circulaires et le maire Bennett

Windsor, Ont., 26 (S.P.C.) —En présence du conseil des métiers et du travail du comté d'Essex, le maire-élu George Bennett, dont la candidature avait l'approbation du meneur communiste Tim Buck, a fait la déclaration suivante au sujet de la distribution de circulaires anticommunistes aux portes d'églises catholiques romaines, dimanche, veille de l'élection: J'ai peine à croire que l'Eglise ait engagé sa responsabilité, mais j'ai reçu une information qui me porte à penser qu'elle y a participé en une certaine mesure. Je ne m'oppose pas à la dissémination de publications par l'Eglise, mais contre la distribution la veille d'une élection, parce que le candidat n'a pas l'occasion de répondre.

Le maire Bennett est lecteur de la *United Church*.

Le président du conseil, M. Gordon Ellis, et un délégué, M. Ernest Atkinson, ont reproché à un recteur anglican, le révérend P. H. Harding, d'avoir parlé, au prêche, en faveur de l'unique adversaire du maire Bennett, l'ex-échevin John Duck.

A Ottawa

(Suite de la 1ère page)

naître. Le ministre va mettre les honnêtes producteurs de ce pays, ceux qui produisent notre nourriture, dans la même catégorie que ces citoyens qui violent les lois, notamment celle du code criminel que le ministre a cité tantôt. Ces gens ne sont pas des criminels mais on va en faire des criminels.

M. Guthrie: Je n'ai pas dit qu'ils étaient des criminels.

M. Fraser: Je dis, moi, qu'ils ne le sont pas.

M. Guthrie: Je le dis aussi.

M. Fraser: Cette loi est faite pour des criminels et pour punir des offenses criminelles. D'après ce bill, un producteur de denrées, qui n'aurait violé ni le code criminel, ni une loi morale, ni même une loi civile, qui aura simplement désobéi à un règlement d'un comité quelconque, d'un petit comité local, sera dans l'obligation de démontrer qu'il n'est pas coupable. Je tiens à dire au ministre que s'il croit que les agriculteurs de ce pays, non pas seulement ceux de la province de Québec, vont aimer sa loi, il fait une grave erreur. D'ici six semaines ou deux mois, ils auront eu l'occasion de le lui faire savoir par leurs votes, de lui faire comprendre qu'ils en ont assez de tout cela.

La conversation se poursuit ainsi. D'autres libéraux s'en mêlent et le ministre de l'Agriculture, M. Weir, rentre dans la mêlée. Il prétend qu'un agriculteur né pourra être mis à l'amende ou emprisonné pour avoir négligé de payer une contribution exigée par un comité local. Ses opposants affirment le contraire. Ne s'agit-il pas d'une contribution établie par règlement? Or toute violation à un règlement est passible de la même peine. Et le fardeau de la preuve incombe à l'accusé.

M. Weir répond que la contribution non payée est une dette et que l'on n'emprisonne pas pour dette ou pour refus de payer.

Le choeur libéral ne l'entend pas de cette oreille. Un comité local pourra exercer les persécutions qu'il voudra.

A onze heures moins cinq, tout le monde est fatigué. La conversation tombe tout à fait.

L'amendement Elliott est mis aux voix et rejeté par 24 contre 15. Le bill se trouve alors voté en deuxième lecture. La troisième lecture est remise à une autre séance.

Emile BENOIST

La "Quebec Paving" obtient un contrat

Québec, 26 (D.N.C.) — La *Quebec Paving* a obtenu de M. J. E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, le contrat pour la construction d'un pavage en béton, de St-Hyacinthe à Ste-Madeleine, distance de dix milles, sur la route St-Hyacinthe-Montréal, via St-Hilaire. La *Quebec Paving* avait la plus basse soumission.

M. Perrault accordera cet après-midi le contrat pour la construction de la route qui, dans St-Grégoire, conduira au pont de l'île d'Orléans.

D'autres contrats seront accordés.

Le ballon des Soviets

Moscou, 26 (S.P.A.) — Un ballon que la dictature soviétique a fait construire pour explorer la stratosphère s'est élevé à 52,165 pieds aujourd'hui. Un autre ballon, présentement en construction, servira au cours de l'été, à tenter d'établir un record d'altitude.

M. Bennett est indisposé

Il n'a pu quitter ce matin ses appartements du Château Laurier

Ottawa, 26 (D. N. C.).—Le premier ministre, M. Bennett, est indisposé ce matin et il n'a pu quitter ses appartements du Château Laurier. Il souffre, paraît-il, d'une légère affection rénale. On annonce cependant qu'il pourrait assister cet après-midi à l'ouverture de la Chambre des Communes.

Ce matin, le premier ministre n'a donc pu prendre part à une assemblée du conseil des ministres non plus qu'à la séance de la Commission parlementaire des céréales, dont il est le président. A cette présidence, c'est M. Ernest-Edward Perley, député de Qu'Appelle, qui le remplace temporairement.

Devaont cette commission parlementaire, M. Paul Brett, président du *Manitoba Wheat Pool*, a poursuivi la déposition qu'il avait commencée hier.

De même que le témoin précédent, M. Brouillette, du *Canadian Wheat Pool* et du *Saskatchewan Wheat Pool*, M. Brett se prononce en faveur de la Commission des céréales proposée par le gouvernement et qui constituerait un véritable monopole d'Etat sur les blés et autres céréales.

Les chaînes de lettres

Plaintes nombreuses — La police municipale s'en occupera

Le substitut senior du procureur général de la province de Québec, Me Ernest Bertrand, a conseillé, à midi, de faire des causes contre les lettres-chaines. Me Bertrand a décidé de référer ces causes à la police municipale. Aussi Me Berthiaume, procureur de la police municipale, va-t-il se charger de les préparer. Il est probable qu'on portera des plaintes en se basant sur l'article du Code criminel qui interdit les loteries, il est possible encore qu'on accuse les vendeurs de lettres-chaines d'obtenir de l'argent sous de fausses représentations.

Les plaintes relativement à ces lettres-chaines sont très nombreuses et Me Bertrand croit qu'il est du devoir du procureur général de la province d'intervenir pour mettre fin à des abus qui sévissent à l'état d'épidémie.

La semaine de 40 heures

Réponse de M. Bennett à M. Lapointe

Ottawa, 26. — Les journaux ont publié une dépêche de Genève annonçant que le Bureau international du travail avait adopté une résolution relative à la semaine de travail de quarante heures par une majorité de six voix et que la Grande-Bretagne et les Dominions britanniques s'étaient abstenus de voter sur cette question. M. Ernest Lapointe a interpellé le gouvernement à ce sujet, hier après-midi. Il voulait savoir si l'abstention de la délégation canadienne avait été commandée par Ottawa.

M. Bennett lui a répondu que nos délégués à Genève ont été informés que le Parlement canadien avait récemment décidé de donner effet à un accord déjà conclu et ratifié au sujet de la semaine de 48 heures et qu'il ne serait pas convenable que le Canada prenne part, à l'heure actuelle, à d'autres négociations en vue d'une nouvelle réduction des heures de travail, parce que la validité de l'acte récemment posé par le Parlement canadien peut être mise en cause devant les tribunaux. Tant qu'une décision judiciaire n'aura pas été rendue en la matière, le Canada devrait s'abstenir de prendre part à des conversations au sujet d'une nouvelle réduction des heures de travail.

M. Lapointe: C'est une admission de la part du gouvernement qu'il n'est pas certain de la validité de son acte.

M. Bennett: On peut difficilement dire, tant qu'une cause n'est pas jugée, que l'une des parties est certaine de son affaire.

Le bill de la loi de huit heures

Ottawa, 26. — Le Sénat, tard hier soir, a donné à entendre qu'il insistera pour que son amendement au bill de la loi des huit heures de travail soit accepté par la Chambre. La décision finale ne sera toutefois prise qu'aujourd'hui parce que le Sénat n'a été informé que tard hier soir du refus de la Chambre d'accepter sa modification du bill.

Bulletin météorologique

Toronto, 26 (S.P.C.) — Il a fait frais et pluvieux dans l'Ouest; il y a eu des averses dans certaines parties de l'Est. Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain:

bassins de l'Outaouais et du St-Laurent, nord-ouest et lac St-Jean: orageux;

rive nord, golfe et baie de Chaleur: vent variable modéré, ciel en partie couvert, à peu près la même température que la veille.

"Nous avons besoin d'un Hepburn dans la province de Québec pour casser les reins à la dictature économique"

"On a donné un squelette d'Hydro à M. Bouchard, mais, en échange, on a exigé l'acceptation et la continuation de la politique de protection des compagnies", déclare M. Oscar Drouin à la radio

Québec, 26 (D.N.C.) — "Je le répète et je ne saurais trop le répéter, le besoin urgent de l'heure, c'est de casser les reins à la dictature économique, qui étreint et comprime toutes les énergies de la province".

C'est par ces paroles que M. Oscar Drouin a terminé hier soir la première d'une série de causeries à la radio sur des questions d'intérêt provincial.

mandions pas mieux que de suivre? spécialement d'électricité hier soir. Il avait intitulé sa causerie: *Le trust de l'électricité et la dernière session*. Il a disséqué les trois lois de l'électricité dans le ton qu'il avait adopté à l'Assemblée législative et avec plus de brio encore.

M. Drouin ne partage pas du tout l'opinion de M. T.-D. Bouchard au sujet de la législation hydro-électrique du gouvernement et de sa majorité. Dans son opinion "il semble y avoir eu un compromis. On a donné un squellette d'hydro au député de St-Hyacinthe, mais, en échange, on a exigé l'acceptation et la continuation de la politique de protection des compagnies. Que le député de St-Hyacinthe y ait consenti formellement, tacitement ou inconsciemment, il a permis l'abandon des principales recommandations du rapport Lapointe, de celles surtout qui pouvaient faire tort aux compagnies"..

"Pourquoi n'est-il pas resté avec nous? demande le député de Québec-est. Pourquoi n'est-il pas resté notre chef, le chef que libéraux, conservateurs, nationalistes, ne demandions pas mieux de suivre? Pourquoi n'a-t-il pas consenti à être un Hepburn dans la province de Québec? Pourquoi n'est-il pas demeuré l'homme en qui nous fondions les plus belles espérances? Oui, nous avons besoin d'un Hepburn dans la province de Québec pour casser les reins à la dictature économique. Un Hepburn, nous en aurons un, nous en aurons plusieurs même, mais ce ne sera pas lui".

"Quant à nous, nous continuerons la lutte sans pitié, sans merci. Rien ne nous arrêtera, ajoute M. Drouin. Et si vous me permettez de sonner une note quelque peu personnelle en conclusion de ce débat, je dirai au peuple que j'ai adopté, que j'adopte un *motto*, une devise, la voici. Je ne sais pas où cela peut me conduire, mais je sais comment me conduire. Oui, je ne sais pas où cela peut me conduire, je n'ai aucune peur quelconque des conséquences, mais je sais comment me conduire".

Mardi soir prochain, à la même heure, M. Drouin parlera des autres trusts.

L'affaire Freiman-Tissot

Le magistrat Strike décide que le détective Jean Tissot sera formellement condamné à subir son procès aux Assises d'octobre, à Ottawa — M. Tissot choisira probablement un procès par jury

Les incidents de la séance d'aujourd'hui

Ottawa, 26. (D.N.C.) — Le détective Jean Tissot, sera formellement condamné vendredi à subir son procès aux assises criminelles d'octobre. Tel est le jugement rendu ce matin par la magistrat Glenn Strike dans la cause Freiman-Tissot. Il est tout probable que M. Tissot ne choisira pas un procès expéditif mais un procès avec jury. Le magistrat dit être d'avis qu'un jury pourrait trouver matière à libelle dans la cause en question.

Il s'est passé plusieurs incidents à la séance d'aujourd'hui. L'avocat de la défense, M. J.-U. Vincent, a déclaré que M. Freiman n'a pas été attaqué à titre de citoyen mais à titre de chef du groupe sioniste au Canada, chef de la juiverie au Canada, et comme membre d'un groupe commercial dont les méthodes d'affaires sont douteuses, dit-il, bien connues. Il a affirmé en outre que Freiman aurait dû poursuivre l'hebdomadaire montréalais mis en cause, au lieu de M. Tissot, citoyen estimé, qui n'a fait que distribuer le journal. Mais on lui a fait savoir que la distribution du journal est prohibée aussi bien que son impression.

A diverses reprises l'avocat de la poursuite, Me Beament, s'est objecté aux déclarations de Me Vincent. Il a dit que si celui-ci mettait ses déclarations par écrit, elles pourraient servir de matière à libelle et par suite à procès. Le magistrat a invité Me Vincent à s'en tenir à la preuve et à ne pas céder au désir de répéter ce qu'on dit un peu partout sur la question.

M. Vincent a annoncé qu'il retire la poursuite contre M. Graham, vice-président de la maison *Bryson-Graham*, mais qu'il la maintient contre M. Munro, secrétaire-trésorier de la même maison. On sait que le groupe Tissot avait poursuivi ces deux marchands pour la même offense dont M. Tissot était lui-même accusé. Contre M. Graham, la preuve de l'enquête préliminaire n'était pas suffisante, tandis qu'elle paraît l'être contre M. Munro.

Ordination à la basilique samedi

S. E. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, fera plusieurs ordinations samedi à la basilique: à la prêtrise, a usous-diaconat, aux ordres mineurs et à la tonsure.

Seront ordonnés prêtres: MM. les abbés Germain Pelletier et Clovis Boisvert, du Séminaire des Missions étrangères, et les RR. PP. R.-M.-C. Brouillard et L.-P. Leblanc, Franciscains.

La question des carrières

La Commission municipale récemment nommée pour étudier la question des carrières de Montréal, s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Allan Brav.

Elle a décidé d'envoyer trois échevins visiter les carrières et leurs propriétaires, avec instructions de s'enquérir des prix. On voudrait louer les carrières.

Des commissaires voulaient faire rapport immédiatement pour l'assemblée prochaine du conseil, après-demain, et recommander de louer les carrières en question, mais la majorité des commissaires ont décidé de tenir une autre séance.

Feu Me J.-L. Godin

Les funérailles de M. J.-Léonidas Godin, avocat, décédé subitement hier à son bureau, auront lieu vendredi, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Hyacinthe, à 9 heures de l'heure solaire.

M. Godin était né à St-Hyacinthe où il fit ses études. Il était célibataire. Il laisse sa mère, Mme veuve Alfred Godin, née Morin (Délima), de St-Hyacinthe: trois frères, le R. P. Georges-Emile Godin, S.J., MM. Albert et Jean Godin, de St-Hyacinthe; six soeurs, la rév. Soeur Alice Godin, de Notre-Dame du Bon Conseil; Mme Richard Tétrault (Cora Godin), de St-Paul d'Abbotsford; Mlles Berthe Godin, de New-York; Laure Godin, de Montréal; Germaine et Lucienne Godin, de St-Hyacinthe.

Assemblée de la Ligue des propriétaires, ce soir

Ce soir, à 8 h. 15, dans la salle des conférences de la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, il y aura assemblée générale des membres de la Ligue des propriétaires de Montréal.

Cette réunion sera la dernière avant les vacances et plusieurs questions importantes y seront exposées et discutées.

Accusés d'avoir vendu des billets de loterie

David Shapiro, Harry Fried, Moses Dutsch et Annie Freeman comparaissaient ce matin devant le magistrat Maurice Tétreau, en Cour de police, pour répondre à l'accusation d'avoir eu en leur possession et d'avoir vendu des billets de loterie organisées au profit de l'Army and Navy, de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke et de l'Irish Free State d'Irlande.

Tous ont enregistré un plaidoyer de non-culpabilité et subiront leur procès le quatre juillet prochain. Parce que c'était une sommation, il n'y a pas eu de cautionnement fixé dans ces causes.

La votation aura lieu demain au Nouveau-Brunswick

St-Jean, N.-B., 26 (C. P.). — La campagne électorale au Nouveau-Brunswick se termine aujourd'hui. La votation aura lieu demain. Il y a 98 candidats dans 17 circonscriptions.

Les conservateurs sont au pouvoir dans cette province, depuis 1925.

Nouvelle manifestation d'anticatholicisme

Edimbourg, 26. (S.P.A.) — Le congrès eucharistique régional a suscité chez les protestants une nouvelle manifestation d'anticatholicisme, il y a quelques heures. Les manifestants ont cherché à interrompre une procession. Des agents de police montés sont intervenus. L'un d'eux a été blessé. Il y a eu de nouvelles arrestations.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, 26 juin

Radio-Etats-Unis

Auditions recommandées

WABC — 348.6 m., 860 kil.

8.00 p.m., Howells et Wright, pianistes — Menuet et Gavotte du septuor, opus 65, de Saint-Saëns; May Night; Introduction de la Suite opus 17, de Rachmaninoff.
8.30 p.m., Orchestre russe et choeur des Cosaques cubains.

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

4.00 p.m., Revue pour les dames — Orchestre Joseph Littau.
4.30 p.m., Ward et Muzzy, pianistes.
5.00 p.m., Congrès national des parents et des éducateurs.
8.00 p.m., Concert Rudy Vallee.
10.00 p.m., Concert Paul Whiteman, avec Helen Jepson, du Metropolitan Opera.

WJZ — 394.4 m., 760 kil.

6.15 p.m., Martha Mears, contralto.
6.35 p.m., Orchestre Jack Shilkret.
8.00 p.m., Pastorale — Orchestre de concert Joseph Littau.
8.45 p.m., Rêves au coucher du soleil, avec les soeurs Morin et autres artistes.
10.00 p.m., La Ligue américaine pour l'éducation politique.

En dînant

Mme Rhéa Lortie, contralto, chantera au cours de cette émission de Radio-Canada, le jeudi, 27 juin, de 6 h. à 6 h. 30 p.m., de l'heure avancée, avec l'orchestre que dirige M. Edmond Trudel. Voici le programme de ce concert: Menuet gothique, Boelmann, l'orchestre; Chant des Bateliers de la Volga, C. Deiss, l'orchestre; Cecilia, E. Vuillermoz, Mme Lortie; Fantaisie: Les Contes d'Hoffman, Offenbach, l'orchestre; Chant russe, Paladilhe, Mme Lortie; Valse Idylle, Razigade-Schmid, l'orchestre; O Soleil, Maurice Besse, Mme Lortie; Dans la Taverne, Nicode-Langey, l'orchestre.

Radio-Montréal

MERCREDI, 26 JUIN

CHCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Chansonnettes françaises.
5.30 Musique de concert.
5.45 Cotes des bourses de Montréal et de New-York.
6.00 En dînant.
6.30 Mademoiselle D'Armentières.
6.45 Aux mamans de demain — causerie par le docteur Edmond Potvin, du Service provincial d'hygiène.
7.00 Programme de variétés.
7.25 Résultats des joutes de balle au camp.
7.30 Orch. de Joe de Courcy, de l'hôtel Windsor.
7.45 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 Sketch de Toronto.
8.15 Orch. Rex Battle, du Royal York.
8.30 Une nuit vénitienne.
9.00 La Petite Symphonie Alfred Wallenstein.
9.30 Vacance d'artistes, sous la direction de M. Robert Choquette.
10.00 Concert Caravan.
11.00 Radio-journal bilingue.
11.15 Jesse Crawford, organiste.
11.30 Orch. Gene Fogarty, de Jasper.
11.45 Par delà la frontière.

CKAC — 411 m., 730 kil.

4.00 Programme LaForge-Berumen.
4.30 Loretta Lee et orchestre.
5.00 Les événements sociaux.
5.15 Le vieux raconteur.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Nouveautés musicales.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Chansons françaises.
7.10 Drames vécus.
7.45 Le trio de concert du Queen's.
8.00 Le programme Sweet Caporal.
8.30 Variétés.
9.00 Romance.
9.15 Le philosophe de la santé.
9.30 Soirée d'amateurs.
10.30 Les meilleures mélodies.
11.00 Le reporter sportif Molson.

CHLP — 266 m., 1120 kil.

8.55 Sommaire, heure, chansons françaises.
9.15 Variétés.
9.30 Opérettes.
10.00 Poèmes symphoniques.
10.45 Comédies musicales.
11.45 La vie au grand air.
11.59 Heure.
12.00 Heure féminine.
1.30 Orchestre, heure.
3.45 Sommaire, variétés.
4.00 Heure.
4.01 Baseball: Toronto à Montréal.
5.31 Mêli-mélo.
6.15 Bourse des mines.
6.45 L'Information commerciale.
7.45 Orchestre.
8.00 Emission Sweet Caporal.
8.30 Lever de rideau.
9.00 Orchestre.
9.30 Melody Mart, CCR.
10.00 Nocturne.
10.30 Orchestre.
11.00 Heure.

JEUDI, 27 JUIN

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Chansonnettes françaises.
5.30 Musique de concert.
5.45 Cotes des bourses de Montréal et de New-York.
6.00 En dînant: orchestre sous la direction de M. Edmond Trudel ainsi que Mme Rhéa Lortie, contralto.
6.30 Gypsy Twilight, sous la direction de Léon Zuckert.
6.45 Causerie sous les auspices de l'Action catholique.
7.00 Programme de variétés.
7.25 Résultats des joutes de balle au camp.
7.30 Orch. de Chas Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
7.45 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 Harmonies du Soir: Hector Gratton, pianiste; Germaine LeBel, soprano, et Noël Brunte, violoniste.
8.15 Orch. des Cavaliers de La Salle, sous la direction de M. Arthur Vander Haeghe.
8.30 Musique du bon vieux temps.
9.00 No Mornful Numbers.
9.30 Musique militaire, direction Edwin Franko Goldman — relais du NBC.
10.00 Up-to-the-Minute.
10.30 Nova Scotia on the Air.
11.00 Radio-journal bilingue.
11.15 Jesse Crawford, organiste — relais du NBC.
11.30 Orch. de Joe De Courcy, de l'hôtel Windsor.
11.45 Par delà la frontière — musique de danse.

CKAC — 411 m., 730 kil.

7.00 Le réveil.
8.15 Mélodies.
8.30 Chansons françaises.
9.45 Sydney Raphael, pianiste.
10.00 Nouvelles.
10.05 Entre vous et moi.
10.30 Eugène Corbeil — Opérette.
10.45 Ouverture de la bourse.
11.00 L'heure ensoleillée.
11.45 Le programme des services rapides.
12.00 L'heure de la gaieté.
12.30 Le programme trifluvien.
12.45 Cours de la bourse.
1.00 Variétés.
1.15 Causerie de l'U.C.C.
1.30 Orchestre.
2.00 Variétés.
3.00 Les frères Dalton.
3.15 Programme de valses.
3.30 Connie Gates et Jimmie Brierly.
4.00 Petite symphonie.
4.30 Le théâtre des petits.
4.45 Les mélodies Crown Brand.
5.00 Les événements sociaux.
5.15 Chant par Vera Van.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Musique classique.
6.25 L'heure récréative.
7.00 La voix musicale.
7.30 Le quart d'heure du bonheur et de la gaieté.
7.45 Le trio de concert Queen's.
8.00 L'heure de Kate Smith.
8.30 Par-dessus les toits.
8.45 Kate Smith.
9.00 Cavalcade.
9.30 Fred Waring et ses Pennsylvaniens.
11.00 Le reporter sportif Molson.

CFCF — 500 m., 660 kil.

12.00 Musique de la Marine.
1.00 Bourse.
1.15 Trio de concert Mont-Royal.
2.00 Orch. tzigane.
3.00 Musique Langelier.
3.45 Les Grenadiers impériaux.
4.00 Revue pour les dames.
4.45 Syrup Melodies.
6.35 Soliste.
8.00 Orchestre Rudy Vallee.
9.30 Corps de musique Goldman.
10.00 Orch. Paul Whiteman.

CHLP — 266 m., 1120 kil.

8.55 Sommaire, heure, chansons françaises.
9.15 Variétés.
9.30 Comédies musicales.
10.00 Poèmes symphoniques.
11.30 Extraits d'opéras.
11.59 Heure.
12.45 Heure féminine.
1.30 Orchestre.
2.00 Heure.
3.45 Sommaire, variétés.
4.00 Heure.
4.01 Baseball: Toronto à Montréal.
5.31 Mêli-mélo.
6.15 Bourse des mines.
6.45 L'Information commerciale.
7.30 L'heure.
7.30 Samovar.
8.30 Orchestre.
9.00 Récital d'artistes.
9.30 Orchestre.
10.00 Orchestre d'un paquebot Cunard.
10.30 Orchestre, heure.

LONGUEURS D'ONDES

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles:

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CHLP	266.	1,120
CHRC	465.	645
CKCV	222.	1,310
CRCS	200.	1,500
WABC	348.6	860
CHNC (N.-Carlisle)	247.8	1,210
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTIC	282.8	1,060
WLWL	272.6	1,100

POSTES DE LA C. C. R.

Provinces Maritimes:		Kilocycles
CHNS:	Halifax	1050 à 930
CFBN:	Fredericton	1030 à 550
CJCB:	Sydney	880 à 1240
CHSJ:	Saint-Jean	1210 à 1120
CHGS:	Summerside	1120 à 1500
Québec:		
CRCQ:	Québec	930 à 1050
CRCS:	Chicoutimi	1500 à 950
CKLW:	Windsor	840 à 1030
CKNC:	Toronto	1030 à 1420
CRCT:	Toronto	960 à 840
Provinces de l'Ouest:		
CJOC:	Lethbridge	840 à 1230
CFQC:	Saskatoon	1230 à 840
CKY:	Winnipeg	780 à 960
Colombie britannique:		
CJAT:	Trail	1200 à 910
CKOV:	Kelowna	1210 à 630
CFJC:	Kamloops	1310 à 880

M. MacDonald n'ira pas aux Etats-Unis

Londres, 26 (A. P.). — A la Chambre des Communes, le premier ministre, M. Stanley Baldwin, a rejeté hier une proposition présentée par M. William Graven-Ellis, député conservateur national, à l'effet de convoquer une nouvelle conférence économique mondiale des nations industrielles.

Répondant au même député qui demandait s'il a été définitivement décidé que M. Ramsay MacDonald, lord-président du Conseil, visite les Etats-Unis, M. Baldwin a dit: "Il y a eu des rumeurs à cet effet, mais elles sont sans fondement, comme la plupart des rumeurs.

FETE DE LA CONFÉDÉRATION
lundi, 1er JUILLET

SERVICES SPÉCIAUX

LABELLE - MONTRÉAL — Lundi, le 1er juillet, un train spécial avec wagon-salon quittera Labelle à 5.35 p.m. et arrivera à la gare Windsor à 9.35 p.m. Le train No 454 SERA SUPPRIMÉ dimanche, le 30 juin.

OTTAWA - MONTRÉAL (Ligne courte) — Lundi, le 1er juillet, un train spécial avec wagon-salon quittera Ottawa à 7.00 p.m. et arrivera à la gare Windsor à 10.15 p.m.

SHERBROOKE - MONTRÉAL — Lundi, le 1er juillet, un train spécial avec wagon-salon quittera Sherbrooke à 6.30 p.m. et arrivera à la gare Windsor à 9.40 p.m.

MONTRÉAL - WATERLOO — Les trains 218 quittant la gare Windsor à 9.35 a.m. et 217 quittant Waterloo à 6.30 p.m. SERONT SUPPRIMÉS dimanche, le 30 juin, MAIS circuleront lundi, le 1er juillet.

L'HEURE SOLAIRE est indiquée ci-dessus.

Pacifique Canadien

Mort du R. P. Danset, S.J.

Les journaux de Paris nous apprennent la mort du R. P. Achille Danset, de la Compagnie de Jésus, qui représentait depuis quinze mois les milieux catholiques au Bureau international du Travail à Genève, où il avait succédé au R. P. Arnou. Le P. Danset s'intéressait activement aux choses du Canada, en particulier à notre mouvement syndical catholique qu'il désirait voir occuper une place plus prépondérante aux réunions du B.I.T.

Nous extrayons d'un article nécrologique de la *Croix* les lignes suivantes: "Dès les débuts de sa vie apostolique, le P. Danset avait été appliqué aux travaux de l'Action populaire à Reims, peu de temps avant la guerre. Aumônier militaire, blessé, glorieusement cité, chevalier de la Légion d'honneur, il était revenu à son poste en 1919, et avait pris une part active à la réorganisation de l'A.P. dont il devait rester un des grands animateurs. Fondateur des Dossiers de l'A.P., professeur à l'Institut catholique et aux Semaines sociales, propagandiste éminent de la doctrine sociale de l'Eglise et des directives pontificales, spécialiste des questions économiques, aumônier de la Confédération française des professions, conseiller très écouté et d'uen inconfusible aménité, toujours prêt à communiquer sa science et son expérience dans le rayonnement sympathique d'une âme profondément sacerdotale, c'est avec un immense regret qu'une foule d'amis le voient disparaître si tôt. Les hommes de ce talent, de cette culture et de cette vertu sont assez rares pour que leur perte ne soit pas douloureusement sentie."

Le banquet Bouchard

M. T.-Damien Bouchard, récemment nommé ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales dans le cabinet provincial, sera l'hôte d'honneur à un banquet organisé en son honneur par l'Association des Marchands détaillants du Canada et qui aura lieu demain soir, le 27 juin, à 7h. 30, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. S.-E. Desmarais, président de l'Association des Marchands détaillants et député de Richmond à l'Assemblée législative.

On peut se procurer des billets aux bureaux suivants: Association des Marchands détaillants, chambre 20, 354, est, rue Sainte-Catherine, Lancaster 3175 et 3176; Chambre de Commerce, 25, est, rue St-Jacques, Harbour 1816; Board of Trade, 300, rue Saint-Sacrement, Marquette 8086; Union des Municipalités, 132, ouest, rue Saint-Jacques, Harbour 8077; Association des Manufacturiers, 660, ouest, rue Sainte-Catherine, Marquette 3727. L'habit ne sera pas de rigueur.

La conférence Hepburn-Taschereau

Toronto, 26 (P. C.). — Le premier ministre d'Ontario, M. Mitchell F. Hepburn, a dit hier qu'il se pourrait qu'il ait un entretien avec le premier ministre de la province de Québec à la fin de la semaine courante. Il n'a pas indiqué l'endroit où il rencontrera M. Taschereau.

Assemblée libérale dans Saint-Henri

Ce soir, à 8 h. 15, il y aura assemblée générale du Club libéral Saint-Henri, enregistré, à la salle de l'association, 5149 ouest, rue Notre-Dame. Me Paul Mercier, c.r., député du comté aux Communes, y portera la parole, ainsi que MM. Z.-A. Côté, Gilles Vincent, J.-Emile Naud, Henri Daigneault et Paul Vézina.

Les Assurés Vivants

Reçoivent

75%

des Bénéfices de l'Assurance sur la Vie

Les Bénéficiaires Reçoivent la Balance

D'ANNEE en année, les assurés *vivants* reçoivent de beaucoup la plus grande partie des fonds déboursés en bénéfices d'Assurance-Vie au Canada.

En 1934, par exemple, ces assurés vivants reçurent en moyenne $400,000 chaque jour ouvrable! Cette année-là, la somme de plus de 127 millions, qu'ils touchèrent, représenta 75% de tous les bénéfices de l'Assurance sur la Vie; la balance, soit près de 42 millions, fut partagée entre les bénéficiaires des assurés décédés.

Grâce à ces déboursés de l'Assurance sur la Vie, des milliers de Canadiens, d'un océan à l'autre, ont pu réaliser leurs ambitions de jeunesse. Des hommes et des femmes ont acquis une indépendance pécuniaire pour leur vieillesse. Des jeunes hommes y ont trouvé le moyen de se mettre en affaires. Des enfants ont reçu leur éducation. Des familles ont pu traverser heureusement les périodes de crise financière.

L'Assurance sur la Vie offre un moyen sûr, parce que scientifique, d'épargner en prévision des besoins futurs. Ce n'est pas tout qu'elle offre une protection vitale aux héritiers, car elle donne aussi à des millions d'assurés le moyen de s'assurer des fonds pour les besoins les plus pressants.

Vos épargnes placées dans l'Assurance sur la Vie sont gardées en "fidéicommis". Elles sont sûrement placées pour votre compte, de sorte que vous pouvez entrevoir le temps où *vous* pourrez jouir des fruits de votre économie.

L'Assurance sur la Vie

Gardienne des

Foyers Canadiens

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance sur la Vie

L-85F

La Semaine sociale à Joliette

APPEL DE L'EPISCOPAT

La plupart des évêques ont invité leurs prêtres à participer à la Semaine sociale de Joliette et à y amener ceux de leurs paroissiens qui sont le plus aptes à en suivre les leçons.

Dans sa dernière circulaire à son clergé, S. E. Mgr Forget rappelle que parents et maîtres doivent s'intéresser au sujet qui sera traité durant cette semaine: l'éducation sociale, et qu'ils trouveront grand profit à y participer. Puis Son Excellence insiste auprès de ses prêtres pour qu'ils se fassent "les auditeurs assidus et attentifs de ces leçons extrêmement importantes et variées. Le programme, déjà publié, fait bien voir qu'on ne se limitera pas au problème de l'éducation sociale de l'enfant par l'école; on se préoccupera aussi de la préparation de l'adulte à la vie sociale par tous les agents et les forces extérieures qui peuvent y aider: la paroisse, la famille, la profession, le scoutisme, les mouvements de jeunesse spécialisée, les cercles d'études, la presse, le cinéma, la radio, etc. De plus, la compétence et l'autorité des conférenciers choisis nous est une garantie de la qualité théorique et pratique des travaux qui seront présentés.

"J'invite donc tous les prêtres du diocèse à suivre au moins quelques-unes des leçons de la Semaine sociale de Joliette. Chacun est désireux de prendre quelques jours de congé à la saison de l'été. N'avez-vous pas là l'occasion d'un congé agréable, instructif, sacerdotal, et que vos fidèles ne pourront qu'approuver, puisque vous y porterez encore la préoccupation de leurs plus chers intérêts".

Chiens et chats dans les trains

Les amis des animaux qui hésitaient autrefois à partir en voyage parce qu'ils devaient laisser derrière eux un chien ou un chat favori pourront désormais les amener avec eux sous certaines conditions. De nouveaux règlements viennent en effet d'être promulgués par le Canadien National, permettant aux voyageurs dans les salons de wagons-lits, wagons-compartiments ou wagons-chambrettes de garder avec eux, dans des paniers ou autres contenants appropriés des chiens, des chats, des oiseaux ou autres petits animaux non vicieux et transportables, sans inconvénient. Ils ne sont pas autorisés cependant à les amener en dehors de leur salon, compartiment ou chambrette, ou de les laisser en liberté dans ces endroits.

La Villa Saint-Martin

RETRAITES DU MOIS DE JUILLET

Juges et avocats (M. A. Laramée, Harbour 7434), du 29 juin au 2 juillet;

Saint-Arsène (M. J.-O. Gervais, Dollard 1830), du 14 au 17 juillet;

Voyageurs (Ahuntsic), (M. A.-C. Fortin, Bywater 0191; M. E. Brais, Dupont 4376), du 18 au 21 juillet;

Voyageurs (M. N.-R. Beaudet, Walnut 1693; M. E. Guy, Amherst 1234; M. J.-H. Langevin, Harbour 7221) du 25 au 28 juillet.

LES
MAGASINS
FASHION-CRAFT
Lechasseur, limitée
MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANCAISE
CONCESSIONNAIRES DES CELEBRES VETEMENTS
"Fashion-Craft"
DE FABRICATION CANADIENNE-FRANCAISE

Extrait de **"l'Appel de la Race"**
par Alonié de Lestres

Légendes de Victor Barrette.
Rédacteur au journal "Le Droit".
Illustrateur: Jules Paquette.

Editeur: "L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada", Section des Trois-Rivières.

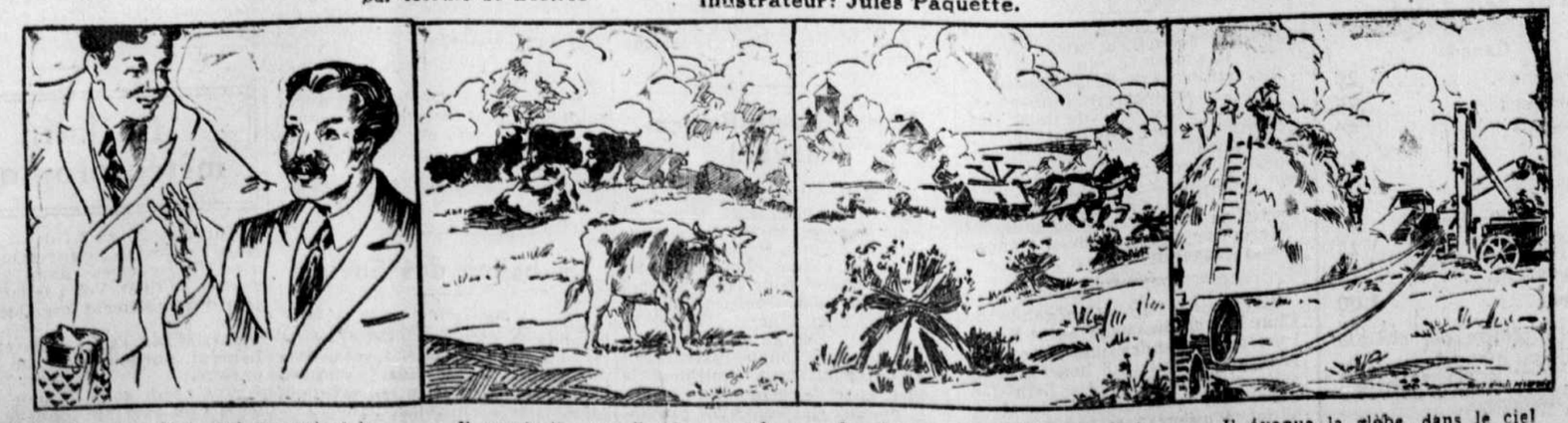

Et aux enfants qui moquaient la routine de l'"habitant", Lantagnac parla avec enthousiasme de cette race tenace et diligente.

Il montrait avec fierté, quand tous l'écoutaient dans l'étonnement — le changement était subit — les troupeaux au torse vigoureux.

Les larges pièces de terre drainées et roulées, fécondes en blé, les engrangements somptueux, et le jeu harmonieux des moissonneuses.

Il évoqua la glèbe, dans le ciel très pur du Saint-Laurent, le travail chantant des intelligentes et monstrueuses batteuses.

Directrice: Jeanne METIVIER

Premières études

I

"Pourquoi faut-il savoir? A quoi bon travailler?"
Dit l'écolier plaintif en refermant son livre,
"Je sais rire et chanter, manger, dormir; pour vivre,
"Faut-il donc davantage, et toujours s'ennuyer?"

"Jésus n'a-t-il pas dit: Quittez tout pour me suivre,
Voyez le lys des champs... Il ne sait pas filer.
Quand l'oiseau dans le ciel de liberté s'enivre,
A quoi bon ce latin qu'on ne sait plus parler?"

Enfant? pour te donner une âme haute et sereine,
L'infatigable effort de la pensée humaine
Ne vaut-il pas le temps qu'on dérobe à ton jeu?

Si tu sais triompher des jours de lassitude,
Souvent ton coeur chagrin cherchera dans l'étude
Le secret d'aimer l'homme et de comprendre Dieu.

II

L'enfant veut vite apprendre, aussi dès le matin
Penché sur ses cahiers devant sa table verte,
Comme l'abeille hâtive amassant son butin,
Il va de ci, de là. Sa main d'encre est couverte.

Dans le livre inconnu jetant son âme ouverte,
Il aspire ardemment le grec et le latin.
De l'âpre humanité aimant la découverte,
Il suit Virgile aux champs et monte au Palatin.

Pressé de tout savoir, son front chargé s'incline
Impatient déjà de toute discipline.
Il veut se libérer; car, hélas! désormais

Chaque jour desserrant l'étreinte maternelle
Eloignera de moi — déception cruelle —
Cette âme que mon coeur ne connaîtra jamais.

Comtesse J. de PANGE

La coquetterie

(Par Annie Raël)

On habille Madeleine pour sortir. L'enfant se regarde complaisamment dans la glace qui lui renvoie son joli minois. Elle sourit à son image et maman a quelque peine à lui faire mettre son chapeau, parce que la petite fille tourne la tête de l'autre côté.

Impatientée, maman lui dit:

— As-tu fini de te regarder dans la glace? Tu t'imagines peut-être que tu es jolie? Ce n'est pas vrai. Tu n'es qu'une petite coquette!

Vexée, Madeleine baisse la tête, tandis qu'un sourire incrédule se dessine sur ses lèvres. Elle cesse, avec un petit air de condescendance, de se regarder, et la toilette s'achève sans incident.

Dans la rue, sans aucun doute, l'enfant est heureuse du petit effet qu'elle produit, ou du moins croit produire. Déjà, elle sait profiter de toutes les occasions: glaces des devantures de magasin pour admirer au passage sa petite personne. Maman le remarque et s'inquiète de la coquetterie déjà si développée de sa petite fille.

A-t-elle raison d'être inquiète? La coquetterie en elle-même est-elle un défaut? Faut-il la combattre chez nos enfants et particulièrement chez nos filles? Ou est-ce simplement une tendance qu'il faut savoir diriger pour qu'elle ne tourne pas au défaut? et dans ce cas comment faire l'éducation de la coquetterie?

* * *

La coquetterie est une tendance naturelle à la femme. Une petite fille qui en serait totalement dépourvue ne serait pas dans la ligne normale. La femme aime à plaire: c'est une des satisfactions de sa sensibilité très vive, et il n'est pas de femme vraiment femme, si sage soit-elle, qui n'ait un brin de coquetterie.

Il serait donc vain, même maladroit, d'essayer de détruire cette tendance chez nos fillettes.

Disons tout de suite que des manifestations excessives de coquetterie chez le garçon sont rares. Quand elles existent, il faut les combattre: elles le conduiraient bien vite à la fatuité si désagréable chez le jeune homme, et en feraient un efféminé.

Chez la petite fille, il y a donc deux cas à considérer: les manifestations normales de la coquetterie et les manifestations exagérées.

Les premières sont évidemment à combattre dès qu'elles se font jour. Mais ne nous trompons pas et ne prenons pas pour de l'excès ce qui n'en est pas: il est normal que notre petite fille aime à mettre une belle robe et se plaise à regarder son portrait dans la glace; il est encore normal qu'elle soit mécontente le jour où nous l'obligeons à mettre une robe qui ne lui va pas bien. C'est à nous alors de lui faire entendre raison, et, tout en comprenant le petit ennui qu'elle éprouve, de le lui faire accepter afin qu'elle n'attache pas une importance démesurée à ce qui contrarie sa vanité. Le danger, ce n'est pas qu'elle éprouve cette contrariété, mais qu'elle s'y attarde.

Donc, apprenons à bien distinguer, et ne nous désolons pas trop vite devant une manifestation de coquetterie chez nos filles.

Soyons fermes pour combattre l'excès, d'une part, pour diriger la tendance normale d'autre part.

Mais surtout, soyons adroites et agissons avec beaucoup de tact. La maman de Madeleine était-elle adroite en disant à sa petite fille qu'elle n'était pas jolie, alors que ce n'était pas vrai? Et a-t-elle convaincu l'enfant? Pas du tout. L'enfant a un sens inné, une espèce d'intuition de ce qui plaît en elle. Il ne s'agit donc pas de lui faire croire ce qui n'est pas, mais bien plutôt de mettre à sa place, dans la hiérarchie des valeurs que nous devons lui apprendre, sa beauté ou simplement son petit charme enfantin. Et, pour cela, commençons par n'y attacher nous-mêmes qu'une importance tout à fait secondaire. Point d'admiration ridicule et intempestive devant l'enfant gentiment parée. Pas d'exclamations déplacées sur sa jolie chevelure, ses beaux yeux ou son ravissant sourire, etc. Abstenons-nous toujours de ces remarques devant les enfants. Habillons-les gentiment, suivant notre condition, sans doute, mais toujours simplement. Que le temps consacré à faire la toilette de l'enfant soit très court. (Il ne s'agit pas ici, bien entendu, des soins de propreté).

Apprenons-leur à être simples dans leurs manières. Faisons très attention que nos filles ne prennent pas trop tôt des allures de grandes personnes qui ne siéraient pas du tout à leur âge et leur donneraient des airs affectés et ridicules. L'enfant croit souvent alors qu'on l'admire parce qu'on a eu la maladresse de rire la première fois qu'elle a pris ces airs d'importance. Soyons nous-mêmes très simples avec elles et devant elles: la politesse uniquement mondaine, qui ne part pas toujours du coeur, et qui est une simple formule, donne souvent à la femme un air d'affection que la petite fille imite bien vite, pour s'amuser d'abord, puis pour se rendre intéressante. Oh! méfions-nous de cette tendance fréquente chez les filles de vouloir qu'on s'occupe d'elles. Elle les poussera aux pires originalités pour attirer l'attention, et il n'est pas difficile de deviner les conséquences lorsque l'enfant aura grandi.

Si nous sommes ainsi très attentives à toutes les plus petites manifestations de la vanité féminine, nous préviendrons facilement l'éclosion du défaut de la coquetterie. Si, malgré toutes nos précautions, il se manifeste vraiment alors, il nous faudra prendre les moyens de le guérir.

Pour cela, nous commencerons par éviter toutes les occasions qui pourraient le satisfaire sans tomber dans l'excès qui consentirait à humilier l'enfant par une toilette ou une coiffure peu seyante. Non, mais plutôt une simplicité de bon aloi, et de notre part une attitude assez indifférente sur cette question. Nous ferons ainsi comprendre à l'enfant, bien mieux que par des paroles, le peu d'importance relative de ce dont elle s'occupe justement beaucoup trop. En même temps, nous nous attacherons à meubler son esprit d'autres préoccupations: n'oublions pas que ce souci excessif de plaire conduit à la futilité, et pour faire contrepoids, il est bon d'intéresser l'enfant à des choses plus sérieuses.

Puis nous essayerons de détourner son attention de sa petite personne, car la coquetterie, comme tous nos défauts, dérive de l'égoïsme. En l'habituant à s'occuper des autres, nous pourrons peut-être dériver... sur les autres son petit instinct de coquetterie. Qu'elle regarde les enfants à peine vêtus et qu'elle comprenne qu'il y a autre chose à faire que de penser à la belle robe qu'elle mettra demain pour aller se promener. Qu'elle aide, dans la mesure où elle le peut déjà, à vêtir ces petits et qu'elle prenne joie à les voir, grâce à elle, plus coquettement et surtout plus chaudement habillés. Il n'est pas difficile de faire vibrer la corde du dévouement chez la femme, et c'est sa sauvegarde: à chaque fois que nous l'utiliserons dans l'éducation de la fillette, nous sommes à peu près sûres du résultat. Ici, tout particulièrement, sachons nous en servir.

Annie RAEL

PETIT CARNET

PROCHAIN MARIAGE

DENHEZ-BISSONNETTE

Le mardi, 9 juillet, à huit heures, en l'église Notre-Dame de Grâces, sera béni le mariage de Mlle Hélène Bissonnette, fille de M. l'avocat et de Mme J.-B. Bissonnette, avec M. Charles Denhez, principal, fils de M. Henri Denhez, décédé, et de Mme Denhez, de la Côte St-Paul, autrefois de Lille, France. Pas de faire-part.

Jounée des Cercles d'étude Marie-Anne

Ces jours derniers, sous la présidence d'honneur de Monseigneur Chaumont, a eu lieu au Mont Ste-Anne de Lachine la première réunion des Cercles d'études Marie-Anne. Etaient invités d'honneur: MM. les abbés C. A. Labelle, aumônier général; W. Lacourse, aumônier du pensionnat de Lachine; A. Phaneuf, curé de Vaudreuil, et E. Lavigne, aumônier du cercle St-Arsène; Révérende Mère générale et les religieuses de son chapitre, les conseils des amicales de Québec et de Malboro, E.-U. Assistaient aussi à cette séance: Révérende Mère Marie Benoîte, directrice générale des cercles, Madame R. Dagenais, présidente générale, les directrices, les présidentes, les secrétaires des cercles et un grand nombre d'autres personnes tant religieuses que laïques.

La journée comportait deux programmes: l'hommage à Révérende Mère Marie-Dorothée à l'occation de son cinquantenaire de vie religieuse, et la séance d'étude proprement dite. Le choeur des novices a exécuté avec maîtrise le chant: "Si tu savais le don de Dieu", poésie de soeur Marie-Rolande, S.S.A., et musique de soeur Marie-Jocelyne, S.S.A.

Les Amicales Marie-Anne ont offert à la vénérée jubilaire une bourse au bénéfice de la nouvelle mission des Soeurs de Sainte-Anne au Japon, oeuvre chère entre toutes à son coeur de Mère; présentation des voeux et félicitations des Amicales Sainte-Anne par Madame G. L. Marsolais, présidente générale, et d'une superbe corbeille de roses par Madame Dagenais, au nom des cercles d'étude. Mademoiselle Solange Rousseau, secrétaire générale, a présenté le rapport des cercles comme cadeau jubilaire, en hommage respectueux. Ce rapport a démontré le travail efficace de chaque cercle pour l'action catholique et nationale.

Monsieur l'aumônier C. A. Labelle, a fait ensuite l'ouverture officielle de la séance d'étude par une allocution appropriée. Résultat de l'enquête sur l'éducation familiale, par la présidente générale, Madame Dagenais, et celui de l'enquête sur les lectures par Mlle M. Brunet, du cercle Sainte-Angèle. Mlle Françoise Bélanger, du cercle Sainte-Anastasie, a donné lecture de son beau travail: "Propos d'action catholique", et le R. P. Wilfrid Ménard, S.J., a traité en termes convaincants de la nécessité de la retraite fermée.

M. le docteur Antonio Barbeau, professeur agrégé de l'Université, a fort intéressé l'auditoire par ses "Quelques considérations médicales sur l'enfant nerveux", qui ne doit pas être mis dans la famille au même pas que les autres enfants, parce qu'il en diffère.

La Fédération des Amicales Ste-Anne compte vingt-trois cercles, qui ont présenté chacun le rapport de leurs activités durant l'année écoulée. Dans ces différents cercles on a mis à l'étude des questions importantes: le dogme et la morale, l'individualisme, la langue française au Canada, ses droits, le socialisme, l'achat chez nous et les avantages de l'achat au comptant, être quelqu'un, savoir causer, la femme et l'économie, biographie de Jacques Cartier, le progrès depuis la découverte du Canada, la jeune fille et le travail, la collaboration des mères et des éducatrices, le libre arbitre, les sports chez les jeunes filles, l'amour exagéré du luxe et du confort, l'abus de la cigarette, le rôle de la femme à la cuisine et au salon, mères et célibataires, les plaisirs modernes, défendus, permis, tolérés, le cinéma, le jocisme, notre paresse intellectuelle, le snobisme, formation personnelle de la jeune fille, responsabilité de la femme canadienne dans la désertion de la terre, le scoutisme, les dangers du communisme, pourquoi les Pères de l'Eglise saint Augustin, surtout, ont-ils tant médité de la femme?, l'influence du modernisme chez la jeune fille, la nécessité de connaître davantage notre religion et notre langue. Autant de sujets qui ont été débattus avec ardeur et qui porteront leurs fruits, nous l'espérons, parmi les amicalistes.

Monseigneur Chaumont, directeur de l'action catholique du diocèse de Montréal, a félicité chaque cercle de l'excellent travail accompli, a insisté sur la lecture de l'Evangile et la vie de Notre-Seigneur, a encouragé les membres de la fédération des Sainte-Anne à prêcher d'exemple et à devenir apôtres chacune dans sa sphère. Puis M. l'aumônier Labelle a terminé la séance en disant qu'il faut affirmer et affermir notre foi, et, tout comme les prêtres, servir dans les rangs de l'action catholique, tels de vaillants soldats, pour donner des âmes à Dieu et de meilleures recrues à notre patrie, la province de Québec.

Ce souhait réalisait la consécrations de nos amicales, au début de l'après-midi, par la bénédiction du Très-Saint-Sacrement dans la chapelle du Mont Sainte-Anne.

Gagnante d'un concours intercollégial

Mlle GRACE PATTULO, *étudiante d'Edmonton, qui a gagné le grand prix d'un concours intercollégial destiné à promouvoir le goût des voyages en Australie. Mlle Pattulo ira en Australie et visitera complètement le pays, aux frais des organisateurs du concours.*

M. Bethleem et l'Index

Sous ce titre, Jean Soulairol écrit, dans la Vie catholique:

Il est des gens qui s'indignent de l'Index.

— Eh! quoi, disent-ils, ce roman est un chef-d'oeuvre, ce traité est l'une des constructions les plus harmonieuses de la pensée humaine; et les voilà condamnés!...

On se trompe. Ce n'est point pour leur valeur littéraire ni même intellectuelle que la lecture de ces ouvrages est interdite. C'est parce qu'ils présentent un danger pour l'esprit ou pour le coeur, parce qu'ils peuvent porter à des actes mauvais ou à des idées fausses, parce qu'ils abritent, sous une forme peut-être splendide et même en une dialectique souveraine, de funestes erreurs théoriques ou pratiques. Plus étincelante que Pallas Athéné, gardienne vigilante de la foi et des moeurs, l'Eglise abrite sous son égide lumineuse l'essentielle et éternelle vérité: il n'est pas un rayon d'ombre, si faible soit-il, qui ne vienne se briser de lui-même à ce bouclier de toute clarté. Celui-ci aussitôt ne peut que le signaler, le repousser: et voilà l'Index.

Est-ce à dire que toute oeuvre qui projette quelques ténèbres ne contienne rien de bon? L'Eglise est loin de le prétendre. Il est même des oeuvres qui ne sont à l'Index que pour quelques lignes, voire pour une simple question d'opportunité. Un auteur vraiment catholique se soumet sans réticence. Son amour-propre est-il blessé? Non pas même. Il sait trop qu'il est humain d'errer. Il évite simplement le danger qui lui a été signalé et écrit de nouvelles oeuvres plus belles et plus pures. Parfois même, elles lui sont l'occasion de remettre les choses en place...

Ainsi les auteurs catholiques donnent l'exemple aux lecteurs. La soumission à l'Index est l'attitude la plus clairvoyante du monde. L'automobiliste le plus sage n'est pas celui qui veut avaler les précipices, mais celui qui fait attention aux plaques indicatrices de la route. Au surplus, il est des chemins autrefois dangereux et qui ne le sont plus: leur indication disparaît. Il est des chemins qui sont dangereux pour la plupart, qui le sont moins ou qui ne le sont plus pour ceux qui, le sachant, doivent tout de même y passer.... Il est d'autres livres, en revanche, qui sont dangereux pour tous et en tout temps: l'Index encore le dit.

Quelle sagesse!... Toutes ces remarques, je les inscris en bloc sur la nouvelle édition des *Pièces de théâtre* que publie, à la *Revue des Lectures*, l'abbé Louis Bethleem. Ce répertoire n'est-il pas lui-même une espèce d'Index que beaucoup feraient bien de consulter?....

Marie LeFranc signera ses volumes

Mlle Marie LeFranc se tiendra à la Librairie Deom, rue Saint-Denis, jeudi prochain, de cinq à six heures, et autographiera les exemplaires de ses ouvrages qu'on lui présentera.

Avant l'invention des cheminées

L'usage des cheminées ne s'est répandu qu'au XIIIe siècle. Avant cette époque, on chauffait l'intérieur des habitations au moyen de réchauds: c'étaient des récipients en tôle ou en fer forgé, ouverts en dessus, dont le fond, ainsi que les côtés, étaient percés de trous pour permettre la circulation de l'air, et au-dessous desquels était placée une plaque de fer plein, à bords relevés, destinée à recevoir les cendres.

Ces appareils étaient montés sur trois ou quatre pieds, garnis de roulettes. On remplissait le réchaud de charbon, que l'on avait soin d'allumer et de faire brûler quelque temps au dehors pour laisser se dégager la plus grande partie des gaz nuisibles; après quoi on l'introduisait dans la chambre que l'on voulait chauffer.

Dans les pièces de petites dimensions, on se servait de réchauds légers, à cuvette ronde, plate, faciles à rouler ou à porter. Pour les vastes salles, on avait de grands réchauds à caisse carrée, profonde, dont les quatre pieds reposaient sur des roues et que l'on traînait comme un chariot, par un timon.

Lorsque les moines venaient en hiver chanter les Matines dans leurs églises, souvent dépourvues de vitraux, ils restaient dans leurs stalles depuis une heure après minuit jusqu'au lever du soleil, et souffraient cruellement du froid. En sortant du choeur, ils se rendaient au chauffoir, pièce attenant au cloître et autour de laquelle on plaçait plusieurs de ces grands réchauds remplis de braise incandescente.

Les Romains employaient le même mode de chauffage. Plus tard, on fit des braseros très élégants, en bronze ou en cuivre. Ils étaient encore en usage en Italie, en Espagne, au XVIIe siècle. En France, on fabrique parfois des réchauds en faïence, l'intérieur seul étant en tôle perforée.

Heure-Sainte

A l'occasion de la fête du Sacré-Coeur, les membres de l'Heure-Sainte sont cordialement invités à assister à l'Heure-Sainte qui aura lieu jeudi, 27 juin, à 8 heures p.m., dans la chapelle du monastère des religieuses de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, Outremont.

Mots d'enfants

BONNE INTENTION

—Non, Boby, tu n'iras pas chez ton petit ami Fred, parce qu'il a la scarlatine et qu'il pourrait te la donner.

—Mais, puisque moi je me porte bien, si j'allais chez lui je lui donnerais peut-être la santé.

JE ME SENS TRES BIEN TOUS LES JOURS.

ETES-VOUS faible et nerveuse? Les "maux féminins" vous abattent-ils? Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Mme Mary Ozupka, de Fedora, Alta., dit: "Je souffrais de douleurs et d'épuisement. Depuis que j'ai pris le remède de Lydia E. Pinkham, je me sens beaucoup plus forte Je ne me sens plus fatiguée." Faites-vous soulager par ce remède.

Essayez le COMPOSE VEGETAL de Lydia E. Pinkham

LABRADOR

CROISIÈRES DE VACANCES de 10½ jours à 13½ jours

Faites cet été une croisière là où Cartier atterrit il y a 400 ans... Les régions pittoresques de Gaspé et de Terre-Neuve et les splendeurs du lieu de naissance du Canada français. Pour imprimés descriptifs, adressez-vous à votre agent de voyages ou écrivez à la

CLARKE Steamship Co-Limited

Dépt 22-H. Dominion Square Bldg, Montréal.

EATON

Occasions du jeudi au rayon des vêtements pour garçons

Blouses

Broadcloth de coton. Couleurs inaltérables. Encolures 11½ à 13.

Jeudi .39

Chandails

Tricot de coton, bleu, jaune ou blanc. Encolure en pointe. Tailles 28 à 34.

Jeudi .44

Au rez-de-chaussée, rue Victoria.

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

MAIS OUI JE RECONNAIS LA SAVEUR DU MACARONI Sorrento

MACARONI Sorrento

Tarif des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: HArbour 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 1½c le mot. 50c minimum.
NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, $1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents.

Chambre et pension

Petite chambre propre, éclairée, aussi boudoir, bonne pension, famille respectable, sans enfants, 5 lignes de tramways à la porte. 6980 rue St-Denis, près Bélanger. j.n.o.

Divers

Bégaiement corrigé, méthode scientifique perfectionnée par un ancien bègue, le bégaiement devient chose du passé en peu de temps. Adélard Cherrier, 2694 Chambly. FRontenac 4734. 27-6-35

Emploi demandé

Comptable d'expérience consommés, contrôle de bureau, organisation de compagnies, ville ou campagne, jour ou soir. Entrevues sollicitées. DO. 3643. j.n.o.

Maisons campagne

"Camps Roosevelt" Coteau Landing Lac St-François, maisons meublées, eau courante, toilettes, électricité. $125.00. Aussi pension, $12.50 semaine. Coteau Landing, $9.50; Ste-Agathe. MA. 5404 27-6-35

FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION
Billets de longue fin de semaine

ALLER ET RETOUR POUR LE PRIX DU BILLET SIMPLE, PLUS UN QUART

Entre toutes les stations au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis

Valables pour aller à partir de vendredi midi, 28 juin, jusqu'à 2 h. p.m., lundi, le 1er juillet.

Retour valable jusqu'au dernier train, mardi, le 2 juillet. (Heure solaire)

Prix réduits minimums: adultes, 50c; enfants, 25c.

Billets et renseignements des agents.

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

Feuilleton du "Devoir"

Le Mystérieux Concours

par CATHERINE D'ERVE

31. (*Suite*)

Gertrude pense que le baron, en effet, ne se passerait pas facilement de la vie brillante et affairée qui a toujours été la sienne; mais elle se tait, n'osant rien ajouter après la demi-confidence de Mme d'Estrague, qui, tout en témoignant à la jeune fille une humble et touchante confiance pour tout ce qui concerne les questions religieuses, reste très réservée en ce qui touche à sa vie familiale.

La semaine s'écoula rapidement. Les jeunes filles apprirent les chants liturgiques de la grand'messe pascale, sous la direction de Mlle Duchâtelier, dont la grave et douce physionomie plaisait décidément beaucoup à Gertrude. On fit quelques jolies promenades. Robert était gai, content, très affectueux avec sa soeur:

"Gertie, lui disait-il, reprenant le petit nom familier qu'employait jadis Mme Chantraine, Gertie, ma soeur-maman, quelles bonnes vacances je passe ici! Aussi tu vas voir comme je vais bien travailler après! Et quand je serai grand tu te reposeras, c'est moi qui travaillerai pour deux".

Gertrude jouissait de ce changement inespéré et gâtait avec bonheur son petit Bob, avec lequel Suzy s'entendait à merveille.

Quant à Guy, il se montrait quelque peu turbulent et indiscipliné; mais ses joues devenaient de jour en jour plus roses et plus rebondies, à la grande satisfaction de miss Gowell, dont il était le favori.

Le Samedi saint, les domestiques aérèrent et préparèrent plusieurs chambres. M. d'Estrague, qui était allé passer deux jours à Paris, arriva par le train du matin et annonça à sa femme, au déjeuner, l'arrivée des hôtes prévus.

"Machère, dit-il, Dorven sera ici ce soir avec Valmont. Il a paru enchanté de votre invitation, et n'est pas fâché, dit-il, de venir en même temps constater votre progrès. Mais c'est un vrai tour de force qu'il fait en s'échappant de Paris, nous ne pourrons le garder que jusqu'à demain soir.

—Ne pensez-vous pas que nous pourrions inviter, pour le déjeuner de demain, M. Duchâtelier et notre bon curé? proposa Mme d'Estrague. Cela ferait une vraie réunion pascale. Colette, qui doit monter tout à l'heure à Saint-Cénéré pour une dernière répétition, porterait nos invitations.

—Très bonne idée, chère amie, et nous fêterons votre guérison avec quelques bouteilles de notre vieux bourgogne blanc. Valmont a enfin cédé à mes instances. J'espère qu'il restera plusieurs jours. Ce garçon-là est une perle rare, ajouta M. d'Estrague après une pause, et je ne plains certes pas la femme qu'il épousera".

Gertrude, à cette réflexion, rougit sans savoir pourquoi. Toute la journée elle demeure un peu rêveuse, et le soir, dans sa prière, elle cherche à se ressaisir en demandant à Dieu de bénir l'avenir de celui qui s'est montré à son égard si délicatement bon et fraternel.

XVII

Bernard Valmont aimait Gertrude. Il l'avait aimée dès le premier jour de leur rencontre, et ce sentiment spontané s'était accru de toute l'estime, de toute l'admiration que lui avait inspirée la conduite de la jeune fille lors de l'opération de Mme d'Estrague.

Elevé par une mère admirable, au milieu de la plus pure atmosphère chrétienne, Bernard concevait le mariage dans un très haut idéal, et voulait trouver en celle qui serait la compagne de sa vie des aspirations aussi nobles que les siennes. Tout en Gertrude répondait aux rêves de sa jeunesse, et il lui avait voué un de ces amours profonds et absolus qui ne fleurissent qu'une fois dans un coeur d'homme.

Mais ce grand garçon, franc et résolu, était aussi un délicat, et, par certains côtés, un timide. Il tremblait que son amour ne rencontrât pas d'écho, et que cette amitié, simple et fraternelle, sur laquelle s'étaient basés ses rapports avec la jeune fille, fût le seul sentiment qu'elle éprouvât envers lui.

Jamais elle ne lui a laissé soupçonner qu'elle pût en avoir un autre. Aussi, lorsqu'à plusieurs reprises M. d'Estrague a pressé le jeune homme de venir à la Rivelière, il a hésité. Il souhaitait et redoutait à la fois de connaître le fond du coeur de Gertrude. Cependant, ce voyage présentait une occasion unique pour lui de se rapprocher d'elle, de la voir, de lui parler dans des circonstances exceptionnelles. Il se décida donc, et ce fut avec l'intention formelle de déclarer son amour qu'il partit pour la Rivelière.

Dorven l'aperçut à la gare, et le chirurgien, qui avait pris un billet de première classe, monta aimablement avec Valmont dans un compartiment de seconde.

Les deux hommes causèrent ensemble durant le trajet; ils avaient les mêmes idées sur beaucoup de points, avec des nuances différentes. Bernard, plus jeune, plus gai, se montrait porté à l'optimisme; Dorven était plus averti, plus meurtri aussi par la vie. Il avait, quelques années auparavant, perdu sa fiancée, une jeune fille exquise, enlevée brusquement par une grippe infectieuse. La blessure était cruelle et fut longue à guérir.

Le chirurgien, enfermé dans son art, refusait d'entendre parler désormais de mariage. Mais voici que, depuis quelque temps, une image se présentait souvent à son esprit. C'était celle d'une toute jeune fille, presque une enfant, dont la nature neuve, laissée comme en friche par une éducation superficielle, l'intéressait vivement. Dans ce champ printanier croissait l'ivraie mêlée au bon grain; mais il pressentait que, s'il le voulait, il en serait le maître et pourrait, à son gré, le cultiver. Cette pensée lui était douce. Ainsi, par un de ces phénomènes, moins rares qu'on ne le croirait chez les hommes supérieurs, c'était l'impulsive, l'étourdie petite Colette qui, par sa naïve docilité à subir l'ascendant du grand chirurgien, avait touché ce coeur que tous et lui-même croyaient à jamais refermé. Elle ne s'en doutait pas; le charme pour Dorven n'en était que plus grand. Il rêvait d'élever cette âme ignorante, ce jeune esprit sans direction, jusqu'aux belles hauteurs morales et chrétiennes où il vivait.

Sans qu'il s'aperçût, un sentiment plus profond prenait peu à peu la place du simple intérêt des premiers jours, et le plaisir d'échapper pour quelques heures à l'engrenage fiévreux de la capitale n'était pas le seul motif qui lui eût fait accepter l'invitation de M. d'Estrague.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire; Georges Pelletier directeur-gérant.

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

L'Epargne Familiale Inc.
Onorato Vaggione, prés.

Le Club Sportif de l'Est, Ltée,
Antonio Vendottoli.

Hi-Pel, Enreg.
Bouchons et tire-bouchons,
Henry H. J. Heppell.

Cie d'Equipement Sanitaire, Enrg.
Articles et effets sanitaires,
Gilles Hébert.

Quincaillerie Cartierville,
Jos. Hughes.

Favourite Lending Library, and Pastry, Reg'd.,
Max Adler.

Rose Lunch,
David L. Igeland,
Sarah Goldman.

Lasalle Window Cleaning Co.,
Bill Wilkin.

De Luxe Cigar Store,
George Cramer.

Dominion Curtain Co.
George C. Floorea.

Byron Cafeteria,
Edward Stamos, Tom Jouris.

Independent Products Co.,
Oeufs et volailles,
Louis Heimann.

Laurier Av. Tailoring,
Ethel Holzman.

Snyder Automobile Co.,
Gordon Snyder.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 26 (P. A.). — Le cours de l'or a avancé de 1½d à 141s 2d.

Cours de l'argent

Londres, 26 (P. A.). — Le cours de l'argent a fléchi de 1-16 à 31d.

Montréal (P. C.). — Les cours ont fléchi de 30 à 50 points sur le marché de l'argent. On a transigé l'option de sept. à 69.60, tandis que les offres à l'ouverture étaient comme suit: juin 69.00; juil. 69.00; déc. 70.50; mars 71.50.

Cours du sucre

New-York, 26 (P. A.).—Le marché du sucre est ferme. Options: juil. 2.31; sept. 2.34; déc. 2.36; janv. offre, 2.14; mars, offre, 2.16; mai, offre, 2.21.

Bourse de Toronto

Toronto, 26 (P. C.). — M. G. W. Nicholson a été élu hier président du Toronto Stock Exchange.

Dominion Stores

La valeur des ventes des Dominion Stores pendant les quatre semaines terminées le 15 juin s'est établie à $1,350,740, une diminution de $207,123 sur la période correspondante de 1934.

Winnipeg Electric

A la suite de l'autorisation accordée récemment par la Cour on a fixé les dates des assemblées des porteurs de titres de Winnipeg Electric Co., et des filiales en rapport avec le projet de réorganisation. Les assemblées auront lieu entre le 7 et le 27 août à Montréal et à Toronto comme suit: le 7 août, Manitoba Power Co., à Toronto; le 12 août, Northwestern Power, à Montréal; le 15 août, Suburban Rapid Transit Co., à Montréal; le 22 août, Winnipeg Electric Co., à Toronto, et le 27 août, Winnipeg Selkirk and Lake Winnipeg Co., à Toronto. Toutes les assemblées se tiendront à 11 h. de l'avant-midi.

Prix de l'essence

La guerre des prix se continue à Montréal. Hier, la Shell a réduit le prix de la marque Ethyl à 16 sous le gallon et celui de la Shell cachetée à 14 sous plus la taxe. On sait que la nouvelle compagnie St-Lawrence Oil Co. vend son essence en disant qu'elle est de la qualité no 2, d'après les nouveaux types du Québec. Toutefois hier la compagnie a enlevé l'affiche indiquant cette qualité sur ses réservoirs et aux bureaux du gouvernement on ne sait trop comment expliquer cette initiative. Les prix restent toujours les mêmes qu'autrefois en dehors de Montréal où la compagnie ne fait aucune concurrence.

L'acier

Iron Age rapporte que la production reste ferme dans l'industrie de l'acier de même que les prix de l'acier de rebut. D'autre part, on constate une tendance à une plus forte demande dans la région de Chicago et cela à une époque où on enregistre habituellement une baisse.

Cours du café

New-York, 26 (P. A.). — Les tendances sont quelque peu irrégulières sur le marché du café.

Rio: juil. 4.89; sept. offre, 5.02; déc. offre, 5.13; mars et mai non cotés.

Santos: juil. 7.42; sept. offre, 7.51; déc. 7.61; mars 7.67-68; mai 7.68-69.

Les grains

Chicago, 26 (P. A.). —Les cours du blé ont renversé leur mouvement d'hier et se sont avancés de quelques fractions ce matin.

Brazilian

Le président Miller Lash, de Brazilian Traction, a déclaré hier que quoique le taux du milreis n'ait guère varié depuis la publication du dernier rapport de la compagnie, il est difficile de déclarer un dividende à cause des conditions existantes en tout ce qui concerne les exportations de fonds du Brésil. M. Lash a déclaré qu'on détruit moins de café au Brésil, que la situation tend à redevenir normale et que probablement cette pratique cessera dans un avenir plus ou moins rapproché.

Dividende déclaré

Montreal Tramways Co., $2.25 par action pour le second trimestre, payables le 15 juil. aux actionnaires inscrits le 5.

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

	Offre	Dem.
Dominion du Canada:		
5% 1er nov. 1936	103¾	104¾
5% 1er mars 1937	106¼	107¼
5½% 1 déc. 1937	108½	110¼
4% 15 oct. 1939	106½	107½
4½% 1 sept. 1940	108½	109½
5% 15 nov. 1941	110½	111½
3% 15 oct. 1942	101¼	102¼
5% 15 oct. 1943	111¾	112¾
4½% 15 oct. 1944	109	109¾
4% 15 oct. 1945	105	106
4½% 1 fév. 1946	109¼	110¼
3½% 15 oct. 1949	101	102
4% 15 oct. 1952	104¾	105¾
4½% 1 nov. 1956	107¾	108¾
4½% 1 nov. 1957	108	109
4½% 1 nov. 1958	108¼	109
4½% 1 nov. 1959	108¼	109¼
Avec la garantie de l'Etat:		
C.N.R. 3% 1944	99	100
C.N.R. 3% 1950	97½	99
C.N.R. 4½% 1951	111½	112½
C.N.R. 4½% 1956	111¾	112½
C.N.R. 4½% 1957	109¾	110¾
C.N.R. 5% 1954	114	115
C.N.R. 5% 1969	116¾	117¾
C.N.S. Lines 5% 1955	113½	118
Provinces et Municipalités:		
Col. Britannique 6% 1947	103	104½
Ville de Montréal 5% 1945	103½	105
Ville de Montréal 6% 1944	108¼	110
Manitoba 6% 1947	107⅝	109¼
Ec. Cath. de Montréal 6% 1957	102	104
N. Brunswick 5½% 1952	112½	114½
Ontario 5½% 1947	112¾	114¾
Prov. de Québec, 4½% 1963	112¾	114½
Saskatchewan 6% 1952	106	107½
Compagnies:		
Abitibi 5% 1953	27	29
Beauharnois 5½% 1973	87½	89½
Bell Telephone 5% 1955	113	115
B. A. Oil 5% 1945	105	107
B.C. Power 5% 1960	97	99
B.C. Power 5½% 1960	99	101
B.C. Telephone 5% 1960	104¾	106½
Calgary Power 5% 1960	97	99
Can. N.P. 5% 1953	99½	101½
C.P.R. 4½% 1944	95⅞	97⅝
C.P.R. 5% 1954	103	105
C.P.R. 6% 1942	107	109
Can. Steamship 6% 1941	36	38
Can. Vickers 6% 1947	71	73
Dom. Sq. Bldg 6% 1943	56	58
Dom. Tar 6% 1949	98½	100½
Duke Price Power 6% 1956	100	102
Famous Players 6% 1943	101	103
Famous Players 6½% 1948	94½	96½
Fed. Grain 6% 1949	91	93
Gatineau Pow. 5% 1956	86½	88½
McLaren Quebec 5½% 1961	73	75
McColl Frontenac 6% 1949	104	106
Mont. C. and Mfg 5½% 1947	102	104
Mont. Is. P. 5½% 1957	102	104
M.L.H. & P. 5% 1957	106	108
M.L.H. and P. 5% 1970	107	109
Mont. Tramways 5% 1955	79	81
Ottawa Vall. Pow. 5½% 1970	91	93
Power Corp. 4½% 1956	80	82
Power Corp. 5% 1957	85	87
Price Bros. 6% 1943	90	93
Quebec Power 5% 1959	103	105
Rolland Paper 5½% 1948	103	105
Shaw. W. and P. 5% 1970	101	102
Shaw. W. and P. 4½% 1970	95	97
Smith H. 5½% 1953	102	104
South. C. P. 5% 1955	103	105
Un. Sec. 5½% 1952	75	77
West Kootenay P. 5% 1956	105	107
Rentes françaises:		
4% 1917	51½	54½
4% 1918	50½	54½
4½% 1932	54	57
Crédit national:		
5% 1919	34	37
5% 1920	31.25	34.00

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES:	Div.	Prix	Rend.
B.A. Oil	.80	15¼	4.72
B.C. Power	.80	23⅝	6.32
Bell Telephone	6.00	127	4.72
Build. Prod. "A"	1.00	30½	3.28
Calgary Power	6.00	128	4.69
Can. Malt.	1.50	32	4.69
Can. North. Power	1.20	20	6.00
Can. Bronze	.60	29	2.07
Can. Converters	2.00	29½	6.78
Can. Cottons	4.00	50	8.00
Can. Foreign Invest.	1.60	22	7.28
Dom. Bridge	1.20	29	4.14
Dom. Textile	5.00	66	7.58
Dom. Glass	5.00	112	4.46
Imperial Oil	.50	19	2.63
(Extra compris)			
Imp. Tobacco	52½	13¼	3.96
Int. Nickel	.60	28	2.14
Int. Pete	1.50	35¼	4.25
(Boni compris)			
McColl Frontenac	.80	12½	6.40
Montreal Power	1.50	28⅝	5.24
Montreal Tram.	9.00	96	9.37
Nat. Breweries	1.60	35	4.57
Ogilvie	3.00	160	5.00
Ottawa Power	1.00	78	7.69
Quebec Power	1.00	14¾	6.78
Page Hersey	3.00	87	3.45
Penmans	3.00	50	6.00
So. Can. Power	.80	12¾	6.27
Shawinigan	.50	15½	3.22
Steel of Canada	1.75	49¼	3.55
ACTIONS DE BANQUES:			
Montréal	8.00	181½	4.41
Nouv.-Ecosse	12.00	274	4.38
Commerce	8.00	144¼	5.55
Royale	8.00	150	5.33
Canadienne Nationale	8.00	128½	6.23
ACTIONS DE MINES:			
Dome Mines	2.00	41.50	4.82
Hollinger	.65	15.05	4.32
Lake Shore	2.00	50.50	3.96
McIntyre	2.00	41.10	4.86
Pioneer	.80	9.80	8.16
Siscoe	.20	2.64	7.58
Teck Hughes	.40	4.09	9.80
Wright Harg.	.40	8.25	4.85
ACTIONS PRIVILEGIEES:			
Can. North. Power	7.00	101	6.93
Can. Bronze	7.00	110¼	6.35
Can. Celanese	7.00	117	5.98
Can. Cottons	7.00	99	6.06
Can. Fair. Morse	6.00	85	7.06
Can. Foreign Inv.	8.00	105	7.62
Can. Gen. Elect.	3.20	59	5.93
Can. Hyd. Elect.	6.00	49	15.00
Dom. Glass	7.00	138¼	5.06
Dom. Textile	7.00	135	5.19
Goodyear	2.50	52¾	4.78
Jamaica P. Service	7.00	120	5.81
Mont. Cottons	7.00	76	9.21
Nat. Brewery	1.75	40	4.37
Ogilvie	7.00	140	5.00
Ottawa Power	6.50	104¾	6.26
Penmans	6.00	110	5.45
Power Corp.	6.00	82½	7.27
So. Can. Power	6.00	86	6.98
Steel of Canada	1.75	45¾	3.82
Tuckett Tobacco	7.00	140	5.00
Walker Gooderham	1.00	18	5.56

Les prix de l'essence

Les prix suivants, aux dernières nouvelles, étaient en vigueur pour les différentes marques d'essence à Montréal, prix comprenant la taxe spéciale: Shell-Ethyl, 22 sous, Standard, 20, pas de troisième qualité; McColl-Frontenac: Ethyl, 23 sous, bleue 21, blanche 19 1-2; Impériale Ethyl 23, verte 21, blanche 19 1-2. Les prix de Champlain et de B. A. Oil sont les mêmes que ceux de l'Imperial Oil; Blue Sonoco 21; St. Lawrence 18 1-2.

Les garages en concurrence directe avec les postes de la St. Lawrence vendent aussi l'essence à 18 1-2 sous le gallon, taxe comprise.

Sophismes économiques

Ce sont les banques qui créent le crédit. — Ceux qui proclament la faillite du libéralisme économique prétendent en trouver une preuve dans la situation même des banques: "Ce sont les banques, disent-ils, qui immobilisent l'argent. Si elles prêtaient davantage, les affaires reprendraient". Il leur serait d'ailleurs facile de citer des chiffres à l'appui de leur sophisme. Entre le 30 mars 1929 et le 30 mars 1935, l'actif global des banques à charte a passé de 3,494 à 2,844 millions de dollars; mais, tandis que les dépôts d'épargne ne fléchissaient que de 1,512 à 1,446 millions, les prêts courants et escomptes au Canada se contractaient de 1,294 à 819 millions. Le rapport des prêts courants et escomptes à l'actif se trouve donc ramené, en chiffres ronds, de 37 à 28 pour cent.

S'il était vrai que les banquiers refusent délibérément de faire des avances au commerce, qui constituent leur opération la plus profitable, ils auraient une singulière incompréhension de leur propre intérêt. Il doit donc y avoir autre chose. Ce qu'il y a, c'est que les banques sont incapables de créer — au sens littéral du mot, c'est-à-dire: faire de rien — du crédit. Le crédit ne peut "créer une ressource qui n'existe pas et qui n'est pas susceptible d'exister un jour". Le rôle des banques consiste à convertir en monnaie ou en effets négociables, afin de la rendre disponible, une valeur déjà existante ou en voie de formation, et représentée par des titres mobiliers, par des matières premières ou des produits finis ou bien par le crédit d'un homme d'affaires engagé dans une entreprise lucrative. Toute opération de crédit suppose donc nécessairement un preneur de crédit. On en troupe une éclatante démonstration aux Etats-Unis, où depuis deux ans les autorités financières recourent en vain à tous les moyens possibles et imaginables en vue de déclencher l'inflation du crédit. Les réserves des banques fédérales ont été portées de moins d'un milliard à deux milliards et demi de dollars, somme qui justifierait une expansion du crédit bancaire d'une quinzaine de milliards. Mais ces immenses facilités restent à peu près inutilisées, faute de preneurs de crédit. En période de dépression économique, surtout lorsque l'instabilité monétaire ajoute à l'insécurité générale, il n'est pas étonnant que l'homme d'affaires hésite à entreprendre.

Les prêts courants et escomptes des banques se tiennent au point le plus bas qu'ils aient touché depuis longtemps pour la simple raison que la vie économique est au ralenti. Soutenir que les affaires vont mal parce que les banques restreignent leurs avances, c'est prendre l'effet pour la cause. C'est raisonner comme le loustic qui affirmait et prétendait même démontrer que ce sont les parapluies qui font pleuvoir: "Voyez, disait-il. Les parapluies ne sont pas ouverts depuis cinq minutes, que déjà la rue est toute mouillée".

(Banque Can. Nationale).

On téléphone de Montréal à Paris

Hier soir eut lieu à Paris, au Cercle Interallié, un grand bal et fête de nuit organisé par les H. E. C. de France à l'occasion de la visite des délégués de l'Association des Licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. L'hon. Philippe Roy, ministre plénipotentiaire du Canada en France, présida cette manifestation.

A 1 heure, à Paris, par conséquent vers huit heures (heure avancée), à Montréal, une communication téléphonique fut établie entre l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal et le Cercle Interallié. Ceci permit à ceux qui se trouvaient réunis à l'Ecole à cette occasion d'entendre, au moyen de nombreux appareils d'écoute installés spécialement, lecture de deux messages: l'un de M. Raymond Couturat, président de l'Association des H. E. C. de France; l'autre, de M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Les personnes réunies là-bas purent à leur tour écouter le message de l'hon. T.-D. Bouchard, ministre du commerce et de l'industrie de la province de Québec, et celui de M. Armand Viau, président de l'Association des licenciés. De part et d'autre, on a parfaitement entendu.

Cours des trusts fixes

	Offre	Dem.
x-Amer. Com. Shares	3.90	4.00
x-British Type Inv.	.17	.23
Fund. T.E. "A"	4.42	4.52
Do. "B"	4.22	4.35
Un. Gold Equity of Can.	2.09	2.32
x-Super Shares	1.39	1.58
Can. Amer. Trust	2½	2⅝
Can. Int. Trust	4½	5
x-Diversified T.S. "B"	7⅝	8
x-Do. "C"	3.30	3.60
First All Can. Units	8.75	9.75
Do. 1945	6⅝	7⅝
x-Int. Trust	2.20	2.25
x-Quaterley Inc. Shares	1.29	1.32
x-Un. Fixed	2⅝	2⅞
x-Un. Ins. Trust	1⅝	1¾
x-Un. N. Y. Bank T.	2½	3
x-Un. Oil Trust	4⅛	4½
N. Aber. T.S. 1953	2.07	2.12
Do. 1935	2.48	2.52
Do. 1956	2.46	2.49
Do. 1958	2.49	2.53
x-Cum. T. Shares	4.12	4.25
x-New. Corp. T.S. Accum.	2.48	2.52
Do. Distrib.	2.48	2.52
x-Five Year Fixed T.S.	3	3⅜
x-Old Corp. T.S.	2.22	2.25
Can. Inv. Fund	3.40	3.65
x-U.S. Elect. L. and P. "A"	13⅜	14
x-Do. "B"	1.88	1.92
x-Nation Wide Sec. "B"	3.17	3.23
x-Do. Voting	1.15	1.19

x-fonds américains.

Bourse de New-York

New-York, 26 (P. A.).—Le marché s'est quelque peu amélioré ce matin après un début hésitant. Plusieurs vedettes se sont améliorées de quelques fractions. Radio priv. a donné lieu à plusieurs transactions importantes et a réalisé un gain d'un point, tandis que le titre ordinaire s'est amélioré de ½ point. General Motors, U. S. Steel, ainsi que quelques autres industriels et utilités publiques ont légèrement fléchi.

Il y a eu peu de changement dans la deuxième heure, si ce n'est un certain mouvement d'achat dans le cas de National Cash Register, Remington Rand et United Fruit.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P. C.) — Aucune tendance particulière ne s'est manifestée sur le marché local ce matin.

National Breweries a reculé de ¾, Building Products, Southern Canada Power, Associated Breweries, Bruck, Pacifique Canadien, McColl ont fléchi de quelques fractions.

Smelting a avancé d'un point, B. C. Power, Howard Smith, Canadian Celanese de quelques fractions.

(Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
25	Assoc. Brew.	12½	12½	12½	12½	
125	Bruck Silk	16¼	16¼	16⅛	16⅛	
7	Bell Telephone	127	127	127	127	
10	Brazilian	9	9	9	9	
210	B.C. Power "A"	24	24	24	24	
75	Bldg Prod.	30½	30½	30½	30½	
60	Can. Celanese	24⅜	24½	24⅜	24½	+ ¼
65	Canada Cement	6½	6½	6½	6½	
65	Can. Car and Found.	7½	7½	7½	7½	
15	Can. Car and Found. priv.	14¾	14¾	14¾	14¾	
47	Can. Pac. Ry	10¼	10¼	10¼	10¼	— ¼
60	Con. Smelting	162½	162½	162½	162½	+ 1
25	C. Hydro Elect. priv.	40	40	40	40	
30	Can. Steam. priv.	6½	6½	6½	6½	
108	Dom. Bridge	29	29	29	29	
30	Dom. Steel and Cl. "B"	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝	
200	Dryden	3½	3½	3½	3½	
50	H. Smith	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
25	H. Smyth priv.	90	90	90	90	
280	Int. Nickel	27⅞	28	27⅞	28	+ ⅛
200	Imp. Tobacco	13¼	13¼	13¼	13¼	
55	McColl Frontenac	12½	12½	12½	12½	— ⅛
55	Mont. Power	28¾	28¾	28⅝	28¾	+ 1⅛
40	Mont. Power Deb.	48½	48½	48½	48½	
425	Nat. Breweries	35	35	34⅛	34¼	— ¾
10	National Steel Car	15¾	15¾	15¾	15¾	
10	Power Corp.	7¼	7¼	7¼	7¼	— ¼
40	Penmans Ltd.	50	50	50	50	
10	Quebec Power	14½	14½	14½	14½	— ¼
125	St. Lawrence Corp.	1.00	1.00	1.00	1.00	
45	Shawinigan W. and P.	15½	15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
75	So. Can. Power	12½	12½	12½	12½	
10	Tucketts priv.	141¾	141¾	141¾	141¾	
25	Wabasso	19	19	19	19	
5	Woods Mfg priv.	60	60	60	60	
	BANQUES					
3	Canada	61½	61½	61½	61½	
2	Montréal	181½	181½	181½	181½	
86	Royale	150	150	150	150	

Sur le Curb

(P. C.) — Les pétroles se sont quelque peu repris ce matin sur le Curb et à midi tous s'étaient améliorés de quelques fractions malgré la baisse continue des prix de l'essence dans la région de Montréal. B. A. Oil a avancé de ½ point, International Petroleum de ⅜ et Imperial Oil de ¼.

Hiram Walker s'est amélioré, tandis que European Electric et Distillers Seagrams ont fléchi.

Dans la section des mines, Noranda a fléchi de 15 sous, Brazil Gold de 5, tandis que Siscoe a avancé d'un sou.

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & CIE
471, rue St-François-Xavier

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
25 Brewé Corp.	3⅛			
270 Br. Am. Oil	15⅜	15½	15⅜	15½
55 Can. Malt.	32¼		32	
100 Cons. Pap.	90			
135 Dis. Corp. S.	17¾	18	17¾	18
337 Ford A.	26	27	26	27
833 Imperial Oil	19⅛	19¼	19⅛	
340 Int. Petrole.	35¼	35½	35¼	35½
65 Walk. Good.	24			
UTIL. PUB.				
10 Beauharn.	9			
MINES				
205 Noranda	35 00			
300 Siscoe	2 63	2 64	2 63	2 64
300 Sullivan	69			
15 Teck. Hugh.	4 02			
MINES HORS LISTE				
400 Can. Patricia	1 71			
300 Stadacona	21			
2000 DuParquet	14½		14¼	14½
1550 Read Auth.	86	90	86	90

Les cours moyens à Wall Street

New-York, 26. P.C. — La moyenne des valeurs des 60 principaux titres d'après les compilations de la Presse Associée

	30 Indus.	15 Ferrov.	15 Utilit.	Cours Moy.
Sem. dernière	60 4	24 2	32 2	44 3
L'an dernier	56 9	21 9	29 7	41 3
Mois dernier	52 7	33 7	33 0	43 0
Haut — 1935	56.6	27.6	26.6	41.6
Bas — 1935	49.6	18.5	21.6	34.8
Haut — 1934	61.4	43.0	40.6	51.4
Bas — 1934	45.3	22.8	24.2	34.5
1933, haut	57.38	45.27	50.07	52.21
1933, bas	24.32	16.52	26.42	23.61
1932, bas	17.52	8.72	23.87	16.91
1929 haut	146.95	153.88	184.28	157.67
1927, bas	51.59	95.31	61.81	61.81

Cours moyens à Montréal

Compilation officielle de la Bourse de Montréal

	10 Util.	20 Ind.	30 Com
Hier	59 3	58 6	58 8
Avant-hier	59 4	59 1	59 2
Semaine dernière	59 7	59 5	59 5
Mois dernier	57 5	59 4	58 7
L'an dernier	64 2	57 1	59 5
Haut — 1934	72.0	65.2	67.4
Bas — 1934	58.0	50.1	53.1
Bas — 1932	44.3	18.1	26.1
Haut — 1932	68.3	37.7	53.1
Bas — 1933	41.4	24.4	30.1
Haut — 1933	72.0	67.3	68.1
Haut — 1929	198.2	174.5	182.1

Bourse des mines

Cours fournis par la maison CRANG, BURKE & CO.
222, rue Notre-Dame ouest

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
Braelorne	5 10			5 00
Bobjo	22			
Castle Treth.	1 09			
Can. Patricia	1 68			
Dome Mines	42 00			
Int. Nickel	27 ¾			
Kirkland Lake	36			
Can. Malartic	64			
Mining Corp.	1 35			
Read Auth.	85			
San Antonio	3 65			3 63
Stadacona	21	21 ¼	21	
Sylvanite	2 10			
Teck Hughes	4 10			
Wayside	14			
HORS LISTE				
Big Miss.	58	59	58	
Eldorado	1 94			
Home Oil	38			
Nordon	8 ½			

Soeurs de Miséricorde de Montréal
Bons 1ère hypothèque 4½%
Circulaire sur demande.
LAFLAMME, WELLEIN & Co.
132 St-Jacques O. Montréal
PLateau 9359★

TRUST GENERAL DU CANADA

Conseil d'administration

L'hon. J. M. Wilson, *président*
L'hon. D. O. L'Espérance, *vice-président*
Beaudry Leman, *vice-président*

L. J. Adjutor Amyot — L'hon. J. Nicol, C.R.
Joseph Beaubien — L'hon. J. E. Perrault, C.R.
L. E. Beaulieu, C.R. — L'hon. Donat Raymond
A. N. Drolet — Leo G. Ryan
Sir J. Geo. Garneau — L'hon. Geo. A. Simard
Ernest Guimont, C.R. — C.-E. Taschereau, N.P.
Mendoza Langlois — Arthur Terroux
Ch. Laurendeau, C.R.

René Morin, *directeur-général*

CAPITAL versé $1,105,000

Biens administrés, plus de $42,000,000.00

112, ouest, rue St-Jacques MONTRÉAL — 71, rue St-Pierre QUÉBEC

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

		Pair	Ouv.
Angleterre, l. ster.	$4.86 2-3		$4.94¼
France, franc	.0392		.0663½
Belgique, belga	.1390		.1695
Italie, lire	.0526		.0830
Suisse, franc	.1930		.3280
Hollande, florin	.4020		.6828
Espagne, peseta	.1930		.1375
Suède, couronne	.2680		.2551
Norvège, couronne	.2680		.2487
Danemark, couron.	.2680		.2209
Brésil, milreis	.1196		.0851
Etats-Unis, dollar	3-32	prime	
Allemagne, r. mark	.2382		.4043

A MIDI

Cours officiels tels que fournis par la Presse Canadienne:

A Montréal:
- Livre sterling $4.94 1-16
- Dollar américain $1.00 1-16
- Franc français ..... .0662 7-8

A New-York:
- Livre sterling $4.93 7-8
- Dollar canadien ..... .99 1-16
- Franc français ..... .0663

A Paris:
- Livre sterling ..... 74.47 frs
- Dollar canadien ..... 15.09 frs
- Dollar américain ... 15.09½ frs

En or:
- Livre sterling ..... 12 sh.
- Dollar canadien ..... 59.23s.
- Dollar américain ..... 59.25s.

Les ventes d'immeubles

Quartier Ahuntsic — Rue Cartier. Bât. 6964. Lot No 480-41, 581-91, terrain 25 x 82 pieds. Dame G. Spidatieri à G. Tozzi, $1,200. N. L. Corbo, notaire, 1935.

Cité de Lachine. Rue St-Joseph. Bât. Lot No partie 201. National Distilleries Ltd à Muench-Kreuzer Candle Co. Ltd, $9,000. F. K. Stevenson, notaire, 1935.

Cité de Verdun. — Ave Osborne. Bât. 849 à 859. Lot No 4679-916-2, 915-2, terrain 40 x 72 pieds. P. Lalonde à S. Miergwinski, $9,000. A. Rivest, notaire, 1935.

Rue Gordon. Bât. 104 à 112. Lot No 1-2 de 4623, terrain 35 x 131 1-2 pieds. H. Salvas, à R. Fortin $4,000. L.-A. Derome, notaire, 1935.

Rue Rielle. Bât. 40 à 46. Lot No 4656-55. Z. Ouimet et al à Mlle M. L. Ouimet, $4,000. A. Léger, notaire, 1935.

Cité de Lachine — 18ème Avenue. Bât. 28, 30, 32. Lot No 354. J.-A. Lejour esqual à N. Cardinal $1,700. J. Ménard, notaire — 1935.

Cité de Verdun. — Rue Gertrude. Bât. 3368 à 3372. Lot No 3401-266-4. Le Shérif de Montréal à E. Shragie, $1,250. — 1935.

Quartier Hochelaga. — Rue Moreau. Bât. 535 à 530. Lot No 1-2 ind. de 80-4, terrain 22 x 100 pieds. Le Shérif de Montréal à T. Bolly $1.00. — 1935.

Quartier Laurier. — Rue Laurier ouest. Bât. 235, 237 (machinerie, accessoires, etc.) Lot No 15-93 à 96, 103 à 105. Cie Biscuits Stuart à La Succession U. Charbonneau $63,500. J. H. A. Bohémier, notaire —1935.

Quartier Mont-Royal. — Ave Maplewood. Vacant. Lot No 28-88, 28-68-18, terrain 2,-600 pieds carrés. La succession J.-L. Perron et al à Dame H. Beaudry, $2,080. J. H. H. Lippé, notaire — 1935.

Quartier Mercier. — Rue Paul Pau. Bât. 2574. Lot No 404-282, 283, terrain 50 x 88 pieds. D. Primeau à P. Panchuk $1,900. A. Beauchamp, notaire — 1935.

Rue de Grosbois. Vacants. Lot No 399-1001, 398-744, 745, terrain 25 x 100 pieds. A. Tremblay à R. Rocheleau $300. A. Beauchamp, notaire — 1935.

Quartier Notre-Dame de Grâce. — Ave Mayfair. Bât. 2529. Lot No 149-45, terrain 40 x 90 pieds. J. P. L. Brien à W. L. McKelvey, $10,000. L. Labrosse, notaire — 1935.

Rue Hampton. Bât. 2269, 2271. Lot No 169-726, terrain 25 x 88 pieds. A. Boudrias et al à H. Laflèche, $3,075. A. E. Prud'homme, notaire—1935.

Quartier Rosemont. — 4ème Avenue. Bât. 5480 à 5492. Lot No 172-1335, 1336-1. 2. J. Raymond à E. Gendron, $9,500. J.-A. Savoie, notaire—1935.

Quartier St-Edouard. — Rue St-Denis. Bât. 6614, 6618. Lot No 8-264, terrain 20 x 130 pieds. Mlle M. Roy à Dame P. Demers, $3,500. G. Baudouin, notaire — 1935.

Quartier St-Denis. — Rue de LaRoche. Bât. 6623 à 6627a. Lot No 5-123 terrain 25 x 100 pieds. Z. Rivet à W. Desrosiers $2,-000. A. Valois, notaire—1935.

Quartier St-Michel. — Rue Alma. Bât. 6310, 6312. Lot No 10-933, terrain 25 x 72 pieds. W. Noseworthy à La Succession Mlle E. Rolland $2,000. G. Beaudouin, notaire — 1935.

Quartier Ste-Marie. — Rue

LA VIE SPORTIVE

Whitharral triomphe hier à Mont-Royal

Sur un parcours sensiblement amélioré à la piste Mont-Royal, hier après-midi, sept intéressantes courses ont été disputées et Whitharral a remporté les honneurs de la principale épreuve à l'affiche lorsque le coursier de l'écurie Rando et Thriffley a décroché le premier argent de la bourse Sherbrooke, tandis que Magna Mater et Red Label, le favori, se sont classés dans l'ordre de mention.

Cet après-midi sera disputé le Handicap Québec et cette épreuve réunira un bon champ de deux ans.

Résultat des épreuves d'hier:

PREMIERE COURSE. 5 1-2 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse $500. Temps 1.17 3-5.
Die Cast, Phillips, 102.
Kebbie, Barker, 99.
Big Dollar, Quail, 101.
Foggy Dew, Johnstone, 104.
Peter Pal, Laurin, 109.
Fatal Gift, Becroft, 107.
$2 au mutuel sur Die Cast rapportent $3.75, 2.75, 2.55; sur Kebbie $3.60, 3.60; sur Big Dollar $4.90.

DEUXIEME COURSE. 5 1-2 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse $400. Temps 1.13 3-5.
Elise S., Valentine, 107.
Colored Artist, Laurin, 115.
Pepper Prince, Russell, 113.
Anoka, Prain, 113.
Assyrian Prince, Henderson, 116.
Primaweep, Beecroft, 108.
$2 au mutuel rapportent sur Elise S. $19.70, 5.65, 3.75; sur Colored Artist $3.25, 2.50; sur Pepper Prince $2.70.

TROISIEME COURSE. 5 1-2 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse $400. Temps 1.15 2-5.
Nimule, Valentine, 115.
Scara Glen, Beecroft, 110.
Hasola, Gibson, 110.
Cyrano, Henderson, 115.
Lonesome Glory, Prain, 110.
Dorothy Alice, Fator, 110.
Charlies Girl, Phillips, 101.
Golden Dot, Kamar, 106.
$2 au mutuel rapportent sur Nimule $8.00, 4.05, 4.70; sur Scara Glen $4.75, 5.75; sur Hasola $14.85.

QUATRIEME COURSE. 5 1-2 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse $400. Temps 1.14 2-5.
Jean Pittston, Laurin, 110.
Fanny, Johnstone, 104.
Short Wave, Fator, 109.
Refused, Fellows, 111.
Baggataway, Gibson, 111.
Zombro, Phillips, 108.
Stone Chatter, Barker, 92.
Dusky Rose, Wilson, 106.
Grand Paise, Quail 100.
$2 au mutuel rapportent sur Jean Pittston $10.10, 4.70, 3.35; sur Fanny $6.45, 3.90; sur Short Wave $3.50.
Le pari double $62.50.

CINQUIEME COURSE. 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse $800. Temps 1.16 4-5.
Whitharral, Fator, 112.
Magna Mater, Gibson, 109.
Red Label, Phillips, 102.
Last Stand, Beecroft, 109.
Showman, Laurin, 114.
Protactor, Prain, 110.
$2 au mutuel rapportent sur Whitharral $8.45, 3.60, 2.80; sur Magna Mater $4.35, 3.20; sur Red Label $2.80.

SIXIEME COURSE. 1 mille et 1-16, bourse $400, 3 ans et plus. Temps 2.04 1-5.
Top Hattie, Day, 112.
Visionary Hour, Fator, 112.
Donnatina, Phillips, 102.
Wild Laurel, Laurin, 117.
Step Pretty, Barker, 100.
Carissa, Chevalier, 102.
$2 au mutuel rapportent sur Top Hattie $6.90, 4.75, 3.20; sur Visionary Hour $4.35, 3.20; sur Donnatina 2.80.

SEPTIEME COURSE. 1 mille et 1-16, 3 ans et plus à réclamer, bourse $400. Temps 2.03 2-5.
Thunderlight, Halliburton, 107.
Wm Allan Jr., Barker, 102.
Wrackell, Gibson, 112.
Malabar, Phillips, 102.
Wee Macgregor, Wilson, 106.
Thistle Dust, Harris, 95.
Aldershot, Prain, 112.
Cabainia, Fowler, 112.
$2 au mutuel rapportent sur Thunderlight $9.25, 5.20, 2.70; sur Wm Allan Jr. $4.00, 2.65; sur Wrackell 2.60.
La Quinella $13.75.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE NATIONALE

Pittsburg à Boston.
Cincinnati à Philadelphie.
Chicago à New-York.
St-Louis à Brooklyn.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo à Montréal, 2 parties
1ère partie au crépuscula à 6h. 30.
Rochester à Toronto.
Syracuse à Baltimore.
Newark à Albany.

LIGUE AMERICAINE

Detroit à Cleveland
Washington à New-York.
Boston à Philadelphie.
Boston à Philadelphie.
Seules parties au programme.

Association Américaine

Indianapolis	200603040	15	15	1
St-Paul	330000000	6	11	2

Wright, Elliott et Sprinz; Rigney, Claset, Grimes et Giuliani.

Toledo	000600001000	7	15	4
Kansas City	15010000000	7	13	2

La partie se termina à la 11e manche par arrangement.
Lawson, Doljock et Susce; Parker, Moore, Fullerton et Warren, Page.

Louisville	311301000	9	13	2
Minneapolis	20303101x	10	13	6

Sewell, Nekola, McKain et Thompson; Gahouse, Ryan et Hargrave.

Columbus	003000110	5	8	2
Milwaukee	000001005	6	13	1

Cooper, Winford, Tining et Ogrodowski; Larkin, Pressnell et Rensa.

Le "Big Six"

(P.A.) — Joe Medwick, le voltigeur des Cardinaux de St-Louis qui est si solide au bâton, a été le seul membre du Big Six a effectuer un gain au cours de la journée d'hier. Medwick a frappé deux coups sûrs en quatre essais au marbre, contre Van Mungo à Brooklyn, et il a monté ainsi sa moyenne de deux points à 366. Buddy Myer a failli à la tâche et est sorti du Big Six, laissant Mule Haas des White Sox en troisième place dans le trio de la ligue Américaine.

Le classement:

	P.	Ab.	Pts	Cs.	P.c.
Vaughan, Pirates	52	190	50	76	400
Medwick, Cardinals	61	257	49	94	366
Johnson, Athlétiques	57	233	52	35	365
Young, Pirates	41	143	22	51	357
Vosmik, Indiens	58	249	92	36	346
Haas, W. Sox	42	148	16	51	343

Le vainqueur sera opposé au champion

De bonne heure ce matin, le promoteur Racicot recevait un télégramme de Daniel-M. Caplin, promoteur sportif de New-York et représentant d'un club de boxe de la Californie une offre très alléchante pour remettre au vainqueur de la rencontre LeBrasseur-Slaughter qui aura lieu le 3 juillet prochain, à l'Arena Mont-Royal.

Le télégramme se lisait comme suit (texte en français): "Donnerons $5,000 garantie au vainqueur du combat McCoy-Slaughter pour rencontrer Bob Olin dans un match non pour le titre devant avoir lieu ici le 22 juillet. Que le meilleur homme gagne."

Aussitôt le télégramme reçu, Racicot s'est empressé de nous faire part de cette nouvelle à nos bureaux ce matin et inutile de dire qu'il ne voit pas du tout du même oeil l'offre faite par ces promoteurs américains. "Ces gens-là veulent faire une rencontre de dix rondes non pour le titre tout simplement pour encaisser une grosse recette, tandis que je veux faire ce match moi-même ici, mais pour le championnat mondial et à 15 rondes, de cette façon, je crois sincèrement que le vainqueur de mercredi acceptera plutôt mon offre et je verrai à ce que la Commission locale ainsi que la N. B. A. appuie ma demande". C'est en ces termes que s'exprima Racicot lors de sa visite à nos bureaux ce matin.

Je suis content de voir que le combat de mercredi prochain porte un si grand intérêt dans tout le continent, mais d'un autre côté, je n'épargnerai rien pour faire bénéficier le public montréalais avant tout.

Cette séance, quoique organisée par le promoteur Racicot, est donnée sous les auspices de la compagnie des liqueurs *Flirt*, M. H. Buisson, président de cette maison, seconde fortement M. Racicot dans cette entreprise et n'épargne rien de son côté pour en faire un véritable succès.

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues majeures de base-ball ont donné les résultats suivants:

LIGUE NATIONALE

Chicago	0000000110	2	7 1
New-York	0000000021	3	13 1

French, Warneke et O'Dea; Castleman et Mancuso.
2e partie:

Chicago	101100142	10	12 2
New-York	002102000	5	13 1

Bryant, Carleton, Kowalik et Hartnett, O'Dea; Hubbell, Stout, Smith, Gabler, Fitzsimmons et Danning.

Cincinnati	000100000	1	8 4
Philadelphie	02002141x	10	14 2

Freitas, Frey, Hollingsworth et Lombardi; Syl Johnson et Wilson.

Pittsburg	000100100	2	8 1
Boston	30301000x	7	13 2

Birkofer, Hoyt et Grace; MacFayden et Hogan.

St-Louis	201001020	6	8 0
Brooklyn	003010000	4	7 2

Paul Dean et Delancey; Mungo et Lopez.

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse	302100202	10	16 1
Baltimore	100000001	2	6 1

Cascarella et Savino; Granger, Thomas et Spencer.

Rochester	000000210	3	14 1
Buffalo	00301100x	5	6 0

Cross, Heise et West; Kline et Crouse.

Newark		5	7 1
Albany		6	7 3

Wicker, Spittler, Kleinhans et Baker; Filley, Hansiek et Hayes.

LIGUE AMERICAINE

New-York	300001000	4	12 1
Cleveland	100000202	5	6 1

Allen, Malone et Dickey; Harder et Phillips.

Washington	003040000	7	13 0
Détroit	001010020	4	12 0

Pettit, Russell et Bolton; Rowe, Auker, Hogsett et Hayworth.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
New York	40	17	702
Saint Louis	36	25	590
Pittsburg	36	27	571
Chicago	33	26	559
Brooklyn	27	31	466
Cincinnati	26	35	426
Philadelphie	21	36	368
Boston	18	40	310

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo	35	26	574
Montréal	36	29	554
Baltimore	36	32	529
Toronto	35	32	522
Newark	34	32	515
Syracuse	36	34	514
Rochester	27	39	409
Albany	47	42	391

LIGUE AMERICAINE

New York	38	23	623
Cleveland	34	25	576
Chicago	31	24	564
Détroit	33	28	541
Boston	30	31	492
Washington	28	33	459
Philadelphie	24	33	421
Saint Louis	18	39	316

Résultat des parties

LIGUE NATIONALE

Boston 7, Pittsburg 2.
St-Louis 6, Brooklyn 4.
Chicago 10, New-York 5.
New-York 3, Chicago 2.
Philadelphie 10, Cincinnati 1.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo 5, Rochester 3.
Syracuse 10, Baltimore 2.
Albany 6, Newark 5.
(Partie du soir)
Seules parties au programme.

LIGUE AMERICAINE

Boston-Chicago, remise.
Philadelphie-St-Louis, remise.
Washington 7, Detroit 4.
Cleveland 5, New-York 4.

Henry Piers vs Don George

Le promoteur Riopel nous annonce que le combat principal de lundi soir prochain, à l'Arena Mont-Royal, mettra aux prises le champion mondial, Ed Don George, et Henry Piers, qui s'est taillé une excellente réputation en notre ville depuis l'ouverture de la présente saison.

Piers est un favori du public montréalais et tous les fervents du sport de la lutte voudront le voir à l'oeuvre lundi prochain contre le champion mondial des poids lourds.

Le promoteur Riopel doit compléter aujourd'hui le programme de lundi soir prochain alors que la séance aura lieu à l'Arena Mont-Royal.

Joe Louis bat Carnera en six rondes

New-York, 26. — Joe Louis, boxeur nègre de Détroit, n'a eu aucune difficulté à vaincre le géant italien, Primo Carnera, dans le combat disputé hier au Stade des Yankees puisque le noir a eu raison de son rival en six rondes après avoir eu constamment l'avantage.

Plus de soixante mille personnes ont été témoins de ce combat et dès le commencement des hostilités les spectateurs purent se rendre compte de la supériorité du nègre. Louis s'est révélé meilleur boxeur que son adversaire et ses coups semblaient être portés avec plus de force.

Au commencement de la sixième ronde Carnera fit un dernier effort pour éviter l'échec mais son attaque n'eut pas le résultat désiré et Joe Louis parvint à coucher son rival.

C'est alors que Louis, rapide comme l'éclair, lâcha ses deux poings dans la direction du mastodonte; l'un l'atteignit à la tête, l'autre dans le milieu de son individu. L'homme montagne s'écroula.

Ses seconds crièrent au géant de rester à terre jusqu'au compte de neuf. Il n'entendit pas et se releva après que l'arbitre eût compté quatre. Ce fut sa perte. Louis attendit cette minute; il fondit sur lui l'attrapant à la mâchoire des deux poings à la fois.

Une fois de plus, le gros Primo, tel un bloc de ciment dynamité à sa base, s'écrasa au plancher. Il pouvait se relever, mais pas plus.

Au compte de trois, il se remit en chancelant sur ses pieds, les bras pendant, incapable de se défendre. Il se détourna instinctivement de Louis qui attendait que l'arbitre lui donnât le signal de recommencer le carnage. L'arbitre fit cesser le combat. Carnera était une masse sanglante.

Les promoteurs du combat ont annoncé que les spectateurs qui ont payé leur entrée se chiffrent à 57,000. eLs recettes ont été de $340,000. Ce montant est moindre que le chiffre prévu, toutefois, car la foule immense qui avait envahi le stade des Yankees avait laissé tout d'abord croire que les recettes se chiffreraient à un demi-million. Les profits seront d'environ $277,000.

Joe Louis rencontrera dans un combat de 15 rondes, cet automne, l'ancien champion du monde, Max Baer. C'est ce que Mike Jacobs, promoteur du club 20th Century, vient d'annoncer, après que le nègre eut battu Primo Carnera. Le combat aura lieu dans l'un des champs de baseball de New-York, vers l'époque des séries mondiales.

Le combat mettra aux prises les deux derniers boxeurs qui ont fait une bouchée du gros Italien.

Un Canadien se distingue

Une dépêche de Londres mande que le constable R.-G. Pickrell, de police du Canadien National, à Winnipeg, membre de l'équipe de tireurs canadiens actuellement à Bisley, a gagné le championnat d'Ecosse pour le tir au revolver. Il a obtenu 97 points sur 100. C'est le premier Canadien à entrer dans le concours de tir au revolver à Bisley.

La première à 6 heures 30

La direction du club de baseball Montréal a décidé d'apporter un changement à son programme d'aujourd'hui. Les Royals devaient jouer deux parties cet après-midi contre les Bisons, mais, hier soir, le président Racine et ses directeurs ont décidé d'inaugurer le baseball au crépuscule et la première joute contre le Buffalo aura lieu à 6 heures 30 au lieu de 2 heures et la seconde partie commencera à 9 heures 15.

Les fervents du baseball sont priés de prendre note du changement.

Le Shamrock est en tête

Deux parties ont été disputées hier soir, au Forum, dans la Ligue de Crosse Senior. Au cours de la dernière partie le Shamrock a réussi à vaincre le Verdun par un résultat de 9 à 5 pour briser l'égalité qui existait entre ces deux clubs et prendre la tête du classement dans la course au championnat.

Dans la première rencontre à l'affiche, La Casquette a subi un autre échec en perdant par 6 à 3 aux mains du Notre-Dame-de-Grâce.

Composition des équipes:

PREMIERE PARTIE

N.D.G — Gervais, buts; D. Archer et McGee, défenses; Cox, rover; Grieran, centre; W. Archer et Kavanagh, ailes; Halbert, Bulger, T. Archer, Bowen, Curran, Clarke, substituts.

LA CASQUETTE — Archambault, buts; Hamilton et Barsalou, défenses; Léveille, rover; Couture, centre; Blanchard et Bernard, ailes; Landry, Roger, Cardinal, Brunelle, Garneau, Leblanc, Rochon, Cooney, Royal, substitus.

Sommaire:

Première période

1—N.D.G.:	W. Archer	1.46
2—N.D.G.:	Grieran	2.15
3—N.D.G.:	W. Archer	9.46

Pun.: Roger, Cox.

Deuxième période

4—La Casquette:	Roger	2.30
5—N.D.G.:	McGee	12.05

Pun.: Hamilton, Blanchard, majeure, Cox, Curran, Leblanc.

Troisième période

6—N.D.G.:	Kavanagh	2.32
7—N.D.G.:	Kavanagh	3.33
8—N.D.G.:	Bulger	6.55
9—La Casquette:	Roger	14.32

Pun.: Curran, Clarke.

DEUXIEME PARTIE

VERDUN — Gamache, buts; Wheatley et Murray, défenses; E. Greene, rover; Martel, centre; Lennox et Holzberg, ailes; Mullins, Osborne, J. Greene, Foy, McCarthy, Thomas, Harvey, substituts.

SHAMROCK — Kieran, buts; Brockelhurst et Kennedy, défenses; M. Angle, rover; F. Angle, centre; T. Angle et Felvus, ailes; Murphy, Dubé, Bennett, Mathieu, Flanagan, substituts.

Sommaire:

Première période

1—Shamrock:	Flannagan	13.57

Pun.: Murray, Kennedy, Bennett, Harvey.

Deuxième période

2—Shamrock:	M. Angle	1.10
3—Shamrock:	Felvus	1.38
4—Shamrock:	Felvus	1.52
5—Verdun:	Lennox	6.30
6—Shamrock:	Murphy	9.22
7—Shamrock:	F. Angle	12.08
8—Verdun:	Martel	13.21

Pun.: Harvey, Murray.

Troisième période

9—Verdun:	Wheatley	3.28
10—Verdun:	Holzberg	9.30
11—Shamrock:	F. Angle	10.20
12—Verdun:	J. Greene	11.42
13—Shamrocks:	M. Angle	13.43
14—Shamrocks:	Bennett	14.42

Pun.: Martel, Harvey, Murray, majeure, Felvus, Kennedy, Lennox, F. Angle.

Dow remporte deux victoires

Le club de la Brasserie Dow est revenu du district des Trois-Rivières avec deux nouvelles victoires à son crédit. Lundi, les Brasseurs jouèrent deux parties, la première joute eut lieu aux Trois-Rivières contre le Laviolette, de la Ligue de la Cité et District, et remportait la victoire par le résultat de 12 à 1. Le club local qui était considérablement renforci pour la circonstance a dû tout de même baisser pavillon devant les Brasseurs. Bébé Miron et Snooker Ruvinsky ont été les vedettes des Trifluviens en jouant brillamment au champ. Eddy Doray qui débuta pour les locaux, a dû se retirer dans la quatrième manche après que les visiteurs eurent compté neuf points sur ses balles. Harry Lamothe, bien connu de nos amateurs montréalais, qui était en charge du Laviolette, lui substitua Hamel, ce dernier ne fut pas plus heureux que son copain car les brasseurs le touchèrent pour 9 coups sûrs et comptèrent 3 autres points. Ubald Rose présentait pour la circonstance une équipe considérablement renforcie par la présence de Red Hayes et Jackie Dashner, les deux nouvelles recrues qu'il ramenait avec lui de son mystérieux voyage de la semaine dernière; ces derniers ont émerveillé la foule par le jeu brillant tant au champ qu'au bâton. Malfara et Manichio ont cogné chacun un trois-buts tandis que Paci mettait 2 deux-buts à son crédit. Martin, Malfara et Ruvinsky ont aussi récolté chacun un coup double. Ovila Lahaie, qui lança les six premières manches, a tenu les locaux à un coup sûr. Une foule de pas moins de six mille personnes s'étaient rendue au terrain de l'exposition pour voir les Brasseurs à l'oeuvre.

Immédiatement après cette joute les joueurs du Dow se transportèrent en hâte à Shawinigan où ils triomphèrent des locaux par le résultat de 14 à 1. Dave Lambton et Louis Bourdon, qui lançaient pour Dow, n'ont pas permis à leurs adversaires de frapper plus de trois coups réussis. Tandis que Dashner, Hayes, Martin et Malfara brillèrent au bâton avec chacun trois coups sûrs. Une autre foule estimée à près de six mille personnes ont bravé la mauvaise température pour assister à cette joute et, comme aux Trois-Rivières, a fait une chaleureuse réception aux visiteurs.

Résultat par manches:

Aux Trois-Rivières:

Dow	1233012	12	13	2
Laviolette	0100000	1	2	5

Batteries: Lahaie, Rose et Larivière; Doray, Hamel et Turgeon, Ruvinsky.

A Shawinigan:

Dow	1044302	14	18	1
Shawinigan	0000001	1	3	4

Batteries: Lambton, Bourdon et Perron; Perreault, Levasseur et Ouellette.

Arbitres: Bélanger et Blouin.

DANS LES PROVINCES MARITIMES

Le club de base-ball Dow partira demain midi par voie du Canadien National en route pour sa tournée des Provinces Maritimes. Ubald Rose et ses hommes s'en vont dans l'Est du Canada pour jouer pas moins de onze parties dans cette tournée. Les Brasseurs s'en vont dans cette partie du Canada pour remporter de nouveaux succès et représenter en même temps la province de Québec dans le domaine du base-ball.

Nous savons que nos équipiers locaux auront à faire face dans cette tournée à de durs adversaires, et il est facile de comprendre maintenant les raisons pour elsquelles la Brasserie Dow avait exigé la formation d'une puissante équipe cette année. Le Dow maintenant considérablement renforci par l'addition de deux nouveaux joueurs, Jackie Dashner, qui couvre la position d'arrêt-court, et Red Hayes, qui remplit le poste de deuxième but, fait de l'infield du Dow avec Alfie Malfara au 1er but et Conrad Thomas au 3e, l'un des plus puissants de la province. Manochio, Martin et Paci composeront le champ extérieur. Ovila Lahaie, Louis Bourdon, Eugène Leduc, Dave Lambton, Herbie Westman et Alfie Bryant forment le département des lanceurs, tandis que Charlie Larivière et Perron agissent comme receveurs. Jos. Desroches, Allan Burke et Tony Malfara seront les réservistes. Billy Innes, qui avec Rose, ont les destinées du club Dow en mains, ont promis de revenir de ce long voyage, couvert de gloire, et nous espérons qu'avec la longue expérience qu'ils possèdent, ils sauront conduire leur équipe avec succès. Eugène Bélanger, arbitre local bien connu, accompagnera le club.

La Brasserie Dow sera officiellement représentée dans ce voyage par M. Walter LeRiche, gérant des ventes extérieures pour les Brasseries Nationales. M. Sylvio Bordeleau, publiciste du club Dow accompagnera aussi l'équipe.

Au cours de ce voyage, Dow visitera les villes suivantes: Moncton, 27 juin; Saint-Jean, N.-B., le 29; Houlton, Maine, le 30; St-Jean, N.-B., le 1er juillet, deux parties; Halifax, N.-E., le 3; Liverpool, N.-E., le 4; Yarmouth, N.-E., le 5, deux parties; Halifax, N.-E., le 6, 2 parties. Les Brasseurs nous reviendront pour le 8 juillet. Le départ des brasseurs s'effectuera demain midi de la gare Bonaventure, à midi quarante-cinq.

Les coups de circuit

(P.C.) —

Circuits hier: Bucher, Dodgers 1; Herman, Cubs 1; Cuyler, Cubs 1; Camilli, Phillies 1; Delancey, Cardinals 1; Bartell, Giants 1; Schulte, Sénateurs 1; Berger, Indiens 1.

Les meneurs: Greenberg, Tigers 19; Johnson, Athlétiques 16; J. Collins, Cardinaux 16; Ott, Giants 13; Foxx, Athlétiques 13; J. Moore, Phillies 13; Camilli, Phillies 13; Berger, Braves 13; Bonura, White Sox 13.

Total des ligues: Nationale 304; Américaine 295. Total 599.

Internationale: Carey, Roch., 1; Kroner, Syracuse, 1; Niemic, Syracuse, 1; Puccinelli, Balt., 1.

FETE DE LA CONFEDERATION

SERVICE DE TRAINS SUPPLEMENTAIRES ET CHANGEMENTS AU SERVICE ORDINAIRE

entre
Montréal — Vaudreuil
Montréal — Cornwall
Montréal — Ottawa
Montréal — Ste-Rosalie — St-Léonard
Montréal — Morin Heights — Lac Rem
Montréal — Joliette — Rawdon
Montréal — Cartierville — St-Eustach
— Calumet Beach — Hawkesbury.

Pour tous renseignements consultez les horaires en vigueur ou les agents du

CANADIEN NATIONAL

Dites simplement-
"Bière
BLACK HORSE
Dawes, S.V.P."

Notre ministère des terres et forêts

Les chiffres cités par M. Edouard Lacroix à Magog

Ottawa, 26. — M. Edouard Lacroix, député de Beauce, nous prie de faire une correction à un compte rendu d'une récente assemblée de l'Action libérale nationale à Magog, compte rendu paru dans quelques journaux.

M. Lacroix avait indiqué quelles sont, d'après les rapports mêmes du gouvernement provincial de Québec, les recettes et les dépenses de quelques ministères. Il voulait démontrer que le domaine québécois est mal administré, qu'il ne rapporte pas grand chose au trésor provincial. Il citait à ce sujet des chiffres. Il y a lieu de corriger ceux qui avaient trait au ministère des Terres et Forêts.

D'après les comptes publics de 1930-31, 1931-32, 1932-33 et 1933-34, voici quels étaient les revenus bruts, les dépenses et les revenus nets des Terres et Forêts, pour l'ensemble de ces exercices:

Revenus bruts . . .	$9,834,306.34
Frais d'administration	9,720,086.14
Revenu net	$ 114,220.20

Ce revenu net, dit M. Lacroix, indique que le gouvernement provincial n'a reçu qu'un sou et un quart la corde et 2 sous et demi par mille pieds de planche pour le bois coupé sur les terres de la couronne.

M. Lacroix nous dit que de pareils chiffres se passent de commentaires. Il appartient au peuple de juger si l'aliénation du domaine forestier de la province de Québec à de pareils prix correspond au bon sens.

Pour le jardin zoologique

MM. Raoul Grothé et Joseph Simard viennent d'offrir chacun une volière

Charlesbourg, 26. — Afin de témoigner de leur vif intérêt à l'égard des oiseaux de chez nous, M. Raoul Grothé et M. Jos Simard, de Montréal, viennent d'offrir chacun une volière au Jardin zoologique de Charlesbourg.

C'est l'intention de la Société zoologique de Québec de faire construire ces cages sans retard afin d'y mettre au cours de la présente saison quelques espèces d'oiseaux canadiens qui n'ont pas encore été montrés au public faute de cages où les mettre.

Grâce à la générosité de quelques citoyens qui, à l'exemple de MM. Grothé et Simard, s'intéressent spécialement aux oiseaux, la section d'ornithologie du Jardin zoologique de Charlesbourg prend chaque année une importance plus grande, à la grande satisfastion des jeunes naturalistes et des autres fervents de la nature qui voudront sans doute témoigner de quelque façon leur reconnaissance aux généreux donateurs qui facilitent leurs études ou leur procure le spectacle toujours goûté de ces petits êtres emplumés, colorés et charmants.

Dimanche dernier plus de 3,500 personnes ont visité le Jardin de Charlesbourg.

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal tiendra une assemblée vendredi pour voter les secours directs nécessaires en juillet. La Commission de chômage demande la somme de $1,333,-628.

Comme il se doit, on y parlera longuement de secours directs.

Une injonction contre la ville

Au sujet des trottoirs en ciment de l'avenue du Parc

Me Paul Hurteau a intenté, au nom de son client, M. Antoine William Michael Kelly, une poursuite en injonction contre la ville de Montréal et Frank Lapan, pour empêcher ce dernier de construire des trottoirs en ciment le long de l'avenue du Parc, entre les rues Mont-Royal et Van Horne.

La requête en injonction présentée hier a été ajournée à ce matin, pour permettre au demandeur de la signifier aux parties intéressées.

Le comité exécutif de la ville de Montréal avait demandé deux sortes de soumissions pour la construction desdits trottoirs, l'une pour les travaux exécutés avec du mastic d'asphalte de roche, et l'autre pour les travaux exécutés avec du béton.

La soumission offerte par M. Kelly était de $69,220 pour mastic d'asphalte contre $78,105 pour M. Lapan. En plus M. Lapan avait présenté une autre soumission pour la construction des trottoirs en ciment, au prix de $54,014.

Le comité exécutif a accordé le contrat à M. Lapan, pour la construction des trottoirs en ciment.

M. Kelly prétend que des cinq soumissions reçues par la ville, seules, la sienne et celle d'un M. Archambault, étaient faites suivant les dispositions légales requises.

Il affirme en plus que les soumissions ont été ouvertes illégalement avant d'avoir été amenées devant le comité exécutif qui, seul, avait le droit de les ouvrir. Il prétend en plus que si la soumission de Lapan était plus basse pour les travaux faits en ciment, c'est parce que le comité exécutif avait donné à Lapan, gratuitement, quelque temps auparavant, une certaine quantité de pierre pour l'utiliser dans les travaux.

Où irons-nous?

Où irons-nous? C'est la question que se posent souvent les citadins à l'approche des vacances et à laquelle le Canadien National répond de façon aussi artistique que pratique avec le nouveau livret-guide français qu'il vient de publier. Sans donner de longues exlications, ce dépliant signale les grandes régions de tourisme, suggère quelques beaux voyages, propose quelques façons éprouvées de passer de très agréables vacances. Il anticipe aussi une autre question en signalant les nombreux avantages consentis aux touristes qui achètent des billets d'été et démontre que de très beaux voyages peuvent être entrepris sans trop obérer le budget familial.

Ce dépliant présente, sous une élégante couverture verte, plus de quarante beaux clichés en demi-ton accompagnés de textes courts, mais substantiels. Les grandes stations de villégiature de la province de Québec y figurent à côté de celles de Rocheuses et des principaux points d'intérêt de la Côte du Pacifique, l'Alastka comprise.

Tout à fait différent de la "Doulce Province" et de la "Grande Aventure", les deux grands livrets-guides déjà publiés en français par le Canadien Nationale, "Où irons-nous?" est un bel effort de notre réseau national pour renseigner sa clientèle de langue française sur les avantages dont elle peut bénéficier et l'inviter au voyage.

Délégation de Verdun à Québec

Le conseil municipal de Verdun a tenu une séance hier soir, sous la présidence du maire Ferland. Il a décidé d'envoyer une délégation à Québec pour discuter les affaires de chômage.

Prochain triduum eucharistique

Pour commémorer le 25e anniversaire du congrès de Montréal

Au mois de septembre de cette année, on célébrera le vingt-cinquième anniversaire du XXIe Congrès eucharistique international, tenu à Montréal en 1910

Pour commémorer ce glorieux anniversaire, le comité diocésain des congrès et journées eucharistiques, dont le secrétariat se tient en permanence chez les Pères du T. S. Sacrement, réuni sous la présidence de S. E. Mgr l'archevêque, a résolu d'organiser pour septembre prochain un triduum de fêtes eucharistiques que couronnera une grandiose manifestation à la gloire de l'Eucharistie. C'est légitime, en effet, de revivre par la pensée, au cours de quelques journées commémoratives le mémorable triomphe que le peuple canadien tout entier a offert au Divin Roi de l'Hostie, au sein de notre belle cité de Montréal, il y a vingt-cinq ans.

Comme nous avons pu le remarquer dans le programme de ces journées eucharistiques déjà paru dans les journaux, les principaux exercices auront lieu tout comme en 1910, à l'église Notre-Dame, l'église-mère de Montréal.

Au discours d'ouverture, vendredi, le 13 septembre, à 3 heures p. m., S. E. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, parlera du but du congrès. Ensuite S. E. Mgr Papineau, évêque de Joliette, adressera la parole aux dames et demoiselles. Le sujet sera "L'Eucharistie et les oeuvres d'action catholique féminine". Le samedi soir, à 8 heures, S. E. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, parlera à la réunion des hommes et des jeunes gens sur "L'Eucharistie, inspiratrice des oeuvres d'action catholique chez les hommes". Le dimanche après-midi, le 15 septembre, S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, prononcera l'allocution et exprimera les voeux du congrès au cours de la grandiose démonstration au parc Jeanne-Mance.

Le thème général de ce congrès: "L'Eucharistie et l'action catholique" est un sujet d'une grande actualité et d'une portée pratique pour tout catholique.

Ecole de formation sociale

SESSION D'AOUT 1935

Pour la troisième année, l'Ecole Sociale Populaire tiendra cet été une session intensive de formation sociale. Elle aura lieu à Vaudreuil du 2 au 10 août et sera consacrée au communisme et aux remèdes que lui oppose le catholicisme: la doctrine communiste, son application en Russie, sa propagande à travers le monde, en particulier au Canada, sa principale source: l'individualisme; la doctrine sociale que lui oppose l'Eglise, les mesures que préconisent les Souverains Pontifes pour le relèvement du prolétariat, le syndicalisme, la politique familiale, la collaboration des corps professionnels, la réforme des moeurs, l'action catholique.

Cette session a surtout pour but de former des propagandistes ouvriers, des apôtres dont la parole nourrie d'arguments solides et animée d'un zèle sincère saura montrer la fausseté des théories communistes et diffuser la doctrine sociale de l'Eglise.

Ceux que cette initiative intéresse peuvent s'adresser pour les inscriptions ou tout renseignement au R. P. Archambault, S.J., 1961, rue Rachel est, Montréal (tél. AMherst 1989), soit par lettre, soit personnellement, de 11 h. à 11 h. 45, tous les jours, excepté le dimanche.

L'exposition de Sherbrooke

A l'occasion de l'ouverture de l'exposition des Cantons de l'Est, qui se tiendra cette année à Sherbrooke du 29 juin au 5 juillet, le Canadien National fera circuler des trains d'excursion pour permettre aux personnes de Montréal de visiter cette exposition. De plus, le réseau national consentira des tarifs réduits. Les billets seront valables, à l'aller, du 2 au 4 juillet, ainsi que du 3 au 5 juillet. D'autres billets comporteront un plus long délai de validité. Les voyageurs pourront quitter Montréal du 29 juin au 5 juillet pour ne revenir que le 9 juillet.

Jeunes mariés à bord du "Lady Somers"

Pas moins de 16 couples de jeunes mariés s'embarquent ce soir à bord du *Lady Somers* de la Canadian National Steamships pour faire leur voyage de noces aux Antilles et aux Bermudes.

Parmi les Canadiens français qui partent ce soir l'on remarque M. et Mme J.-P.-M. Boisseau, de Québec, M. et Mme L. Roy, de Montréal. Il y a aussi plusieurs voyageurs de New-York, de Chicago, de Philadelphie, de San-Francisco.

Accordez votre confiance à
J.-A. DÉSY, (Limitée)
Ils Importent Directement et Manufacturent Eux-Même
CAFÉ, THÉ et CONFITURES
Vous aurez satisfaction
1459, ave Delorimier Montréal
3

Me Jean Fauteux dans Maisonneuve

La convention conservatrice le choisit pour les prochaines élections fédérales

M. Jean Fauteux, avocat, a été choisi, hier soir, candidat conservateur de la division fédérale Rosemont-Maisonneuve, pour les prochaines élections fédérales.

La convention a eu lieu à l'école Chomedy-de-Maisonneuve, sous la présidence de M. Joseph-H. Rainville, sénateur.

M. William Tremblay, appuyé par M. V. Keen, a proposé M. Fauteux, comme candidat, tandis que M. Irénée Lagarde, appuyé par M. Fernand Racette, a proposé M. Hilaire Beauregard. Ce dernier s'est retiré en faveur de M. Fauteux et celui-ci a été proclamé candidat officiel du parti conservateur dans Maisonneuve, aux prochaines élections.

Une assemblée a ensuite eu lieu sous la présidence de MM. le Dr J.-F.-A. Gatien, J. C. Taylor, A. Bonin et A. Lowe.

Les orateurs ont été MM. Hubert Desjardins, Jean Fauteux, Fred Curran, Mme E. Gobeil, Jean Penverne, R. I. Green, William Tremblay, Irénée Lagarde, J. C. Taylor.

M. Desjardins dit que le sentiment conservateur s'est réveillé dans Maisonneuve. Ce comté représente maintenant, surtout les intérêts ouvriers, à la suite de la redivision électorale et M. Desjardins affirme qu'il devrait voter pour le gouvernement, à cause des mesures nombreuses apportées pour aider aux ouvriers.

M. Fred Curran dit que les conservateurs, à Ottawa, tiennent le milieu entre les réactionnaires et les radicaux.

M. Jean Penverne dit qu'on ne doit pas comparer M. Bennett, un homme d'Etat qui sait où il va, avec M. King dont les opinions flottantes ne savent où s'arrêter. C'est ainsi que M. King avait annoncé formellement et avec force discours qu'il abolirait les traités impériaux passés par M. Bennett. Cependant, M. King ne parle plus de les abolir. Au plus, veut-il y apporter quelques changements de détail. Qui donc alors avait raison de négocier ces accords et que valaient les critiques si sévères de M. King?

D'ailleurs M. Bennett a représenté au cours de cette crise les éléments d'ordre et de stabilité. Contre qui sont organisées ce qu'on appelle les marches de chômeurs? Et qu'on se demande qui organise ces manifestations, sous le camouflage de ligues prétendues, sinon des éléments communistes qui prennent leur inspiration de Moscou?

Certains trouvent étrange que M. Bennett, chef du parti conservateur, apporte des réformes. Mais Disraeli, le grand chef d'Etat conservateur anglais, n'a-t-il pas apporté cependant des réformes considérables? C'est que les situations évoluent sans cesse et demandent des rajustements et des remèdes. Qu'on n'oublie pas qu'il fut un temps où la grève fut considérée comme un crime, où elle fut dénoncée comme du communisme pur. M. Bennett a apporté une grande réforme, lorsqu'il a décidé que l'industrie doit porter le fardeau de ses entreprises, qu'elle doit assurer son capital humain comme son capital matériel. L'industrie pourvoit à des fonds spéciaux pour l'amortissement, la dépréciation et le renouvellement de la machinerie, etc. Elle doit pourvoir aussi au sort de sa main-d'oeuvre, à la sauvegarde de son capital humain.

M. Penverne parle ensuite des pensions de vieillesse que la province de Québec devrait accepter, non seulement pour mettre fin à une situation sociale très souvent douloureuse, mais pour que la province reçoive sa part des sommes versées annuellement dans toutes les autres provinces pour cette fin.

M. W. Tremblay

M. William Tremblay dit qu'il considère la question de gouvernement du point de vue des intérêts ouvriers. Le gouvernement actuel a accordé aux ouvriers les mesures pour lesquelles ils se battent sans succès depuis un demi-siècle. Ils ont même obtenu plus qu'ils n'avaient jamais osé espérer. Leur intérêt est de soutenir ceux qui non seulement leur ont promis justice, mais leur ont accordé les mesures sociales qu'ils réclament. Autrement ce serait signifier au gouvernement Bennett qu'il a eu tort d'accorder l'assurance-chômage, les lois de salaire minimum, etc.

M. Tremblay insiste surtout sur le développement de la partie est du port de Montréal. C'est là, dit-il, que se fera le plus gros développement du port de Montréal, et il prie M. Fauteux de s'y intéresser vivement.

Neuvième centenaire d'une abbaye

Paris, 26 (C. P.-Havas). — La Normandie célèbre le neuvième centenaire d'un des joyaux de sa couronne monastique. Fondée par Robert le Magnifique, duc de Normandie et père du conquérant de l'Angleterre, l'abbaye de Montivilliers, près du Havre, brille en effet d'un éclat incomparable parmi toutes les abbayes célèbres qui illustrent le cours de la basse Seine.

Aux anciens du Collège séraphique

L'Annuaire de 1935 a été expédié. Les Anciens qui ne l'auraient pas reçu sont invités à le réclamer. De même pour celui de l'an dernier.

Assemblée de la Ligue des restaurateurs

Les restaurateurs de la province de Québec sont invités à assister à une assemblée de la Ligue des restaurateurs de la province de Québec, qui aura lieu à la chambre no 4, Monument National, 1182, de la rue Saint-Laurent, Montréal, demain après-midi, à 3 heures.

ELLE JOUE DE L'ORGUE A 75 ANS

Kruschen la protège contre le rhumatisme

Dans une lettre où elle nous explique le secret de sa merveilleuse activité, cette vieille dame déclare:

"Mes mains étaient percluses au point que j'avais dû abandonner le piano et l'orgue et que je ne pouvais pratiquement plus tricoter. Je prends maintenant des Sels Kruschen depuis près de deux ans et je suis enchantée des résultats obtenus. En août dernier j'ai touché l'orgue à deux offices religieux et j'espère encore pouvoir faire la même chose en août prochain. Mes doigts ont pratiquement retrouvé toute leur souplesse, bien que je sois âgée de 75 ans. J'ai recommandé les Sels Kruschen à un grand nombre de personnes." — A. A. C.

Les six sels minéraux qui composent Kruschen font effet directement sur le sang, neutralisant l'acide urique, la cause reconnue de rhumatisme. Ils favorisent aussi le bon fonctionnement des organes éliminateurs, empêchant ainsi la constipation et enrayant la formation de l'acide urique et autres poisons qui minent la santé.

Première messe de M. l'abbé P.-E. Gosselin

M. l'abbé Paul-Eugène Gosselin, neveu de Mgr Amédée Gosselin, P.A., célébrait sa première grand'messe solennelle, dimanche le 16, dans l'église paroissiale de Saint-Paul, Montréal, au milieu d'un grand déploiement religieux. M. l'abbé Joseph Martin agissait comme prêtre assistant cependant que MM. les abbés Raoul Coulombe et Henri Bellemare, professeurs au collège de l'Assomption, remplissaient les offices de diacre et de sous-diacre.

M. le curé Arbour, en termes choisis, offrit ses félicitations au nouveau lévite du Seigneur et présenta le prédicateur. M. l'abbé Jean Chaput, professeur au collège de l'Assomption, prononça le sermon de circonstance.

Avaient pris place au premier rang, le père et la mère du nouveau prêtre, M. et Mme J.-Goderick Gosselin, ses soeurs; Rév. Mère Ste-Bernadette de l'Immaculée, de la Congrégation Notre-Dame, Mlle Liliane Gosselin; ses frères: MM. Jean-Charles et Louis-Gérard; ses tantes, Mme Joseph Godbout, de Laurierville, Mlle Anna Roy; son oncle, M. Alfred Gosselin, de Lévis; ses cousin et cousine, M. et Mme Charles-Edouard Benoit, et M. et Mme William Lachapelle.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Charles Denhez, fit les frais du chant, et le détachement des Zouaves Pontificaux de la paroisse monta la garde dans l'église durant l'office.

M. le curé Arbour et M. Narcisse Bruneau, vicaire à la paroisse, occupaient un fauteuil dans le choeur. Après la messe, les Zouaves présentèrent les armes au nouveau prêtre et l'escortèrent à la maison.

A Washington

Washington, 26 (A. P.). — Le président Roosevelt a signé, hier, le bill des crédits navals, au montant de $460,000,000, pour augmenter la flotte américaine. Le Sénat a immédiatement passé une mesure qui permet d'enrôler 1,032 officiers de marine de plus.

Les persécutions en Russie contre le clergé catholique

Genève, 24 mai — Nous apprenons de source sûre que la Russie soviétique maintient actuellement quatorze prêtres au bagne de Solovki. Ces malheureux y sont traités avec la dernière des cruautés et tandis qu'à Genève on discute à la Société des nations l'esclavage en Ethiopie et ailleurs, on n'ose pas parler de cet autre esclavage honteux qui sévit à Solovki.

DUPUIS
19.95 Divans-balançoires

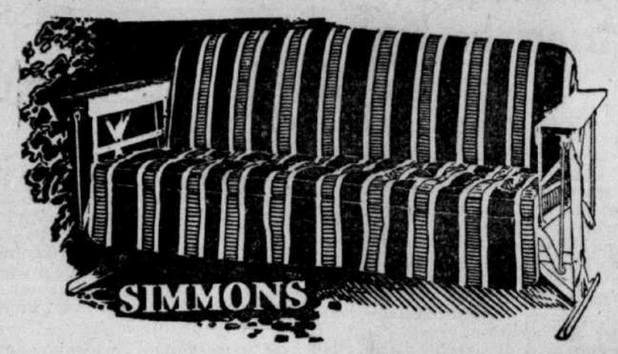

Non seulement confortable mais d'une apparence élégante et d'une fabrication extra-solide par "SIMMONS". Dossier et matelas rembourrés de coton. Couverture de grosse toile (duck) peinturée de rayures aux tons vifs et gais. — Sommier de broches quadrillées. L'appuitête s'ajuste à volonté. Environ 6 pieds 5". SPECIAL 19.95

Paiements faciles si désiré.

DUPUIS — quatrième (Ste-Catherine)

Salle à déjeuner moderne

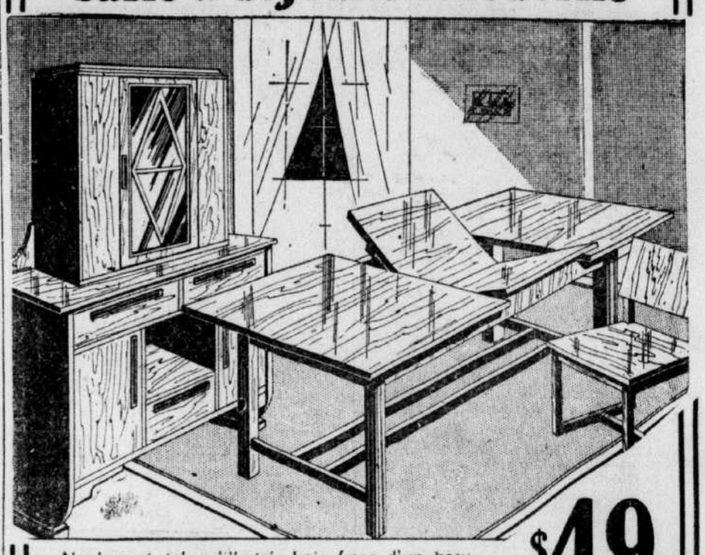

Absolument tel qu'illustré, bois franc d'un beau fini verni naturel souligné de vert. Aussi fini émaillé. Table à panneau automatique s'allongeant à 60 pouces... BUFFET et 4 CHAISES pour $49

Nous avons plusieurs autres de ces mobiliers. Le prix varie selon le modèle, le bois, le nombre de pièces. Pour "bungalow", résidence d'été ou salle à déjeuner ..... $19.95 à $59.95

Paiements faciles si désiré.

Quatrième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères LIMITÉE
ALBERT DUPUIS, président,
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

CHARBON
$5.00 et plus.
3,000 cordes d'érable, 8.00 à 10.00
WILSON FRERES
Jos. CHARLEBOIS, prop.
AMherst 7153.

Les monuments pittoresques

"En vendant noisettes et échaudés, au mépris du vent, du soleil et de la pluie, pour assurer le pain de ma vieillesse, j'ai amassé l'argent nécessaire à l'érection, durant ma vie, de ce monument qui perpétuera mon souvenir".
Caterina Campodonico

L'épitaphe que nous reproduisons raconte l'histoire de ce monument, élevé dans une des aristocrates galeries du Campo Santo de Gênes, à la gloire d'une humble paysanne que sa prévoyance a immortalisée.

Si nous n'ambitionnons pas cet honneur posthume, nous pouvons et nous devons nous assurer des obsèques qui honoreront notre mémoire. Pour le déboursé d'une prime modique notre Société se chargera de rendre tous les honneurs dus à votre sépulture, avec une dignité qui ne saurait être ni surpassée, ni égalée.

La Société Coopérative de Frais Funéraires
L.-EUG. COURTOIS, Président et Gérant Général — Lt-Col. ELZ. HURTUBISE, m.d. Vice-Prés. et Secr.-Trés.
Tél.: PLateau 7-9-11
RUE STE-CATHERINE, 302 EST, - MONTREAL
D-5 (Droits réservés)

Etes-vous un risque EXTRA-SUPERIEUR?

QUE veut-on dire par "extra-supérieur"? Voici: Si vous avez une bonne santé, si votre hérédité est bonne et si votre profession n'est ni dangereuse ni malsaine, vous êtes, selon toute probabilité, un risque "extra-supérieur" et vous pouvez demander à la Confederation Life une assurance protection de $5,000 ou plus, comprenant les bénéfices de double indemnité et d'invalidité totale, au tarif le plus bas possible.

Une police Extra-Supérieure de $10,000 versera cette somme à votre bénéficiaire en cas de votre décès, ou, si elle le préfère, l'Association lui servira une rente de $57.50 par mois pendant 240 mois.

Si votre mort a lieu à la suite d'un accident et avant l'âge de 60 ans, nous verserons $20,000 en espèces à votre bénéficiaire, ou bien $10,000 comptant *plus* $57.50 par mois pendant 240 mois.

Si vous venez à être frappé d'invalidité totale avant l'âge de 55 ans, et que l'invalidité dure au moins six mois, la Confederation Life vous versera, si l'invalidité continue, $100 par mois durant 50 mois, et ensuite, $50 par mois durant 100 mois. Si l'invalidité totale existe toujours à la fin du 150ème mois, l'Association vous paiera alors le capital assuré de $10,000.

Voilà la plus belle protection que vous puissiez vous procurer, où que ce soit. Découpez donc le bulletin ci-dessous, remplissez-le et envoyez-le-nous afin que nous vous fassions parvenir les renseignements nécessaires.

Confederation Life Association,
Siège social, Toronto.
Veuillez m'envoyer des renseignements sur les polices de la série Extra-Supérieure.
Nom..... Age..... (à l'anniversaire le plus proche)
Adresse.....

Confederation Life Association